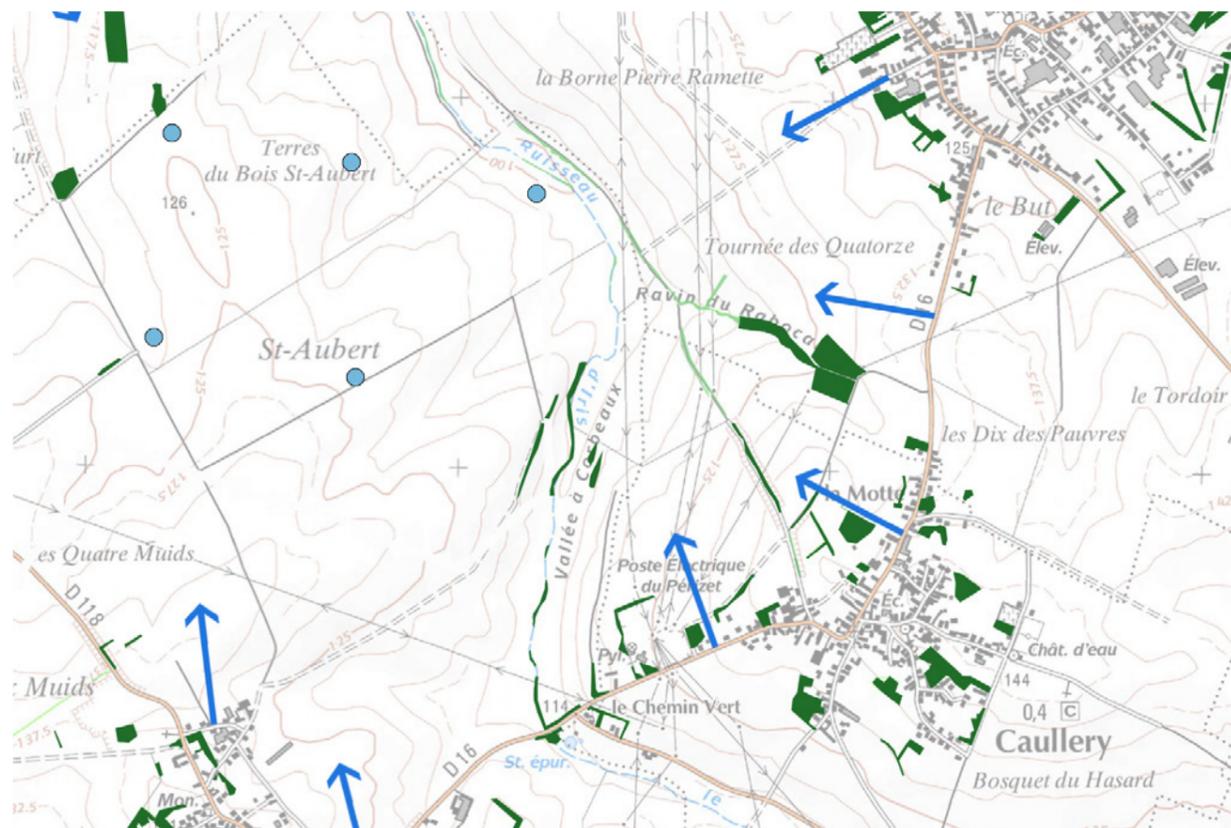




CAULLERY

448 hab (INSEE 2016)



IGN - BD Topo API Geoportail, PPIGE NPDC - orthophoto 2012-2013, © IGN - BD Parcellaire 2013, © IGN - BD Carto 2013, © IGN - BD Adresse 2013

CONFORMATION DU VILLAGE ET SON IMPLANTATION

Le village Caullery est situé sur un petit mont ("la Motte") dominant légèrement le plateau à 140m d'altitude. C'est un village à la trame bâtie groupée autour de son centre marqué par l'église et traversé par la route départementale n°16. C'est sa façade ouest qui est susceptible d'être exposée à la vue du parc éolien projeté. Les lignes haute tension depuis le poste du Périzet barrent partiellement l'horizon visuel vers le plateau.

PERCEPTION DU VILLAGE DEPUIS LES ENVIRONS ET ÉVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

- perception du village et des habitations périphériques modérée du fait de la ceinture végétale sur certaines limites ouest et sur les berges du ruisseau d'Iris et du Riot Dinant au sud
 > **covisibilité modérée**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE VILLAGE ET ÉVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE VILLAGE

- centre-village : un bourg dense, sans relation visuelle au paysage alentour: sa ceinture végétale bien constituée ne dévoile le village que sur de rares fenêtres.
 - perception dégagée et relativement lointaine dès que l'on sort du village > vue d'ensemble sur le parc projeté depuis le nord-est principalement.
 - distance la plus courte entre les habitations et l'éolienne la plus proche (E3) > 980m de la maison la plus proche, à l'ouest du poste du Périzet.
 > **impact visuel modérée depuis le village, impact fort en sortie de bourg**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU VILLAGE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **modérées à fortes**

Photomontages: 62, 63, 65, 67, 127

LÉGENDE

-  Secteur de développement urbain
-  Fenêtre ouverte sur le paysage orientée vers le site de projet éolien ou point de vue dégagé vers le site de projet éolien
-  Eolienne projetée «Bois de St Aubert»
-  Principales structures de la ceinture végétale villageoise, opaques et bien constituées



Sortie de village en direction de Walincourt-Selvigny sur la RD 16: le poste électrique du Périzet est masqué par la végétation.



Le réseau dense des lignes électriques au droit du poste électrique trace un lignage dans l'horizon dégagé du plateau.



Le paysage de Caullery est marqué par la présence du poste du Périzet et par la RD16 qui le traverse.

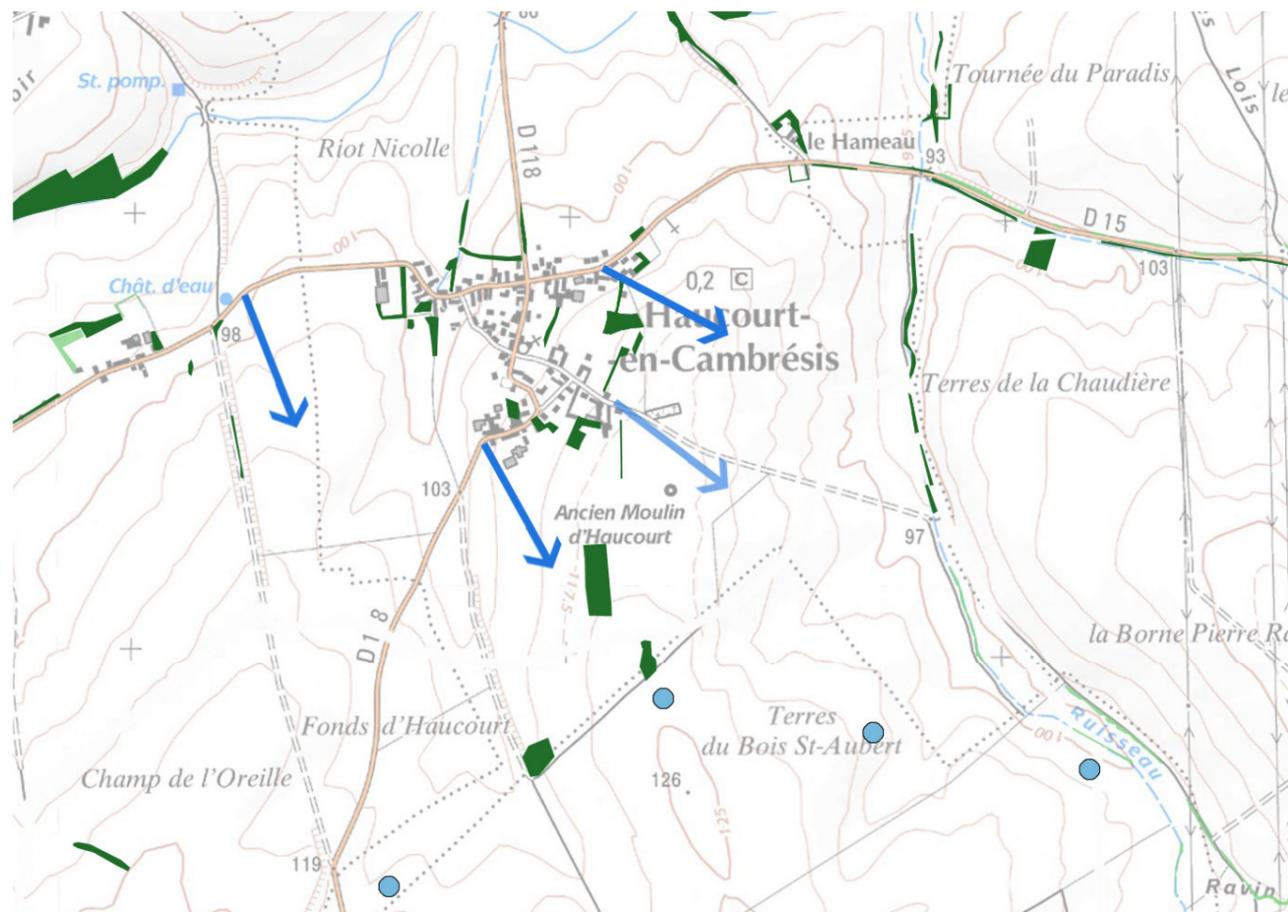


Patrimoine vernaculaire.



Centre-bourg dense où dominent les espaces de stationnement peu qualifiants.

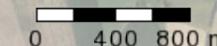




Carte IGN -Source Géoportail



IGN - BD Topo API Geoportail, PPIGE NPDC - orthophoto 2012-2013, © IGN - BD Parcellaire 2013, © IGN - BD Carto 2013, © IGN - BD Adresse 2013



LÉGENDE

-  Secteur de développement urbain
-  Fenêtre ouverte sur le paysage orientée vers le site de projet éolien ou point de vue dégagé vers le site de projet éolien
-  Eolienne projetée «Bois de St Aubert»
-  Principales structures de la ceinture végétale villageoise, opaques et bien constituées

CONFORMATION DU VILLAGE ET SON IMPLANTATION

Situé à flanc de coteau et orienté vers le ravin d'Haucourt au nord (100m NGF) et proche du parc éolien projeté, le village est néanmoins peu ouvert sur le secteur de projet. A cette topographie s'ajoutent la végétation des jardins et des espaces publics qui modèrent de ce fait les vues vers le parc.

PERCEPTION DU VILLAGE DEPUIS LES ENVIRONS ET ÉVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

- au nord d'Haucourt-en-Cambrésis depuis la route RD118 le parc apparaît confondu à la silhouette du village
 > **covisibilité forte**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE VILLAGE ET ÉVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE VILLAGE

- Perception partielle du parc éolien modérée à forte depuis le coeur du village
 - distance la plus courte entre les habitations et l'éolienne (E4) la plus proche > 650m.

> **impact visuel modéré à fort depuis le coeur du village et depuis les alentours**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU VILLAGE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN

> **modérées à fortes**

Photomontages: 8, 12, 16, 17, 19, 21, 22



traversée du centre bourg RD 118



Depuis le plateau agricole, on devine à peine la présence bâtie des villages situés dans les vallées, ici Haucourt-en-Cambresis dont quelques toits émergent de la végétation.

Haucourt en-Cambresis comme Esnes est un village appartenant à la vallée du torrent d'Esnes contrastant avec les larges vues sur le plateau agricole, il est situé, abrité des vues et des vents dans un écrin de verdure.

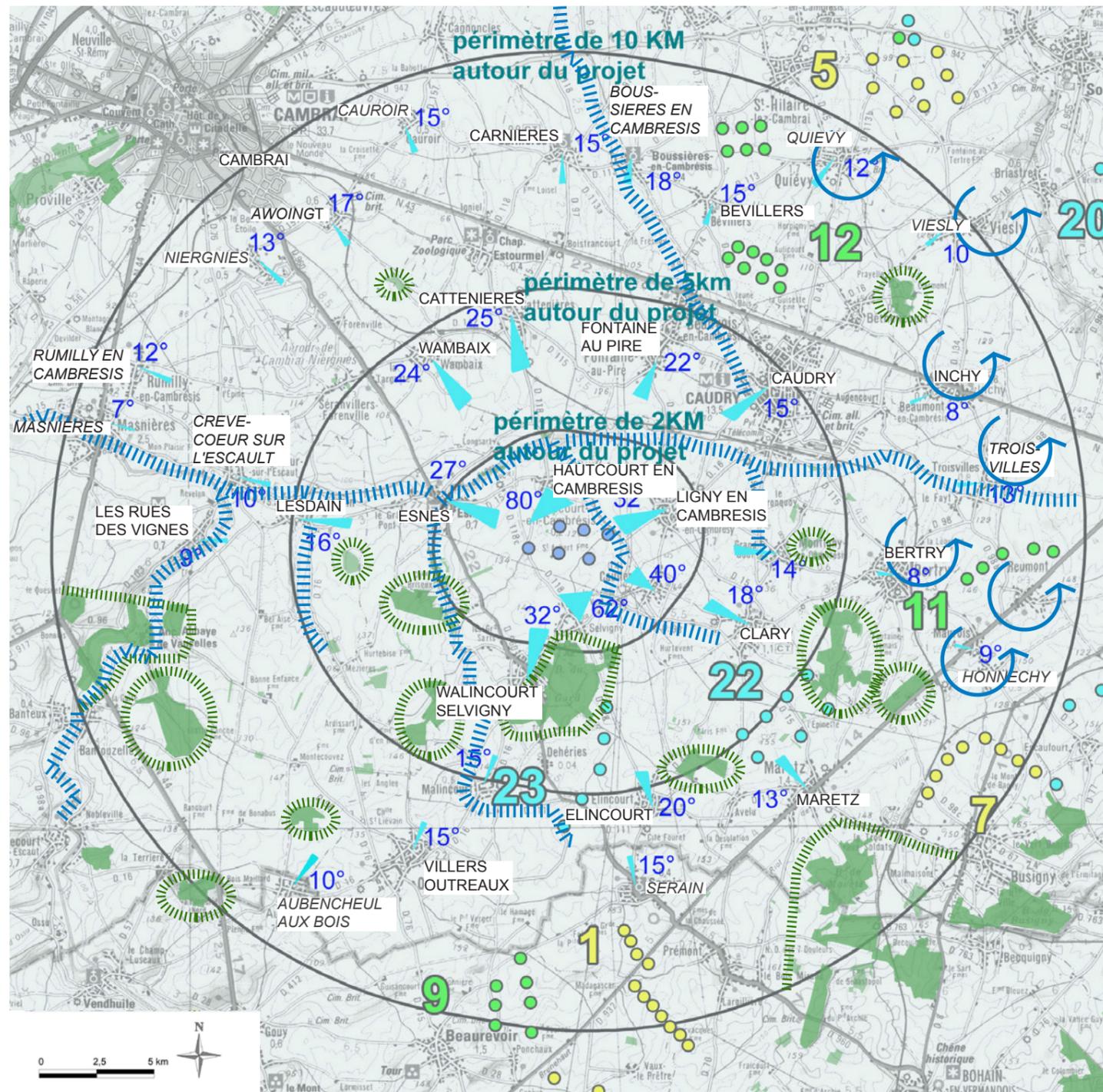


A l'instar des nombreux centre-bourgs du Cambresis, l'espace public est dominé par la voirie traversant un bâti aligné sur rue, la végétation restant principalement dans le domaine privé.



Témoins du passé: ancienne tour d'un château fort du moyen âge qui s'élevait dans le village (photo de gauche) et ancien moulin d'Haucourt, témoin d'un passé où les moulins occupaient une place importante sur le plateau venté.





SATURATION VISUELLE ET EFFETS D'ENCERCLEMENT EXISTANTS ET POTENTIELS

La saturation visuelle est à craindre lorsque le nombre de parcs sur une même zone augmente jusqu'à ce que la somme ou le niveau ressenti deviennent perçus comme étant excessifs par les usagers du territoire.

Vu que le contexte éolien sur le territoire du Cambrésis étendu prend peu à peu place aujourd'hui, les enjeux de préservation des paysages et de préservation du cadre de vie quotidien sont à défendre; la saturation visuelle du territoire par l'éolien et les effets d'encerclement des villages par les parcs éoliens doivent être évalués et anticipés. Pour aider à déterminer ces niveaux de risque, l'ex-DIREN Centre a proposé le 3 septembre 2007 une méthode d'objectivation des effets de saturation visuelle des horizons et d'encerclement des villages, fondée sur l'étude de situations réelles (fiche réalisée par François Bonneaud, paysagiste d.p.l.g., ancien paysagiste-conseil de l'Etat pour la DIRE chargé de mission à la DIREN Centre et Thomas Morinière, chargé de mission à la DIREN Centre).

Afin d'intégrer cette préoccupation dans la définition du projet, l'étude d'impact paysager s'est inspirée de cette méthode, à leur invite.

Toutefois, l'ancien paysagiste-conseil de la DREAL NPDC, M. Philippe Hilaire, alertait* à juste titre, sur la **précaution à prendre lors de l'utilisation de «méthodes qui cherchent à donner une valeur objective à des phénomènes liés à la perception qui articulent différentes échelles. En effet, une faible variation sur un facteur peut avoir des conséquences importantes sur le résultat final. L'observation, la connaissance fine du territoire, la complémentarité entre différents documents sont les seuls moyens de produire un argumentaire sérieux sur ces projets»**. *(dans le cadre d'une demi-journée d'information sur l'instruction des DDAE des projets d'éoliennes terrestres organisée par la DREAL NPDC le 19 juin 2013).

ÉVALUATION DES EFFETS SUR LE PAYSAGE ET LE CADRE DE VIE QUOTIDIEN DE LA PRÉSENCE DE L'ÉOLIEN

Afin d'évaluer les effets de la présence de l'éolien, nous avons sélectionné dans le périmètre d'étude de 10km :

- les villes, villages et hameaux environnants le secteur de projet,
- ceux proches des projets accordés (10,11,12,13,14,15,16) et des parcs existants (1,2,3,4,5,6,7,8)
- certains situés entre le secteur de projet et les parcs en instruction (18,19,20,21) auxquels s'ajoutent les 3 derniers parcs en instruction (22,23,24).

PARCS EOLIENS EN MARS 2019

- 11** n° de renvoi au tableau chapitre 4 "contexte éolien" p.20
- éoliennes déjà construites
- éoliennes autorisées
- éoliennes en instruction

EFFETS ET OCCUPATION VISUELS PAR L'EOLIEN

- ◀ **45°** angles occupés dans l'absolu par les éoliennes du parc du B St A. (cf. tableaux pages suivantes)
- ↻ effet d'encerclement ou d'enserrement, partiel et/ou lointain, par les éoliennes du territoire (hors projet éolien Bois de St A. avec parcs en instruction)

CLARY ville échantillonnée pour l'évaluation des effets sur le paysage

HONNECHY ville non échantillonnée



EFFET D'ENCERCLEMENT

TABLEAU D'EVALUATION DES EFFETS SUR LE PAYSAGE ET LE CADRE DE VIE DE LA PRESENCE DE L'EOLIEN (1/2)

Villages échantillonnés	Proximité du secteur de projet < 5 Km				
	Hautcourt en C.	Ligny en Cambrésis	Caulery	Walincourt Selvigny	Esnes
Saturation visuelle évaluée sur fond de carte un village comme centre de référence	Enjeu : préservation des paysages				
Somme d'angles sur l'horizon depuis le village interceptés par des éoliennes 0<5 Km: accordés+construits+ projet tous parcs confondus 0<5 Km: (accordés+construits+ projet) +instruction	84°	30°	44°	38°	26°
<i>84°</i>	<i>62°</i>	<i>87°</i>	<i>108°</i>	<i>26°</i>	
Part du projet 0<5 Km %	100%	48%	51%	35%	100%
Somme d'angles sur l'horizon depuis le village interceptés par des éoliennes 5 < 10 Km: accordés+construits+ projet tous parcs confondus 5<10 Km: (accordés+construits+ projet) +instruction	31°	59°	63°	61°	24°
<i>31°</i>	<i>66°</i>	<i>69°</i>	<i>71°</i>	<i>63°</i>	
Somme d'angles sur l'horizon depuis le village interceptés par des éoliennes 0<5 Km + 5<10 Km - accordés+construits+ projet - tous parcs confondus 0<10 Km: (accordés+construits+ projet) +instruction	115°	119°	107°	99°	50°
<i>115°</i>	<i>128°</i>	<i>156°</i>	<i>179°</i>	<i>89°</i>	
Part du projet 0<10 Km %	100%	93%	66%	55%	56%
effet sensible = ensemble éolienne sur > 120° somme des projets accordés+construits+ projet	peu	peu	peu	non	non
Nombre d'éoliennes sur l'ensemble des distances (0 < 10 Km)	39	39	51	43	21
<i>39</i>	<i>54</i>	<i>66</i>	<i>55</i>	<i>33</i>	
tous parcs confondus : (accordés+construits+ projet)+instruction					
B Indice de densité sur les horizons occupés: somme des angles° / total éoliennes 0 < 5< 10 Km	2,94°	3,51°	2,09°	2,30°	2,38°
<i>2,94°</i>	<i>2,37°</i>	<i>2,36°</i>	<i>3,25°</i>	<i>2,69°</i>	
tous parcs confondus : (accordés+construits+ projet)+instruction					
effet sensible = moyenne degré° entre chaque éolienne somme des parcs accordés+construits+ projet (oui <2° / peu 2°à 4° / non > 4°)	peu	peu	peu	peu	peu
C sensibilité de l'espace de respiration visuelle (oui/peu/non) sensible< 60°, peu <120°, souhaitable>180°	180°	100°	80°	172°	225°
<i>non</i>	<i>peu</i>	<i>peu</i>	<i>non</i>	<i>non</i>	
A B C saturation si 2 effets sensibles 'oui' sur A,B,C (oui /peu /non)	peu	peu	peu	non	non
Saturation de proximité si 1 effet sensible 'oui'	Enjeu : préservation du cadre de vie				
D Eolienne < 5 Km projet seul nombre présentes autour du village	6	6	6	6	6
<i>7</i>	<i>12</i>	<i>17</i>	<i>12</i>	<i>6</i>	
tous parcs confondus : (accordés+construits+ projet)+instruction					
E Eolienne < 5 Km projet seul visible depuis une place centrale du village	non	non	non	non	non
F Eolienne < 5 Km projet seul dans l'axe de rue du village sur portion > 100 m	non	non	oui	oui	non
G Eolienne (< 5 Km projet seul perceptible sur 180° en sortie de village > 50 % des rues = effet d'encerclement sensible)	65%	40%	65%	50%	0%
H Concurrence avec points emblématiques (clocher...) depuis les routes rayonnantes autour du village projet seul	non	non	non	non	non
DEFGH saturation si 2 effets sensibles 'oui' (oui /peu /non)	peu	non	peu	peu	non

- Les villages pour lesquels l'implantation du parc du B. de ST A. serait potentiellement significative (notamment sur l'est et le sud du périmètre d'étude de 10km)
- ainsi que les villes de Caudry et de Cambrai

N'ont pas été étudiés:

- les villages «doublons» (proches d'autres villages analysés, tels Serain, Aubencheul aux Bois, Cauroir, Awoingt,...),
- les villages situés dans les vallées éloignées ainsi que ceux protégés de bocage ou de bois et du fait de la très faible relation visuelle possible avec le site de projet (Bantouzelle, Reumont, Beaumont-en-Cambrésis, Montigny-en-Cambrésis, ...).

Soit au total 19 villes, villages et hameaux échantillonnés sur environ 40 communes entrant dans l'aire d'étude de 10km. Leurs noms sont indiqués sur la carte page précédente et dans le tableau ci-contre et page suivante.

Pour chacun d'eux, nous avons schématisé les angles occupés dans l'absolu par les éoliennes des parcs en exploitation, accordés et en instruction (ayant fait l'objet d'un avis de l'AE) situés à l'horizon, à moins de 5 km du centre villageois et jusque 10km.

Seules 5 cartes schématiques figurent pages suivantes: il s'agit d'un échantillon représentatif des villages et hameaux les plus proches (Caulery, Hautcourt en Cambrésis, Ligny en Cambrésis, Esnes, Walincourt Selvigny) et situés tout autour du parc projeté du Bois de St Aubert.

Le tableau, qui rassemble toutes les mesures effectuées par le biais de ces cartes schématiques, décrit ainsi :

> Les effets sur le paysage. Ils peuvent être évalués à l'aide de trois indices, à savoir:

- A: l'indice d'occupation totale des horizons, calculé à partir des angles de recouvrement des projets éoliens,

- B: l'indice de densité sur les horizons occupés, calculé à partir du nombre d'éoliennes présentes sur le territoire et de l'angle d'occupation des horizons,
- C: les espaces de respiration, calculés à partir des angles de vision non recouverts par des parcs éoliens.

> Les effets sur le cadre de vie quotidien. Ils sont évalués eux aussi pour l'ensemble des parcs accordés, construits et le projet du Bois de St Aubert selon trois facteurs, depuis l'intérieur de ces villages sélectionnés et depuis les routes et chemins alentours proches:

- la présence d'éoliennes à l'intérieur d'un cercle de 5 km de rayon centré sur le village,
- l'inscription d'une éolienne dans l'axe d'une portion de rue rectiligne majeure et centrale villageoise,
- le pourcentage de sorties des villages (routes) d'où l'on voit des éoliennes à moins de 5 km.

N.B.1 : nous parlons d'angles occupés «dans l'absolu» par des éoliennes. En effet, les angles ne tiennent pas compte des écrans naturels (bois, bâti, Relief,...) présents autour des villes et villages et à même de réduire l'impact visuel des parcs éoliens, voire gommer totalement leur présence dans l'environnement des villages. Les indices calculés jouent donc uniquement le rôle d'alerte. Les photomontages réalisés dans le chapitre 6 permettront de déterminer les sensibilités effectives.

N.B 2 : Pour les 5 villages sélectionnés à proximité du secteur de projet, les indices indiqués en bleu italique prennent en compte tous les parcs (construits, accordés, en instruction avec avis de l'AE).

Tous les autres indices du tableau prennent en compte l'ensemble des parcs hormis ceux en instruction avec avis de l'AE.

DEFINITIONS DU TABLEAU 1

PARC EOLIEN: C'est le regroupement d'éoliennes spontanément perçu sur le terrain comme un unique ensemble visuel. Sur une carte, on peut considérer qu'un parc éolien est caractérisé par des interdistances à peu près homogènes entre les éoliennes.

VILLAGE: On considérera comme un village toute agglomération d'habitations autour d'une rue, à l'exception des fermes et des habitations isolées.

DISTANCE D'UN PARC EOLIEN: quand les éoliennes d'un même parc sont distribuées de part et d'autre d'un périmètre d'étude (5 ou 10 km), on compte l'ensemble dans la classe majorant l'impact. Ex : si 10 éoliennes d'un même parc sont distantes de 4 à 7 km, toutes les éoliennes du parc sont comptabilisées dans la classe «à moins de 5 km». En effet, le regard est attiré par l'éolienne la plus proche, mais il embrasse l'ensemble du parc.

72
145

Pour les 5 villages sélectionnés à proximité du secteur de projet, les indices indiqués en bleu italique prennent en compte la totalité des parcs: réalisés, en instruction avec avis de l'AE et le projet du Bois St Aubert

Esnes

Village dont la carte schématique figure page 84



TABLEAU D'EVALUATION DES EFFETS SUR LE PAYSAGE ET LE CADRE DE VIE DE LA PRESENCE DE L'EOLIEN (2/2)

Villages échantillonnés	Proximité du secteur de projet 5 Km > 10Km														
	Caudry	Clary	Elincourt	Lesdain	Wambaix	Fontaine au Pire	Cambrai sud-est	Carnières	Béviliers	Inchy	Bertry	Maretz	Villers Outreaux	Les Rues des Vignes	
Saturation visuelle évaluée sur fond de carte choisissant un village comme centre de référence		Enjeu : préservation des paysages							Enjeu : préservation des paysages						
A	Somme d'angles sur l'horizon depuis le village interceptés par des éoliennes 0 < 5 Km	43°	126°	148°	10°	20°	70°	0°	22°	107°	39°	105°	137°	80°	0°
	Somme d'angles sur l'horizon depuis le village interceptés par des éoliennes 5 < 10 Km	98°	51°	58°	36°	32°	39°	74°	41°	53°	94°	90°	102°	25°	48°
	Somme d'angles sur l'horizon depuis le village interceptés par des éoliennes 0 < 5 Km + 5 < 10 Km	141°	178°	206°	46°	52°	109°	74°	63°	160°	133°	195°	239°	105°	48°
	effet sensible = ensemble éolienne sur > 120°	oui	oui	oui	non	non	peu	non	peu	oui	oui	oui	oui	non	non
B	Nombre d'éoliennes sur l'ensemble des distances (0 < 10 Km)	75	68	67	16	25	51	28	43	60	72	77	74	62	26
	Indice de densité sur les horizons occupés: somme des angles° / total éoliennes 0 < 5 < 10 Km	1,88°	2,62°	2,61°	2,19°	2,08°	2,38°	2,64°	1,46°	2,66°	1,84°	2,53°	3,23°	1,69°	1,85°
	effet sensible = moyenne degré° entre chaque éolienne somme des projets réalisés +projet (oui < 2° / peu 2° à 4° / non > 4°)	oui	peu	peu	peu	peu	peu	peu	oui	peu	oui	peu	peu	oui	oui
C	sensibilité de l'espace de respiration visuelle (oui/peu/non)	130°	67°	80°	160°	241°	160°	150°	185°	135°	84°	52°	57°	143°	160°
	sensible < 60°, peu < 120°, souhaitable > 180°	non	peu	peu	non	non	non	peu	non	peu	peu	oui	oui	peu	non
A B C	saturation si 2 effets sensibles 'oui' sur A,B,C (oui /peu /non)	oui	peu	peu	peu	non	peu	peu	peu	peu	oui	oui	oui	peu	peu
Saturation de proximité si 1 effet sensible 'oui'		Enjeu : préservation du cadre de vie							Enjeu : préservation du cadre de vie						
D	Eolienne < 5 Km nombre présentes autour du village	14	25	30	6	6	20	0	14	21	8	21	23	16	0
E	Eolienne < 5 Km visible depuis une place centrale du village	non	oui	oui	non	oui	non	non	non	oui	non	non	oui	oui	non
F	Eolienne < 5 Km dans l'axe de rue du village sur portion > 100 m	oui	oui	oui	non	oui	oui	non	non	oui	non	oui	oui	oui	non
G	Eolienne < 5 Km perceptible sur 180° en sortie de village > 50 % des rues = effet d'encerclement sensible	80%	100%	100%	25%	50%	65%	0%	0%	75%	50%	80%	100%	75%	0%
H	Concurrence avec points emblématiques (clocher...) depuis les routes rayonnantes autour du village	oui	oui	oui	non	oui	non	non	non	non	non	oui	oui	oui	non
DEFGH	saturation si 2 effets sensibles 'oui' (oui /peu /non)	oui	oui	oui	non	oui	non	non	non	oui	non	oui	oui	oui	non

les indices du tableau 2 prennent en compte tous les parcs : réalisés, accordés, en instruction (avec avis de l'AE).

A la lecture de ces tableaux (page précédente et ci-contre), il a été observé que:

- la prise en compte des projets éoliens en instruction ayant fait l'objet d'un avis de l'AE augmente les effets observés et notamment les 2 projets en instruction (12 éoliennes) situés à proximité du parc du Bois de St Aubert (comparaison des angles et indices avec ceux écrits en-dessous en bleu et en italique, en début de tableau page précédente).

- les concentrations d'éoliennes proches de villages - effet principal ressenti par les habitants - sont importantes lorsque l'on tient compte des projets en instruction. Elles sont majoritairement inférieures à 100°, soit moins du tiers d'une perception à 360°. Les communes de Elincourt, Maretz, Clary, Walincourt Selvigny, Béviliers, Bertry sont les plus impactées (respectivement 148°, 137°, 126°, 108°, 107° et 105°).

- les sommes d'angles interceptés sur l'horizon plus lointain (au-delà de 5km) sont basses. Elles sont toutes inférieures à 120°, soit un tiers d'une perception à 360°.

La somme des angles proches et lointains (de 0 à 10km) est basse (en-deça de 120°) lorsque les projets en instruction ne sont pas pris en compte.

- de ce fait, le seuil d'alerte de l'indice d'occupation des horizons de 120°, qui traduit un effet sensible dans le grand paysage, n'est pas atteint parmi les 5 villages sélectionnés proches du secteur de projet se situant entre 50° et 119°.

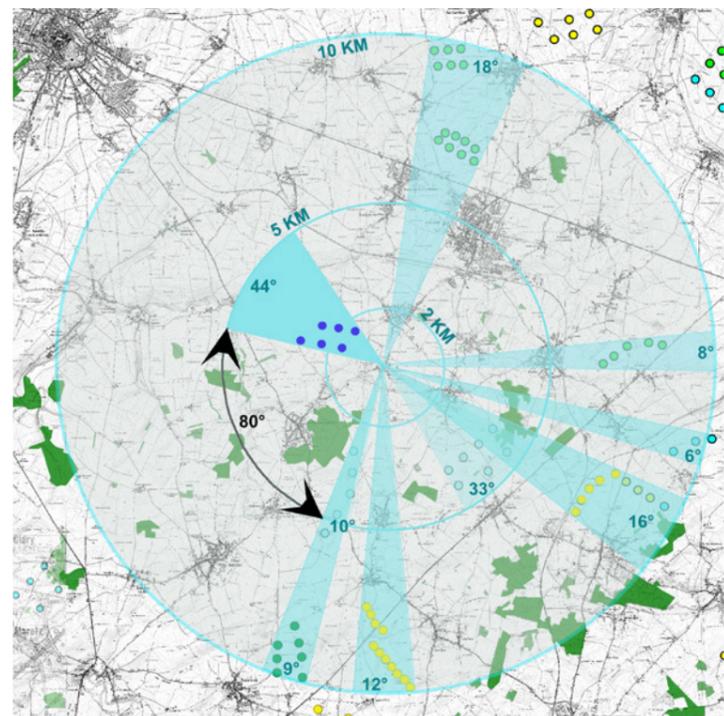
En dehors de ce périmètre, et lorsque les projets en instruction sont considérés (tableau 2), nous relevons 7 villages: Maretz, Elincourt, Bertry, Clary, Béviliers, Caudry et Inchy, et pour lesquels les éoliennes occupent dans l'absolu la plus grande somme d'angles (respectivement 239°, 206°, 195°, 178°, 160°, 141°, 133°).



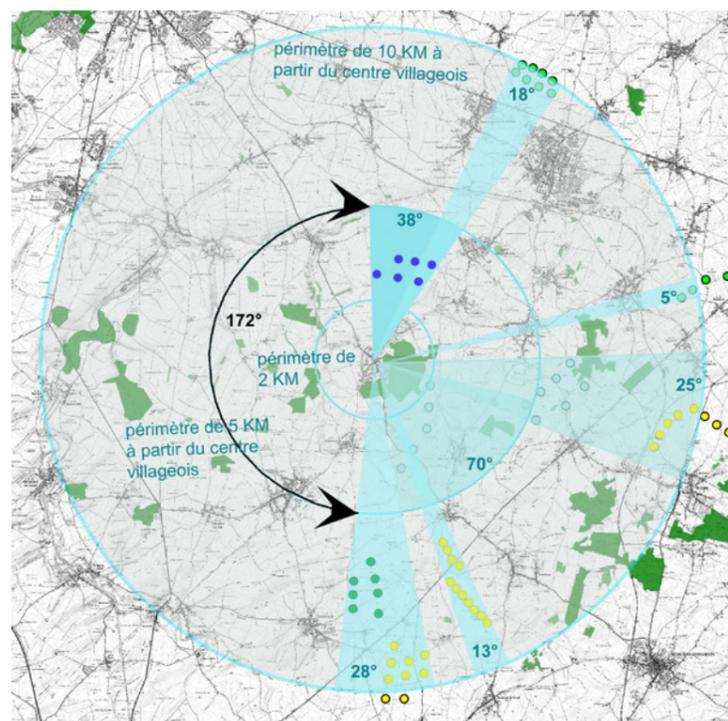
EFFET D'ENCERCLEMENT

APERÇU DE QUELQUES CARTES SCHÉMATIQUES DE BASE POUR L'ÉVALUATION DES EFFETS SUR LE PAYSAGE ET LE CADRE DE VIE DE LA PRÉSENCE DE L'ÉOLIEN - PÉRIMÈTRE 10KM CENTRÉ SUR LE VILLAGE

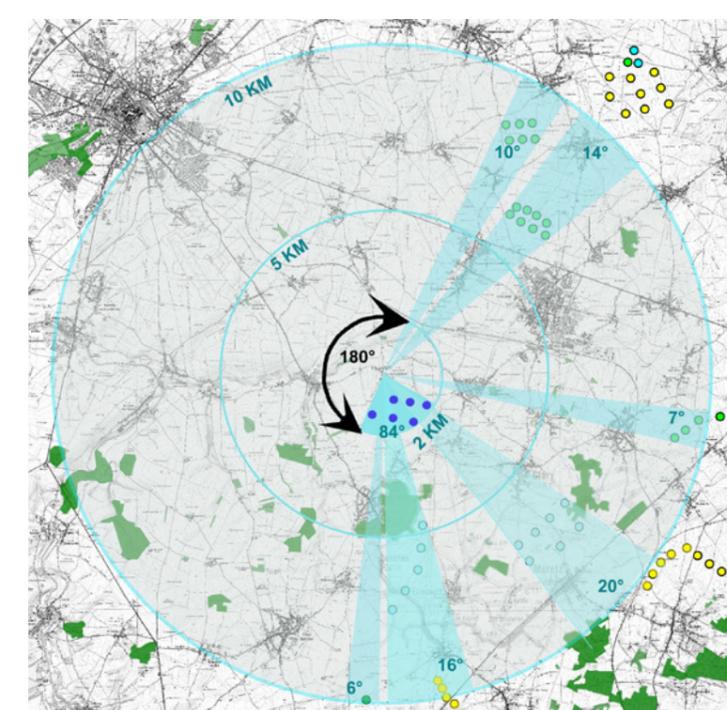
CAS DE LA VILLE DE CAULERY



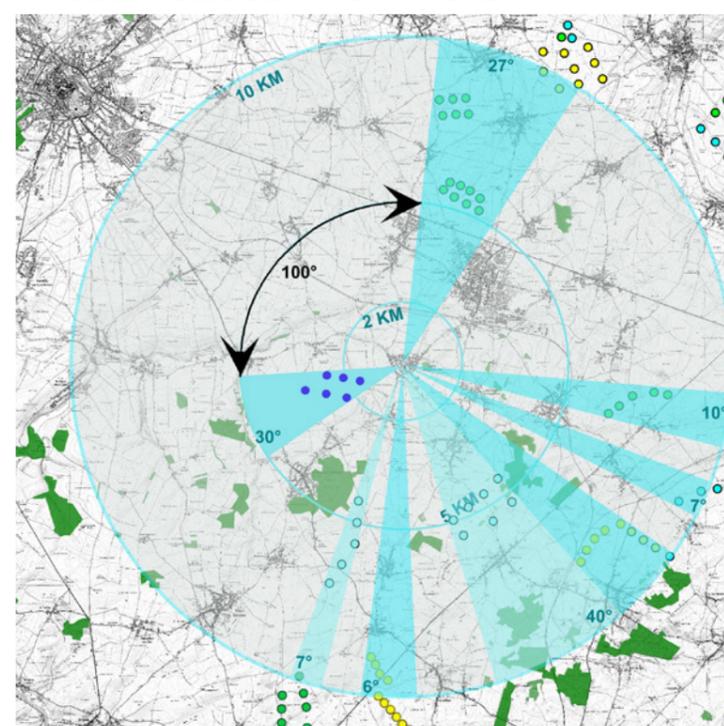
CAS DE LA VILLE DE WALINCOURT SELVIGNY



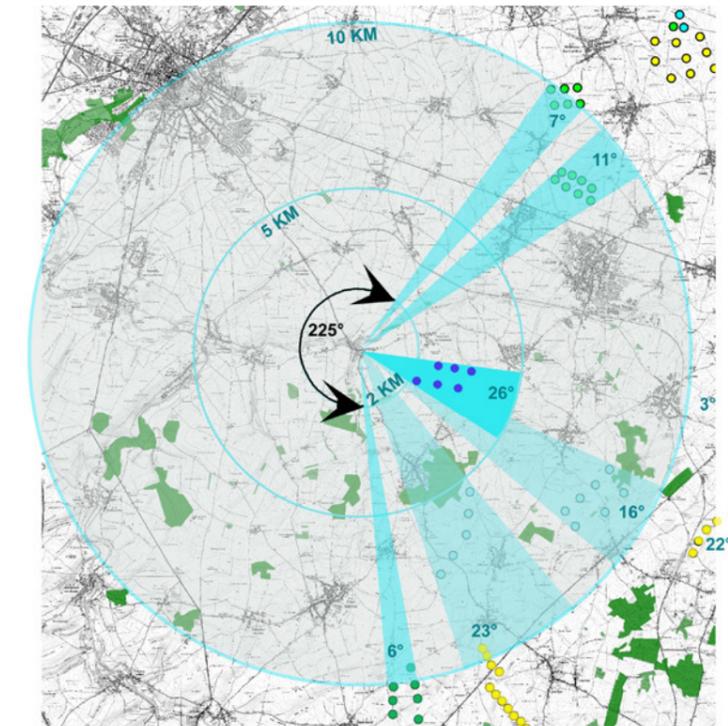
CAS DE LA VILLE DE HAUCOURT EN CAMBRESIS



CAS DE LA VILLE DE LIGNY EN CAMBRESIS



CAS DE LA VILLE DE ESNES



NB: lorsque 2 angles se chevauchent, les calculs en tiennent compte et les angles sont soustraits à la somme des angles.
Exemple: pour Walincourt Selvigny.
0<5Km : 38° Projet WAL + 18° Parc Moulin Jérôme = 38°-18°



- concernant les indices de densité sur les horizons occupés (B), **les 5 villages proches du secteur de projet sont peu impactés** (indice entre 2,94° et 3.51°). Au-delà de ce périmètre rapproché, dans le tableau 2 plus de 5 villages présentent des indices correspondants à une densité sensible (en-deçà de 2°). Il s'agit des villes et villages de Caudry, Villers -Outreaux, Inchy, Les Rues des Vignes et Carnières.

- espace de respiration (C) : il est représenté par le plus grand angle continu sans éolienne. Un angle sans éolienne de 160° à 180° (correspondant à la capacité humaine de perception visuelle en bougeant la tête sans se retourner) paraît souhaitable pour permettre une véritable «respiration» visuelle. Au regard du contexte éolien existant (parcs construits et accordés) et potentiellement à venir (parc en instruction avec avis de l'AE), **parmi les 5 villages proches, Haucourt-en-Cambresis (180°), Esnes (225)° et Walincourt Selvigny (172°) présentent des espaces de respiration allant au-delà des 160°. En revanche, les espaces de respiration sont moindre pour les communes de Caulery (80°) et Ligny en Cambrésis (100°).**

Au-delà de ce périmètre proche, plusieurs villages disposent d'une respiration visuelle en deçà de 160° (Caullery, Ligny en Cambrésis, Cambrai sud, Bévillers, Caudry, Bertry, Marez, Inchy, Clary, Elincourt et Villers Outreaux) Leur implantation dans une vallée et/ou la présence de végétation sur leur périphérie et /ou dans le paysage environnant, gomme en réalité la présence des parcs éoliens; l'espace de respiration est en réalité toujours supérieur.

Or, comme précisé en début de chapitre, nous alertons sur la précaution à prendre lors de l'utilisation de ce calcul d'indice, qui cherche à donner une valeur objective à des phénomènes liés à la perception qui articulent différentes échelles. En effet, on le constate, une faible variation sur un facteur peut avoir des conséquences importantes sur le résultat final. De plus, nous le rappelons, les indices ne tiennent pas compte des écrans naturels (bois, bâti, relief,..) présents autour des villes et villages et à même de réduire l'impact visuel des parcs éoliens.

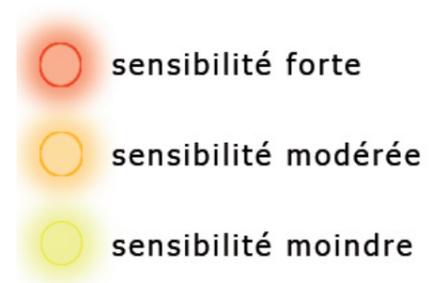
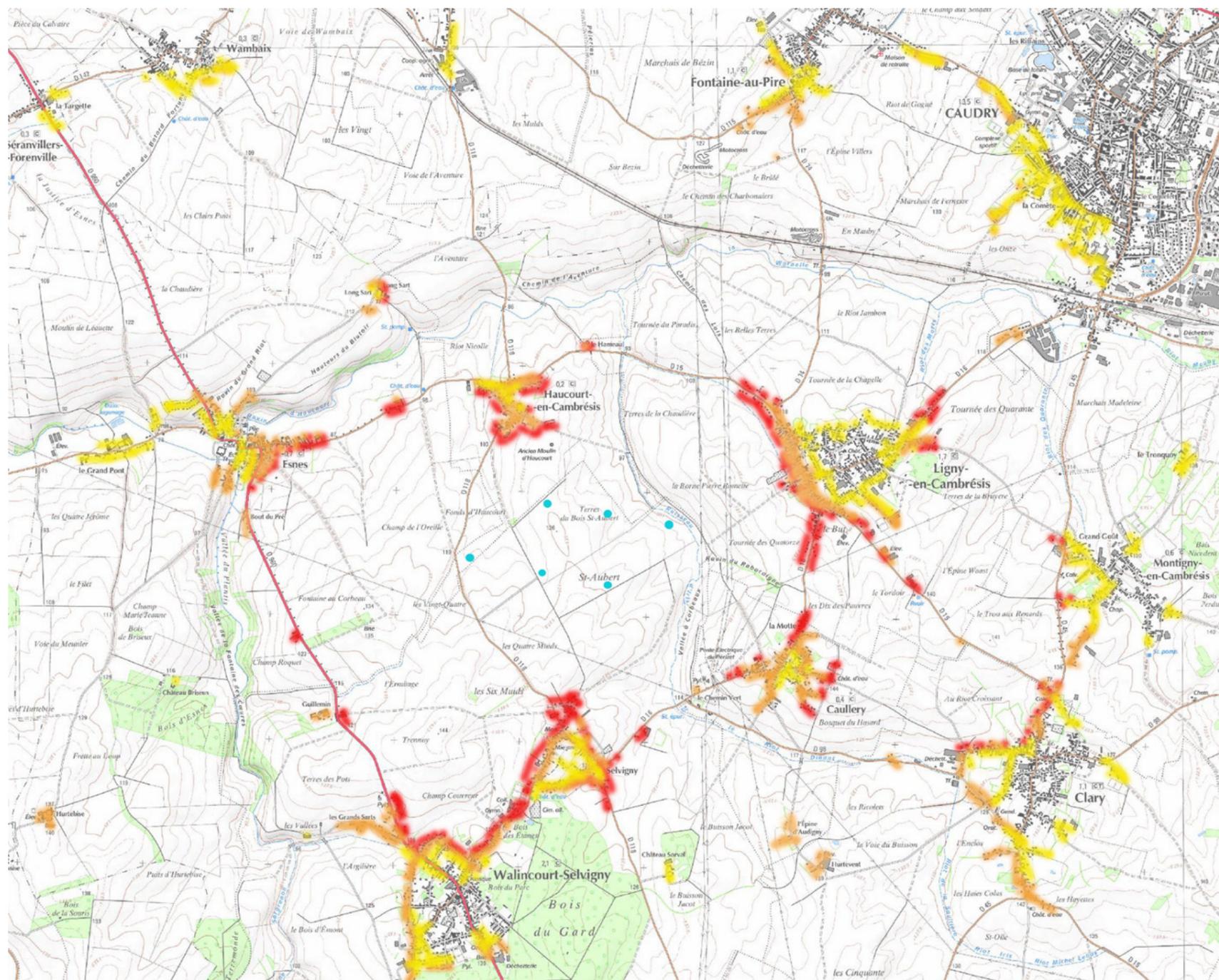
- le pourcentage de sorties de villages (routes), d'où l'on voit potentiellement des éoliennes à moins de 5 km, exprime une situation d'encerclement du village, éprouvée dans les déplacements au quotidien. Le seuil de 50% fixé comme indice d'alerte est atteint ou dépassé par 2

des 5 villages échantillonnés. Il est cependant à croiser avec les autres indices. Précisons que le calcul de l'effet d'encerclement ne tient pas compte de la taille de l'agglomération. En effet, depuis le centre d'une ville (ou à la sortie d'une ville), le sentiment d'encerclement est différent de celui perçut depuis le bourg d'un petit village, où les champs visuels sont plus larges et plus propices à des vues lointaines sur le paysage. Les résultats des tableaux 1 et 2 sont donc à relativiser et doivent être replacés dans le contexte particulier de la commune en question. De plus, la visibilité des éoliennes depuis la sortie du village, contribue plus ou moins au sentiment de saturation, selon la composition, l'éloignement et la densité des parcs. Dans le cas présent, le nombre d'éoliennes reste aujourd'hui réduit et en réalité, la distance et les obstacles visuels du territoire diminuent la perception potentielle des parcs éoliens.

Rappel : la thématique relative au bâti ci-avant (cf. Chapitre 6) permet d'évaluer les relations visuelles avec leur environnement des villes et villages proches du secteur de projet.



LE BATI



SENSIBILITES DES HABITATIONS



Synthèse des conclusions des fiches et des photomontages

Exposition des villes et villages

Le site du Bois de St Aubert est jouté par des villages de conformations et d'implantations variées: village-rue pour Walincourt-Selvigny et village-groupé pour Caullery, Haucourt-en-Cambrésis, Esnes, Ligny-en-Cambrésis. Cette conformation relativement homogène a tendance cependant, selon la pression urbaine qui s'exerce sur ces communes, à s'étendre le long des voies existantes en dehors parfois des limites naturelles du bourg original.

La plupart des communes, de par l'implantation du bâti et leur ceinture verte, ne seront en centre-ville que modérément, voire très faiblement exposées à la vue du parc. Quelques maisons situées plus en périphérie cependant peuvent y être plus sensibles. D'où des variations de couleurs sur la carte ci-contre exprimant les sensibilités de certaines communes à la vue des éoliennes du parc du Bois de St Aubert.

D'autre part, le village de Haucourt-en-Cambrésis situé au plus près du parc aura une vue dégagée vers les éoliennes depuis le plateau non bâti et des vues partielles du parc depuis le centre- bourg.

Dans l'ensemble, peu d'habitations seront finalement fortement soumises à la vue des éoliennes. Et bien souvent, seuls un ou deux mâts entreront dans le champ visuel.

Les bourgs, aux typologies et à la densité relativement variées, entretiennent des relations visuelles diverses avec le site projeté mais restent dans l'ensemble modérées du fait de la présence de boisements ou de rideaux boisés dans les vallées et le long des infrastructures. Elles sont particulièrement fonction du relief (implantation au creux des vallées humides sur les versants des vallées, plus rarement sur les plateaux).

L'extension des petits bourgs et villages est modérée. Ce sont ces extensions urbaines qui restent potentiellement les plus exposées en leurs franges à la vue du paysage alentour, et donc du site de projet éolien.

Au regard du contexte paysager du parc éolien, les secteurs les plus exposés à la vue des futures éoliennes sont :

- le bourg de Haucourt-en-Cambrésis en totalité car le plus proche des éoliennes, le village de Walincourt-Selvigny, en ses franges nord, de Caullery et Ligny- en-Cambrésis en leurs franges ouest, villages situés sur le pourtour immédiat du site éolien. Esnes, reste le village le moins impacté car le plus protégé par le relief et la végétation, seuls les points hauts à flanc de coteau seront exposés partiellement au parc éolien.

Ils sont partiellement exposés à la vue des machines sur leurs parties orientées vers le parc ou très ponctuellement selon les perspectives offertes depuis les rues et chemins alentours. Le cordon végétal qui les enveloppe pour partie, en saison de végétation plus particulièrement et les modulations du relief à la parcelle diminuent cette exposition. Les coeurs des villages sont peu exposés à la vue du parc (Caullery et Ligny- en-Cambrésis), voire pas du tout (Esnes, Walincourt-Selvigny).

Rappelons que du fait de l'implantation des machines en deux lignes orientées est-ouest, les villages situés au nord et au sud du parc éolien (Haucourt-en-Cambrésis, Walincourt-Selvigny) auront une vue latérale, le parc s'étire, il prend une part plus conséquente dans le paysage soulignant les lignes naturelles du paysage (relief, boisements) ou des infrastructures . Les communes situées à l'est et à l'ouest (Caullery, Esnes et Ligny- en-Cambrésis) ont une vue plus dans l'axe des deux lignes, réduisant ainsi souvent l'emprise visuelle du parc à deux mâts surmontés d'un bouquet de pales.



LES AXES ROUTIERS



Photomontage 99 D960 à la sortie sud d'Esnes



Photomontage 26 # carrefour RD643/ D115 Fontaine-au-Pire



Photomontage 49 # D118C Esnes



Photomontage23# D15 Esnes



Photomontage132 # A26 - D56 Marcoing



Photomontage 41#D141 #Villers-en-Cauchies



Photomontage127 RD15 # Ligny-en-Cambrésis

A26 au sud de
Walincourt-SelvignyD942 Solesmes
au-dessus de la
vallée de Selle

photomontage 142



Intérêt du choix de la thématique

L'impact visuel d'un projet éolien sur les axes routiers est le second à être évalué, car lui aussi, comme la thématique précédente du bâti, concerne le quotidien des résidents et la qualité de leur cadre de vie.

En général ouverts sur le paysage, ils offrent des vues d'ensemble sur le projet éolien. L'impact visuel se mesure depuis les grands axes majeurs au trafic important, mais aussi depuis les routes secondaires moins empruntées, mais qui desservent le territoire proche du projet éolien.

Notons que la perception des éoliennes est variable selon la vitesse de l'automobiliste. Ainsi depuis les axes majeurs (A26,...) où la vitesse est plus importante, la vue est plus cadrée, la perception des éoliennes est aussi plus courte c'est ce que nous avons appelé "perception dynamique" dans les photomontages présentés plus loin.

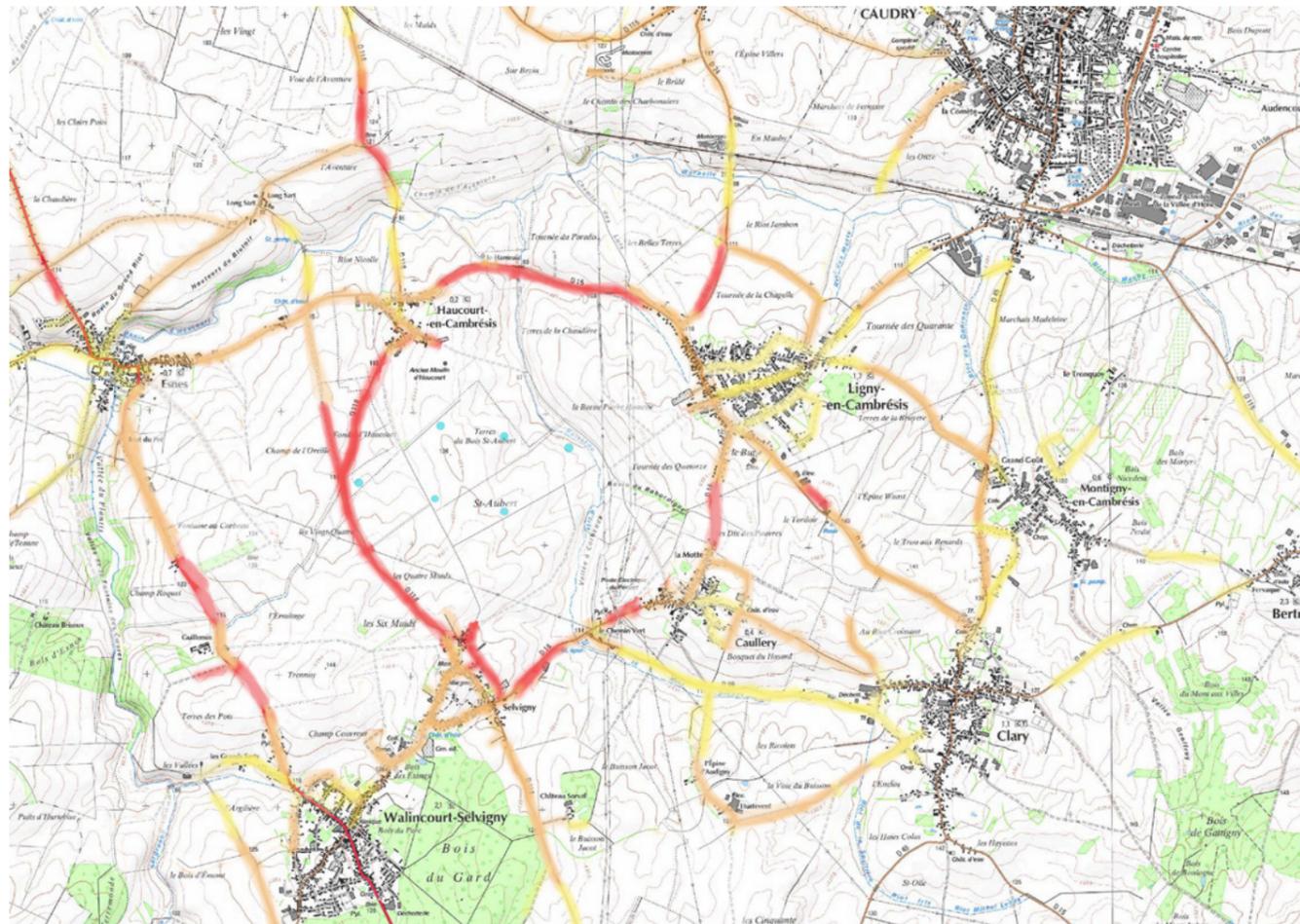
Au contraire depuis les voies secondaires (RD118, RD960,...), le temps et le champ de vision pour visualiser les éoliennes sont plus étendus.

Les photomontages sélectionnés présentent ainsi quelques vues lointaines au coeur ou en périphérie des villes et villages et essentiellement des simulations choisies pour leur proximité aux habitations des périmètres intermédiaire (6km) et proche (1 km).

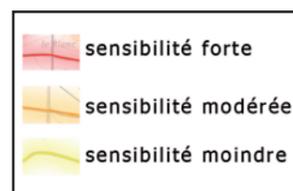
Le principe a été de visualiser l'impact du projet éolien à partir des points les plus éloignés jusqu'aux points les plus proches en se rapprochant peu à peu (de l'échelle territoriale à l'échelle locale).

Par ailleurs, les axes routiers les plus proches du site ont été plus spécifiquement étudiés. Ils sont présentés dans les pages suivantes par le biais d'une cartographie schématique et d'un reportage photographique illustrant leur exposition par rapport au projet éolien.





Carte de synthèse de sensibilité du territoire face au projet du site du Bois de St Aubert



Sensibilité des routes et chemins

Le travail réalisé au travers de la carte ci-contre consiste à identifier les infrastructures et leur associer un degré de sensibilité d'exposition par rapport aux projets d'implantation des éoliennes. Ces différents degrés de sensibilité sont déterminés par la proximité, l'exposition et les masques (le relief, la végétation, le bâti).

Le périmètre proche ne comprend pas de routes nationales et d'autoroutes. Les photomontages présentés plus loin permettent notamment de visualiser les visibilitées du parc éolien du Bois de St Aubert depuis les infrastructures du réseau primaire.

Les routes et chemins compris dans le périmètre très rapproché des éoliennes sont bien évidemment les plus exposés.

Il s'agit de :

- **les routes D118C et la D118 à l'ouest du projet.** La route D118C constitue la limite ouest du projet, c'est aussi la seule route qui traverse le plateau du nord au sud parallèlement à la RD960 plus à l'ouest. Cette petite route pavée n'est guère utilisée que par les engins agricoles. C'est la route qui sera aussi la plus exposée aux éoliennes offrant une vue latérale rapprochée sur le parc mais sur un tronçon relativement court de 2.8kms. La route D118 traverse le centre-bourg d'Haucourt-en-Cambrésis et rejoint la D118C à la sortie du village.

- **La route départementale D960 à l'ouest**

Cette route est la plus importante en terme de fréquentation car elle est l'une des voies radiales de Cambrai reliant notamment Walincourt-Selvigny. Celle-ci, cependant, est encaissée au nord à la sortie d'Esnes et se trouve souvent encadrée d'arbres d'alignement, elle ne sera donc exposée au parc éolien que sur de courts tronçons.

- **Les routes départementales D15 et D16 ceinturent le plateau**

Elles traversent à la fois les villages d'Esnes, Haucourt-en-Cambrésis, Ligny-en-Cambrésis, Caullery et Walincourt-Selvigny. Le plus souvent situées en fond de vallées, elles ne seront exposées que sur de courts tronçons, les habitations et la végétation faisant souvent obstacles à la vue.

- **Les chemins**

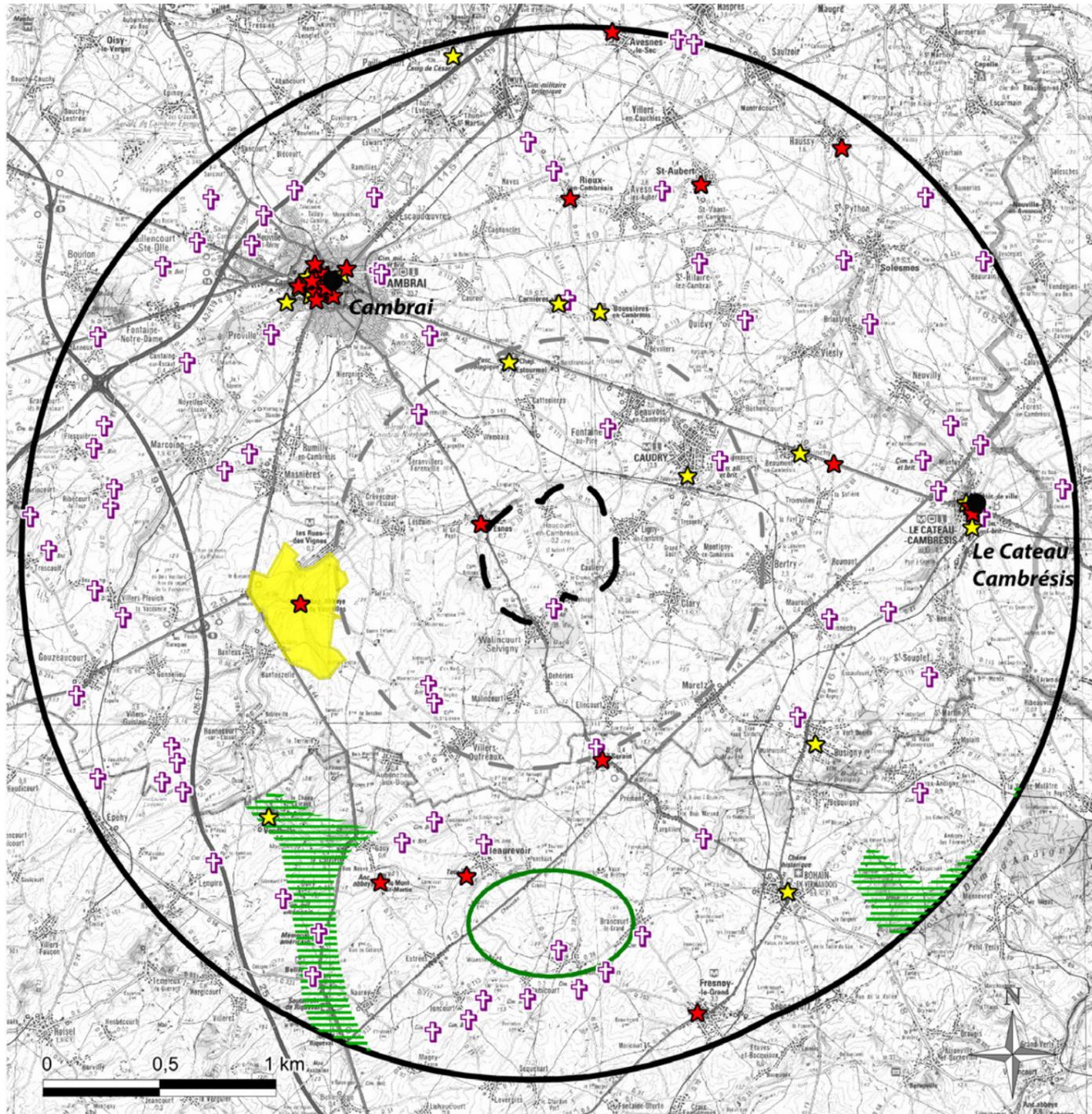
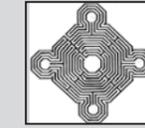
Le plus souvent à vocation de desserte agricole, les chemins créent un maillage à travers le plateau agricole. Ils seront plus ou moins exposés selon leur degré de proximité, la topographie ou tous autres obstacles pouvant s'interposer avec le parc éolien.

Comme cela a été dit plus haut, le champ de vision est limité par la proximité ; les parcs ne sont pas forcément perçus dans leur intégralité. A cela s'ajoute la vitesse du déplacement automobile et les moindres changements de direction qui font que les vues sur les éoliennes changent en permanence.

Dès que l'on descend vers les vallées, le paysage se referme, se cloisonne, et l'exposition des voies au projet s'amenuise, voire devient inexistante. De manière générale, toutes les routes qui parcourent les fonds de vallées, les bois... et qui se situent en contre-bas de reliefs (crêtes), ne sont pour ainsi dire pas exposées visuellement.

Nous tenons à rappeler que cette étude est un état des lieux à un instant donné. La sensibilité d'un paysage peut énormément varier en fonction des interventions sur le paysage et ce, dans des temps très courts : une démolition, c'est une fenêtre qui s'ouvre sur le paysage ; une construction, c'est un obstacle supplémentaire qui se dresse.





Intérêt du choix de la thématique

Les photomontages sont réalisés depuis les monuments historiques inclus au périmètre d'étude éloigné, voire pour certains situés au-delà. Ils sont parfois réalisés depuis leur environnement proche, afin de compléter l'évaluation des impacts visuels du projet éolien.

Ils illustrent l'impact des nouvelles éoliennes sur des sites et édifices à haute valeur patrimoniale souvent localisés dans des villages présentant une valeur architecturale et paysagère, qui sont des lieux régulièrement fréquentés par les promeneurs, les touristes,...

Par ailleurs, l'évaluation des impacts visuels du projet éolien sur les monuments historiques est plus spécifiquement étudié par le biais de fiches, pages suivantes.

Synthèse des conclusions des fiches et des photomontages

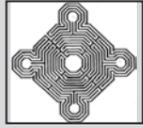
Le Monument Historique le plus proche se situe à 1.3 km de l'éolienne la plus proche. Le bâtiment se situe à la confluence de deux ruisseaux: la Warnelle qui coule d'est en ouest et la Sagrenelle, cours d'eau temporaire orienté nord sud. Le château d'Esnes, classé et inscrit se trouve ainsi dans un fond de vallée encaissé à 78m NGF soit plus de 48 m de dénivelé avec le point le plus haut du plateau (126m NGF) où est situé le parc éolien projeté. Le relief et la végétation empêchent ainsi toute visibilité et co-visibilité avec le château.

Une majorité de bâtiments inscrits ou classés sont situés dans le périmètre éloigné du site du projet du Bois St Aubert et la présence végétale des bois, de la vallée de l'Escaut et des nombreux riots, torrents, ruisseaux qui entaillent les plateaux, ... empêchent les relations visuelles avec le site.

Les implantations bâties étant situées en fond de vallée le plus souvent dans un écrin de verdure, ils n'ont aucune visibilité sur le site.

Ainsi, la sensibilité des édifices protégés par rapport au développement du projet éolien et leur exposition au parc éolien du «Bois de St-Aubert» peuvent être considérées majoritairement comme étant faibles voir nulles.





LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Esnes	1971/10/18	Château d'Esnes	MH Classé	79 m	1,3 km	fermé, bâti, bois

Édifice / Site : Château

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Esnes

Dénomination : château

Éléments protégés MH : grange ; pavillon ; tourelle ; escalier ; portail ; élévation ; tour ; toiture ; BATIMENT

Propriété : propriété d'une personne privée

Protection MH : 1971/10/18 : classé MH ; 1971/10/20 : inscrit MH

Façades et toitures du pavillon d'entrée situé au nord avec ses deux tours rondes ; tour de l'angle nord-est avec la tourelle d'escalier qui lui est accolée ; façade ouest de l'aile est et toiture correspondante ; façade sud depuis le portail sud jusqu'à la tourelle, ces deux éléments compris, et toitures correspondantes (cad. E 299) : classement par arrêté du 18 octobre 1971 ; Les façades et toitures des bâtiments du château (à l'exception des parties classées et du bâtiment bas reliant au nord le portail et l'aile est) ; les façades et les toitures de la grange (cad. E 299) : inscription par arrêté du 20 octobre 1971

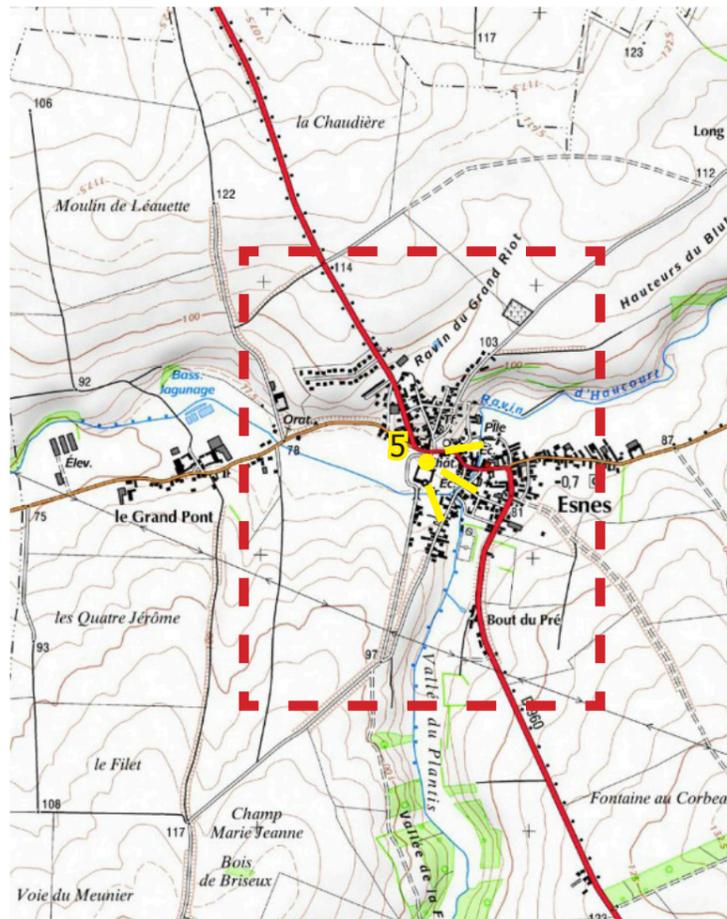
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107516 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

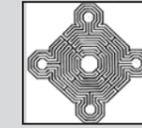
Perception modérée par l'encaissement du château et la végétation > **covisibilité faible**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

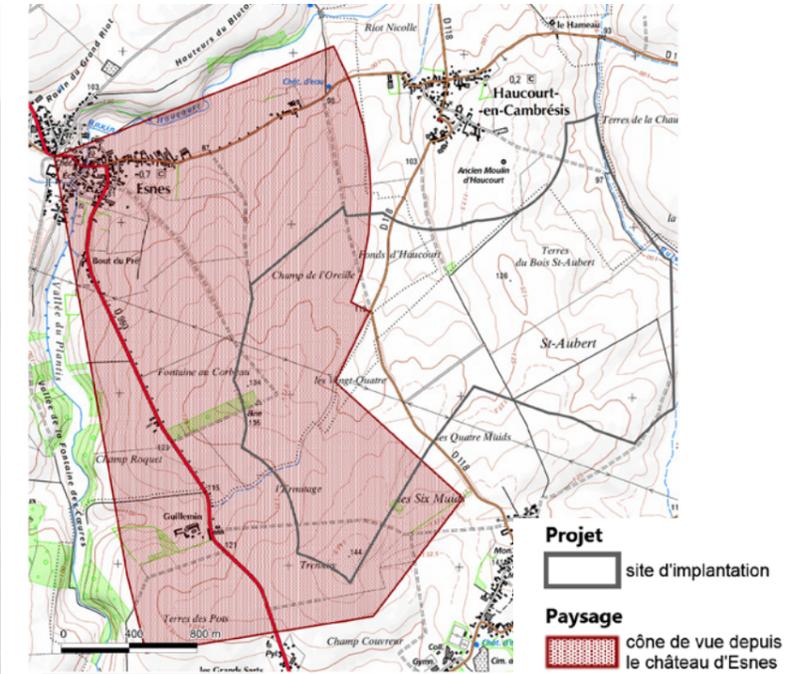
Perception de l'extrémité des pâles d'une éolienne depuis le pied du château > **impact visuel faible**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **faible**

Photomontage n°5



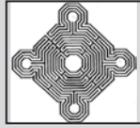
Photographie du Château d'Esnes. Source : Wikipédia Commons



Cône de vue depuis le Château d'Esnes réalisé avec le logiciel Windpro par Eco-tera Développement



Photomontage 5 : Au pied du Château d'Esnes

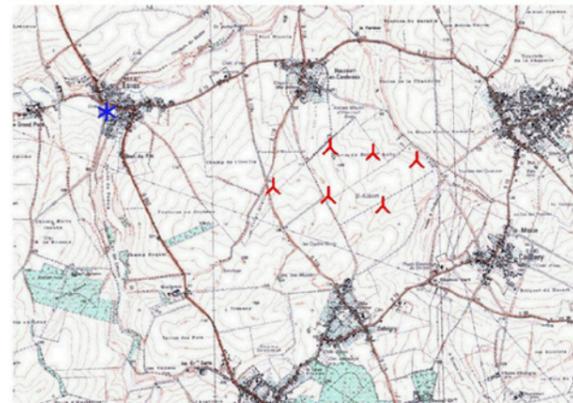
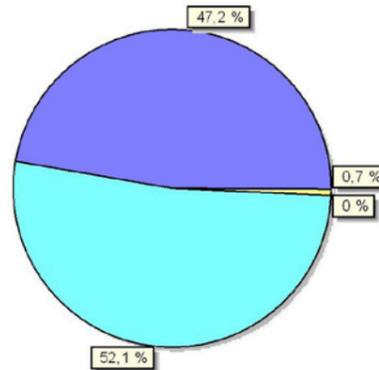


LE PATRIMOINE

ZVI - Visibilité des parcs. Résumé

Calcul: ZVI parc éolien du Bois de St-Aubert + chateau d'Esnes

Etendues des zones de visibilité des parcs



Echelle 1:75 000
 * Nouvelle-éolienne * chateau d'Esnes

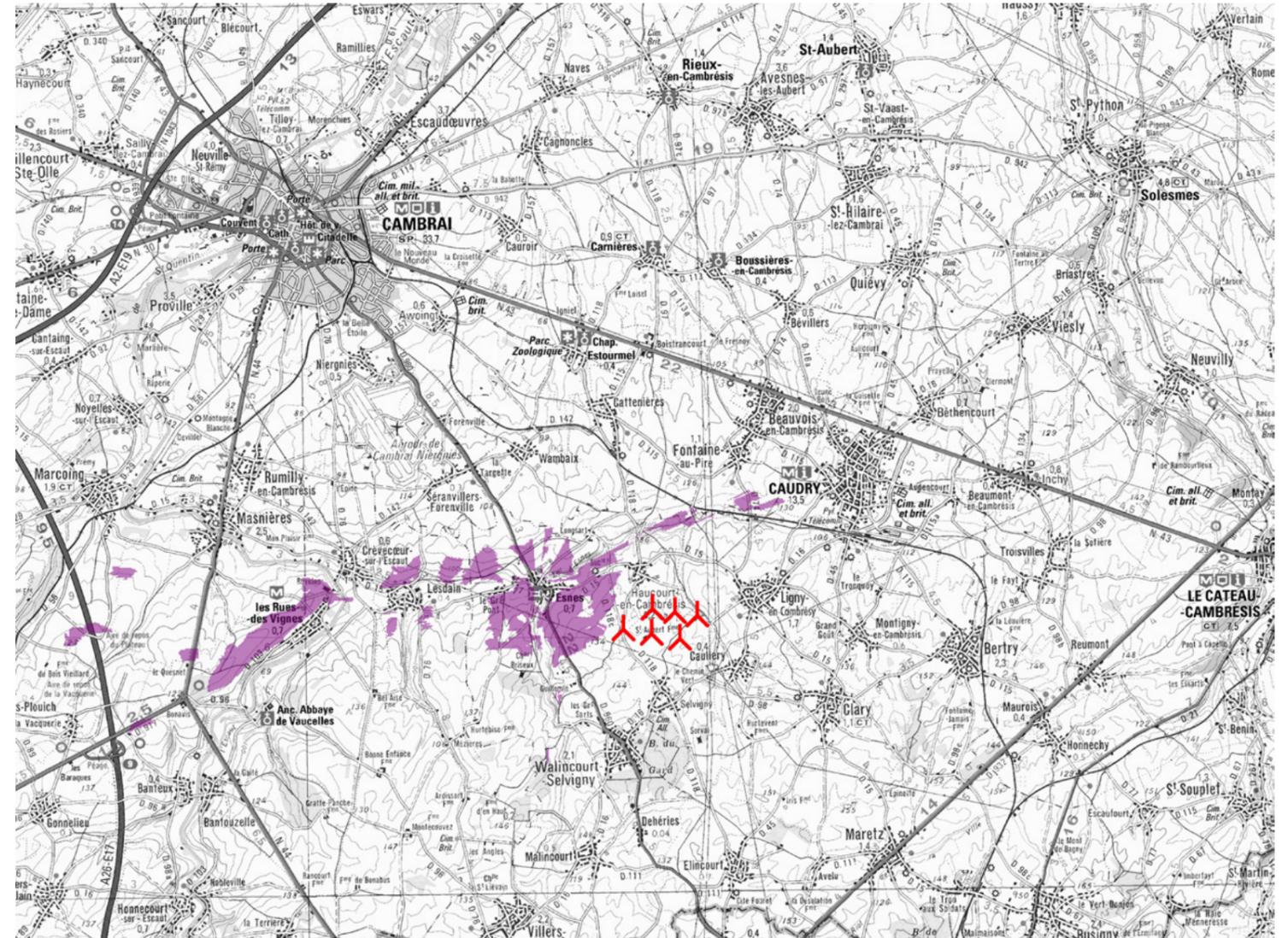
Hypothèses de calcul

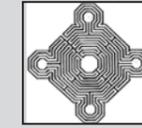
Centre de la zone étudiée NTF Fuseau: 1 Est: 671 844 Nord: 1 266 245
 Côté X de la zone étudiée 35 329 m
 Côté Y de la zone étudiée 35 168 m
 Résolution du calcul 25 m
 Hauteur du regard 1,6 m
 Aire de la surface étudiée 124 608 ha
 Haut. éol. utilisée pour le calcul de visibilité Haut. de moyeu + 1/2 diamètre de rotor
 Obstacles utilisés dans le calcul 0
 Données altimétriques Courbes de niveau: Dalle_04_complete.map (1)
 Hauteurs végétation Objet Données-surfaces (ZVI): ZVI_REGIONS_windpro.projets.w2r (1)
 Hauteur par défaut 0,00 m
 Nouvelles-éoliennes utilisées dans le calcul 6
 Eoliennes-existantes utilisées dans le calcul 1

Pas d'éloignement max. des éoliennes

Résultats ZVI

Répartition de la visibilité des parcs	Surface(s)		Calque	Nombre d'éoliennes	Capacité totale [MW]	Hauteur [m]	Type
	[ha]	[%]					
Aucun	58 823	47,2					
A	64 942	52,1	A Variante v02-2	6	12 000,0	95,0	VESTAS V100-2.0 2000 110,0
B	7	0,0	B chateau d'Esnes	1	22,0	9,0	RIISAGER 22 10,0
A/B	837	0,7					

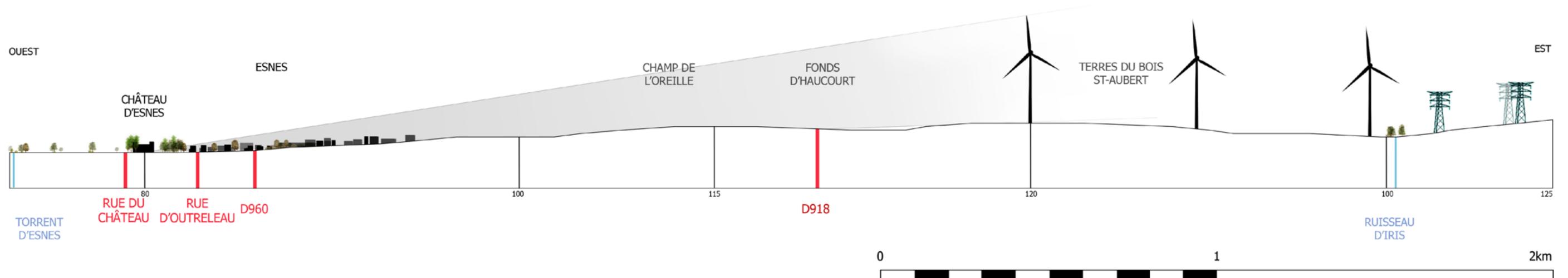


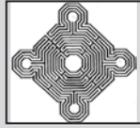


La cartographie, ci-contre, rend compte des zones depuis lesquelles une visibilité et/ou covisibilité existe entre une partie du parc éolien et le Château d'Esnes. Cette carte est réalisée en retenant les mesures suivantes: hauteur du regard = 1.5m, hauteur du château d'Esnes = 9.00m, hauteur des éoliennes au niveau du rotor = 95m.

Un peu plus de 52% du territoire d'étude permet une vue sur tout ou partie du projet du Bois de St Aubert, mais comme nous l'avons vu précédemment ce sont essentiellement les plateaux agricoles dénudés qui offrent des vues sur la parc éolien projeté.

On s'aperçoit également sur cette carte que la co-visibilité concerne 0.7% du site, soit 7 ha du territoire et localisée principalement depuis les plateaux agricoles. Le château situé dans la vallée boisée se soustrait en grande partie à l'impact visuel du parc éolien.





LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Caudry	2001/04/26	Maison Dumont	MH Inscrit	125 m	4,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Maison d'industriel dite maison Dumont

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Caudry

Adresse : 43 rue Emile-Salembier

Dénomination : maison

Éléments protégés MH : parc ; pergola

Époque de construction : 2e quart 20e siècle

Année : 1947

Auteur(s) : Vollery Charles (architecte)

Historique : Maison d'habitation construite en 1947 par Charles Vollery, architecte d'origine suisse spécialisé dans la construction d'usines. Cet architecte s'inspire des volumes, du principe de symétrie, et des matériaux mis en oeuvre à la villa Cavrois. La maison se développe sur cinq niveaux, avec terrasses et pergola.

Propriété : propriété d'une société privée

Protection MH : 2001/04/26 : inscrit MH

Ensemble des façades et toitures, ainsi que le parc (cad. AZ 445, 462) : inscription par arrêté du 26 avril 2001

Visite : fermé au public

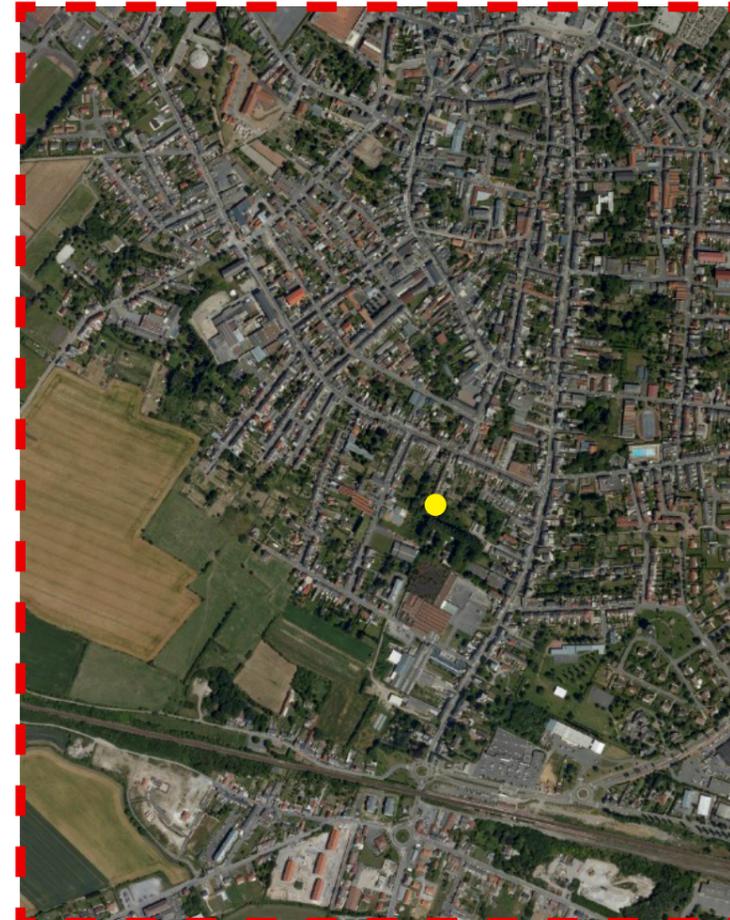
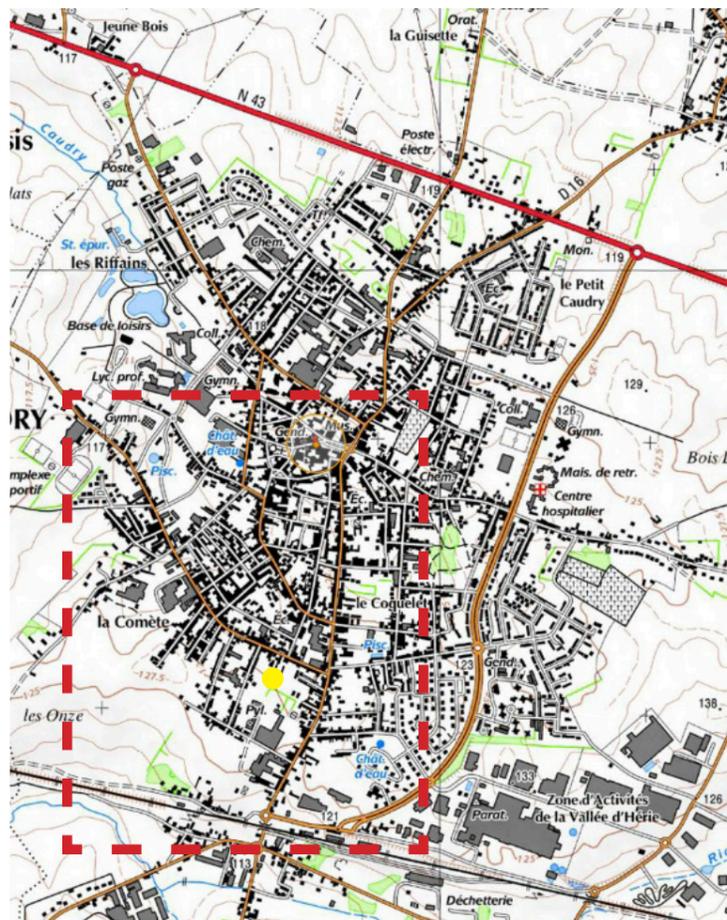
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA59000067 © Monuments historiques, 2001

Date versement : 2002/11/28

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



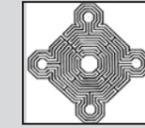
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

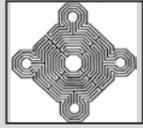
Aucune perception et distance avec le projet éolien importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**





LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Estourmel	1990/02/06	Chapelle Bricourt	MH Inscrit	72 m	5,7 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Chapelle Bricourt

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Estourmel

Adresse : rue de l'Église

Dénomination : chapelle funéraire

Éléments protégés MH : enclos ; clôture ; grille

Époque de construction : 3e quart 19e siècle

Année : 1865

Auteur(s) : Baralle Henri de (maître de l'oeuvre)

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1990/02/06 : inscrit MH

Chapelle Bricout, son enclos et sa grille de clôture, dans le cimetière (cad. B 280) : inscription par arrêté du 6 février 1990

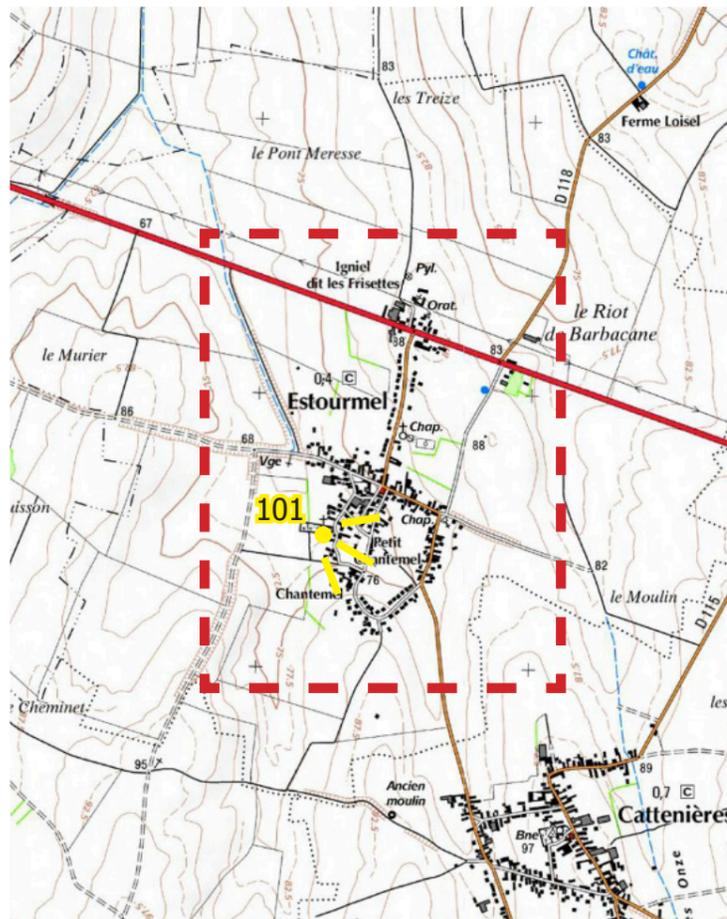
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107911 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

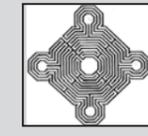
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis la chapelle > **impact visuel nul**CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**

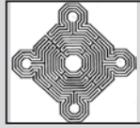
Panoramique n°101



Photographies de la chapelle Bricourt. Source : www.tourisme-cambresis.fr © françois moreau



Photomontage 101 : vue du cimetière de la Chapelle Bricourt, située sur la gauche



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Aisne	Serain	1914/02/10	Église de Serain	MH Classé	149 m	6,2 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Église

Localisation : Picardie ; Aisne ; Serain

Dénomination : église

Éléments protégés MH : clocher

Époque de construction : 16e siècle

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1914/02/10 : classé MH

Clocher : classement par arrêté du 10 février 1914

Visite : utilisation culturelle

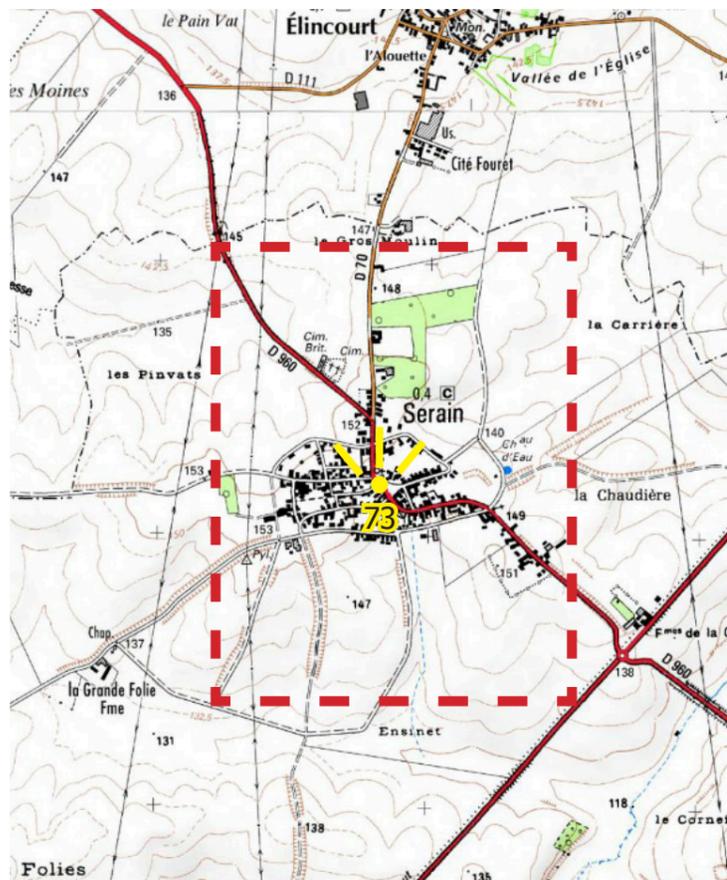
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00115927 © Monuments historiques, 1992

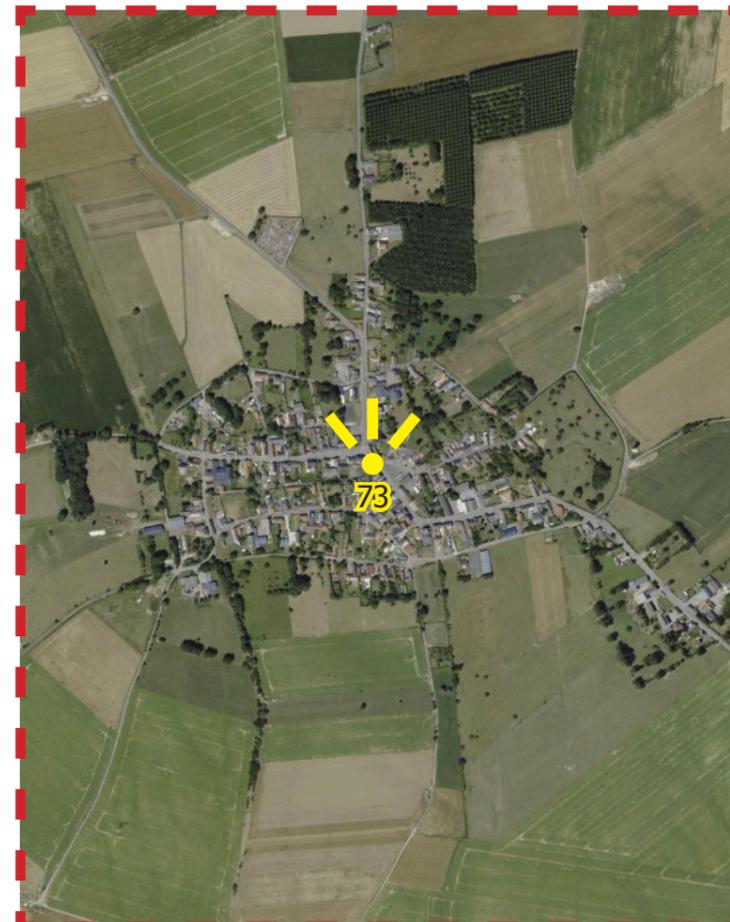
Date versement : 1993/12/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

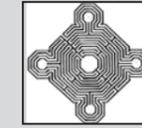
Perception modérée et distance avec le projet éolien importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis l'église > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**

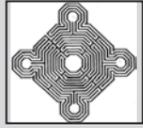
Voir Photomontage n°73



Photographies de R. Bouquet, église de Serain. Source : Ministère de la Culture



Photomontage 73 : Vue depuis la rue Paul Doumer en direction du nord



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Boussières-en-Cambrésis	1990/10/10	Église	MH Inscrit	86 m	7 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Église

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Boussières-en-Cambrésis

Dénomination : église

Éléments protégés MH : tour ; décor intérieur

Époque de construction : 3e quart 16e siècle

Année : 1572

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1990/10/10 : inscrit MH

Tour (cad. A 740) : inscription par arrêté du 10 octobre 1990

Observations : nombreux graffitis à l'intérieur et à l'extérieur.

Visite : utilisation culturelle

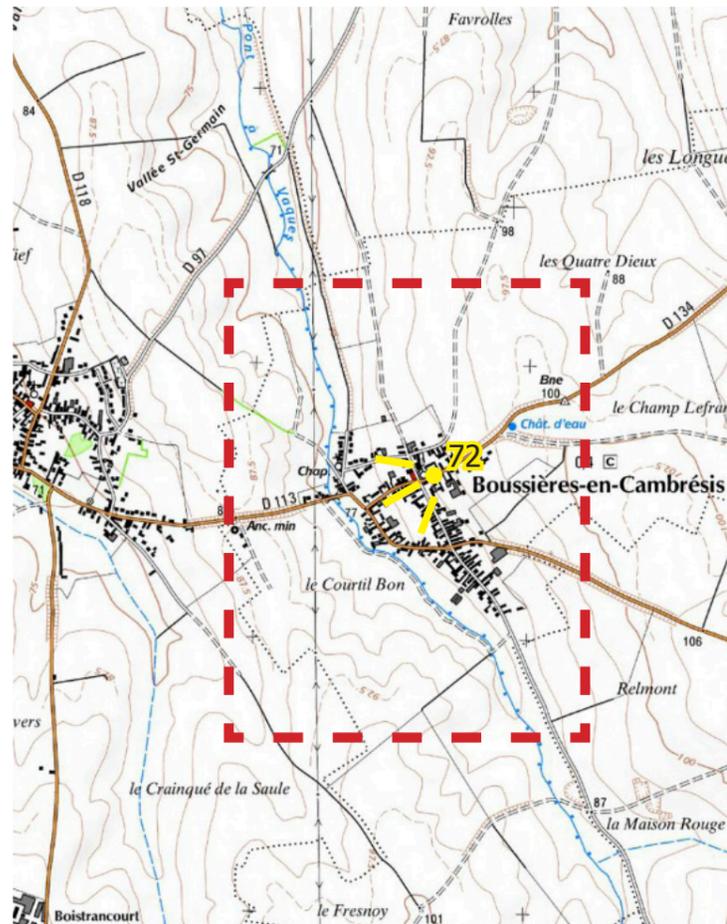
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107908 © Monuments historiques, 1992

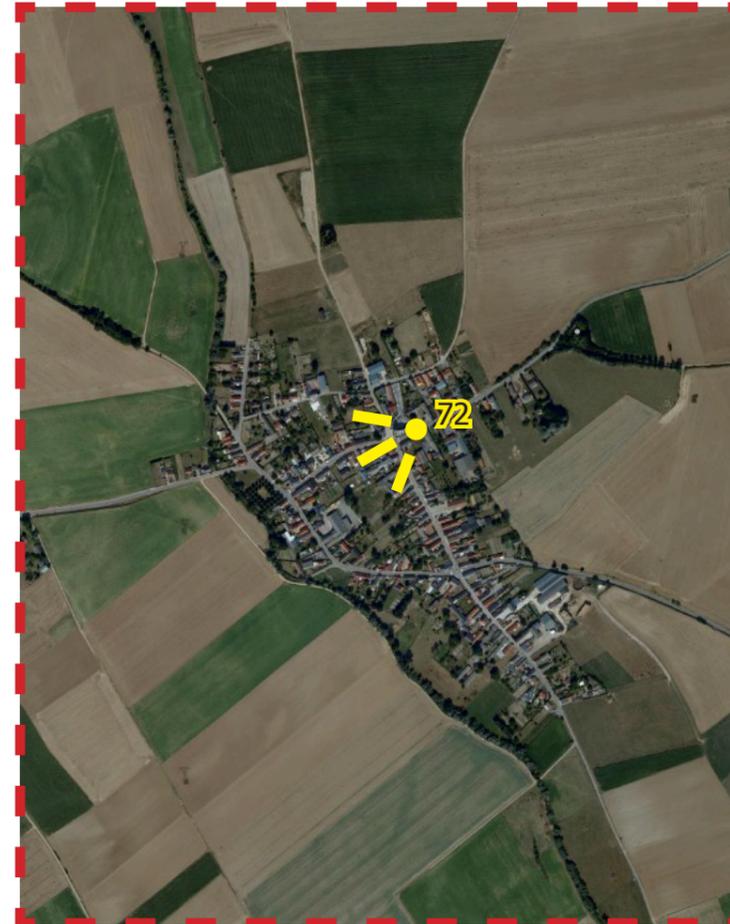
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

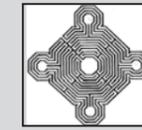
Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis l'église > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**

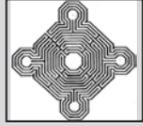
Panoramique n°72



Photographies de l'église Saint-Médard de Boussières-en-Cambrésis. Source : www.tourisme-cambresis.fr © françois moreau



Photomontage 72 : environnement fermé et bâti autour de l'église de Boussières-en-Cambrésis



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Carnières	1990/10/10	Église de Carnières	MH Inscrit	77 m	7,3 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Église

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Carnières

Dénomination : église

Éléments protégés MH : tour ; clocher

Époque de construction : 2e quart 16e siècle

Année : 1543

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1990/10/10 : inscrit MH

Tour (cad. B 415) : inscription par arrêté du 10 octobre 1990

Observations : Tour de l'ancienne église ; Restauration en 1889 par Roussel.

Visite : utilisation culturelle

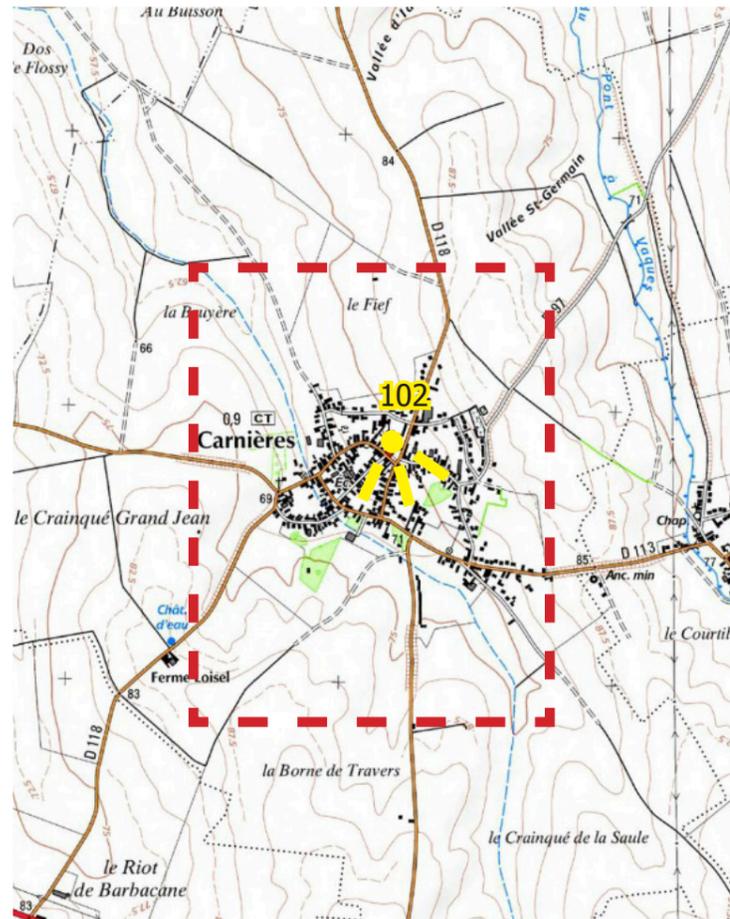
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107909 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

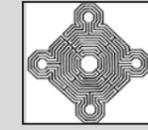
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

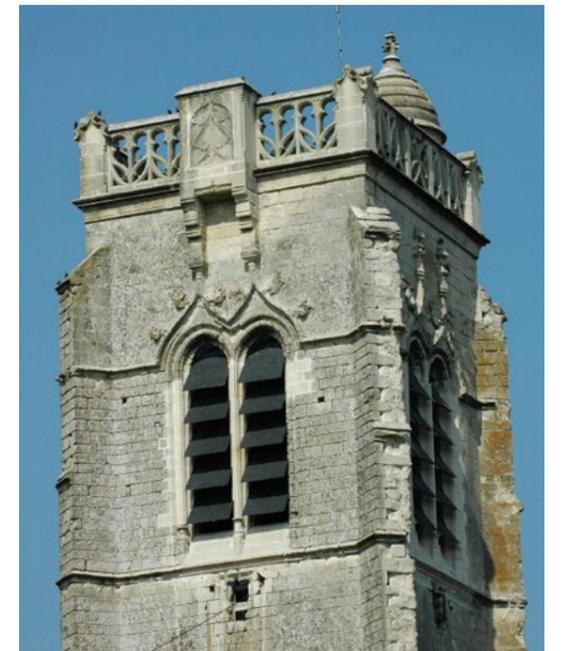
PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis l'église > **impact visuel nul**

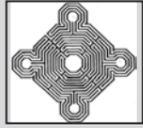
CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



photomontage 102



Photographies de l'église de Carnières. Source : www.tourisme-cambresis.fr © François Moreau



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Les Rues-les-Vignes	1920/08/20	Abbaye	MH Classé	72 m	7,3 km	fermé, alignements, bois, encaissement

Édifice / Site : Abbaye de Vaucelles

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Les Rues-des-Vignes anciennement commune de : Crèvecœur-sur-l'Escaut

Adresse : chemin de Honnecourt

Dénomination : abbaye

Éléments protégés MH : enclos ; échauguette ; SOL

Époque de construction : 12e siècle ; 18e siècle

Propriété : propriété d'une société privée ; propriété de la commune ; propriété d'une personne privée

Protection MH : 1920/08/20 : classé MH ; 1986/01/13 : inscrit MH ; 1987/12/22 : classé MH

Le bâtiment de l'ancienne abbaye de Vaucelles renfermant les salles du 12e siècle et située anciennement sur le territoire de la commune de Crèvecœur-sur-Escaut : classement par arrêté du 20 août 1920 ; Restes du mur de clôture ainsi que le sol avec les vestiges qu'il peut renfermer (cad. B 665, 667 à 671, 673 à 679, 681 à 683, 685 à 687, 699, 821, 838, 929 à 931, 966, 967) : inscription par arrêté du 13 janvier 1986 ; Les vestiges du bâtiment du 18e siècle ainsi que l'échauguette (cad. B 687 ; ZR 18) : classement par arrêté du 22 décembre 1987

Observations : Site archéologique : 59 517 12 AH.

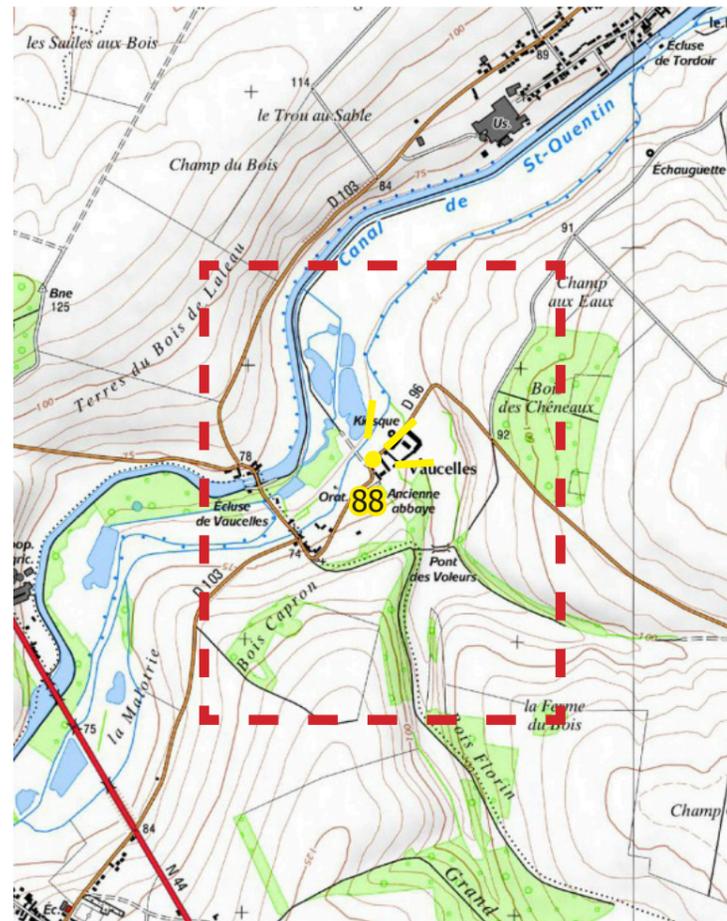
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107794 © Monuments historiques, 1992

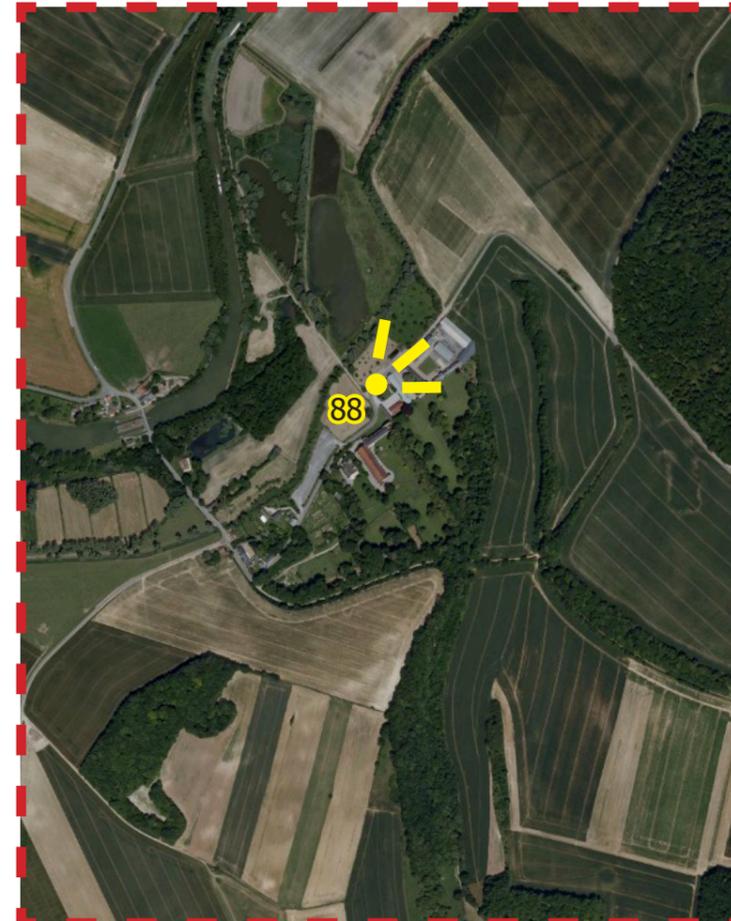
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

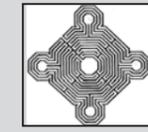
Aucune perception et distance avec le projet éolien importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception du fait de l'encaissement de l'Abbaye dans la vallée > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**

Panoramique n°88



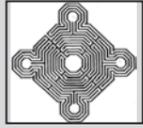
Source : www.nordpasdecalais.fr



Photographie de la salle capitulaire de l'Abbaye de Vaucelles. Source : www.gites-de-france-nord.fr



Photomontage 88 : Sur la D96, devant l'abbaye de Vaucelles



Covisibilité avec l'abbaye de Vaucelles

La coupe de terrain (hauteur x2) ci-dessous montre le cône de vue potentiel qui pourrait exister entre l'édifice et le parc éolien au niveau du pied de l'abbaye (cône gris).

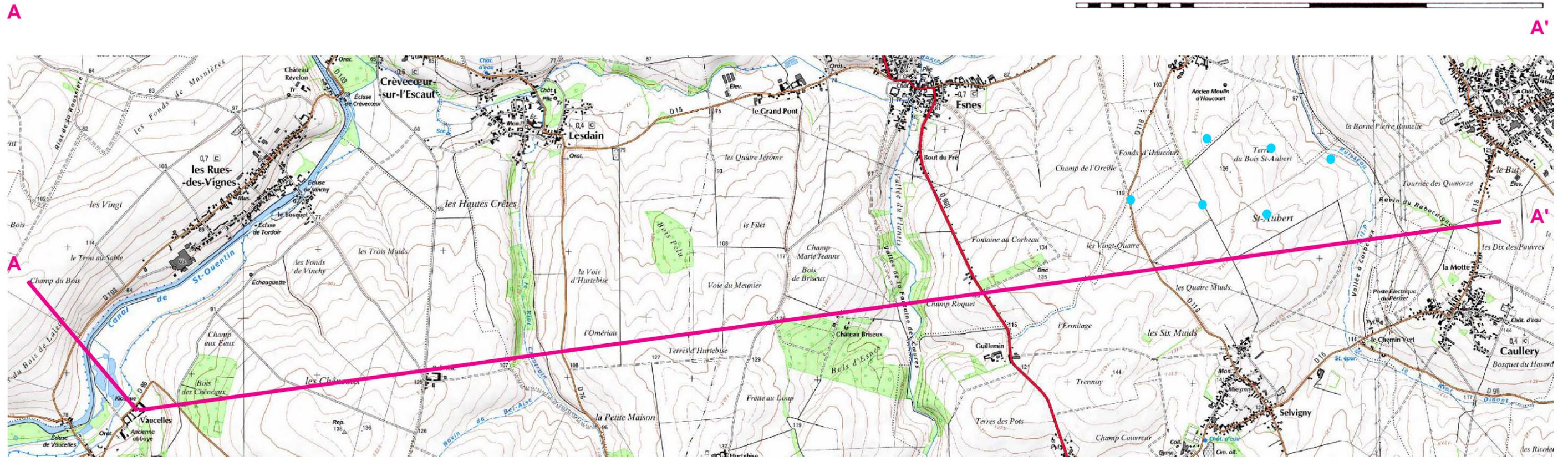
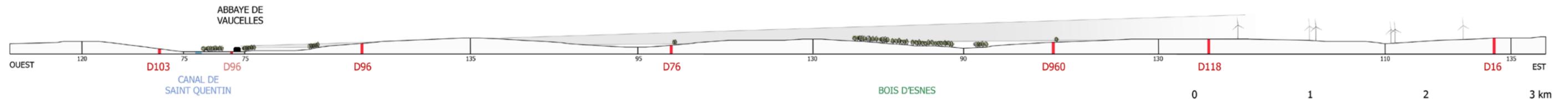
Depuis le pied de l'abbaye, on constate l'effet «coupure visuelle» exercés par la végétation et le relief encaissé de la vallée et des 2 collines (130m et 135mNGF) qui empêchera toute vue sur les éoliennes.

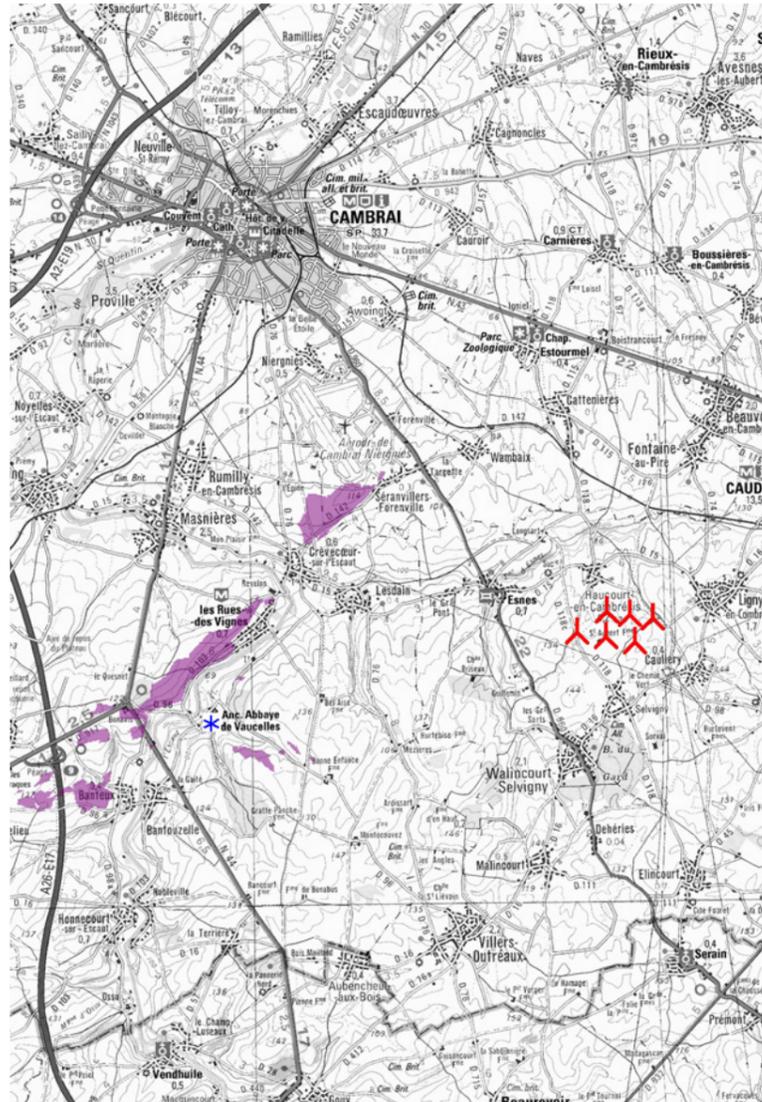
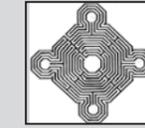
Il s'agit bien sûr d'une simulation schématique, dans la mesure où, sur le terrain, plusieurs éléments interviennent et modifient ce cône: bâti, arbres, haies, etc.. Et bien sûr la distance: l'éolienne du projet la plus proche de l'abbaye, se trouve à plus

de 7.3 kilomètres. A cette distance, les éoliennes sont à peine perceptibles au loin, sur la ligne d'horizon et n'ont plus d'impact paysager en tant que tel.

Depuis certains tronçons routiers, notamment ceux situés à l'ouest de l'abbaye, sur des points hauts, ou particulièrement dégagés (RD 644), certaines covisibilités entre le monument et le haut des pales de 2 éoliennes seront perceptibles mais elles seront très ponctuelles et lointaines, l'abbaye étant elle même noyée dans la végétation des rives de l'Escaut.

photomontages: 79, 88





- Nouvelle-éolienne
- Abbaye de Vaucelles

ZVI parc éolien du Bois de St-Aubert + Abbaye de Vaucelles: ZVI Impact Cumulé

tout ou partie du projet du Bois de St-Aubert et de l'abbaye de Vaucelles (18m) sont visibles

ZONE D'INFLUENCE VISUELLE THÉORIQUE DU PROJET DU BOIS DE ST AUBERT À HAUTEUR TOTALE (EN BOUT DE PALES, SOIT 150 MÈTRES) ET DE L'ABBAYE DE VAUCELLES (A HAUTEUR DU REGARD SOIT 1,6 MÈTRES)

WindPRO version 2.9.269 nov 2013

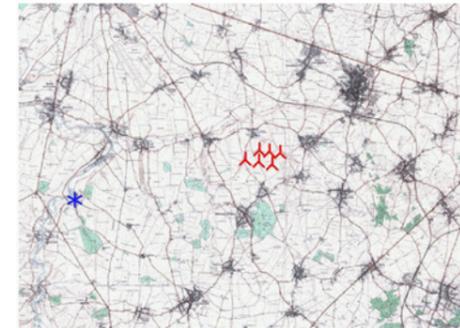
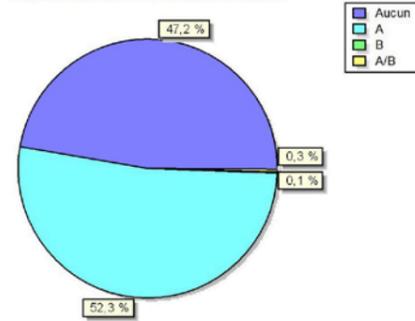
Projet éolien du Bois de Saint-Aubert

Imprimé le: 7 Page
18/07/2014 15:47 / 1
Titulaire de la licence:
Ecotera Développement S.A.S.
521 bd du Président Hoover
FR-59800 Lille
+33 3 20 37 60 31
Chertier / laura.chertier@ecotera-developpement.fr
Calculé:
18/07/2014 15:19/2 9 269

ZVI - Visibilité des parcs. Résumé

Calcul: ZVI parc éolien du Bois de St-Aubert + Abbaye de Vaucelles

Etendues des zones de visibilité des parcs



Nouvelle-éolienne abbaye de Vaucelles

Hypothèses de calcul

Centre de la zone étudiée NTF Fuseau: 1 Est: 671 832 Nord: 1 266 199
Côté X de la zone étudiée 35 222 m
Côté Y de la zone étudiée 35 366 m
Résolution du calcul 25 m
Hauteur du regard 1,6 m
Aire de la surface étudiée 124 962 ha
Haut. éol. utilisée pour le calcul de visibilité Haut. de moyeu + 1/2 diamètre de rotor
Obstacles utilisés dans le calcul 0
Données altimétriques Courbes de niveau: Dalle_04_complexe.map (1)
Hauteurs végétation Objet Données-surfaces (ZVI): ZVI_REGIONS_windpro.projets.w2r (1)
Hauteur par défaut 0,00 m
Nouvelles-éoliennes utilisées dans le calcul 6
Eoliennes-existantes utilisées dans le calcul 1

Pas d'éloignement max. des éoliennes

Résultats ZVI

Répartition de la visibilité des parcs	Surface(s)		Calque	Nombre d'éoliennes	Capacité totale [MW]	Hauteur [m]	Type
	[ha]	[%]					
Aucun	59 038	47,2					
A	65 361	52,3	Variante v02-2	6	12 000,0	95,0	VESTAS V100-2.0 2000 110,0
B	153	0,1	abbaye de Vaucelles	1	22,0	13,0	RIISAGER 22 10,0
A/B	410	0,3					

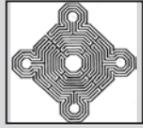
en conclusion

Nous avons choisi sur cette carte ci-contre d'évaluer la zone d'influence visuelle théorique entre l'abbaye de Vaucelles et le projet du Bois St Aubert.

Celle-ci couvre une superficie de l'ordre de 0.3 % du territoire étudié.

Cela signifie que depuis environ 0.3 % du territoire étudié des vues sont permises entre le parc du Bois St Aubert et l'abbaye à hauteur de vue d'homme (1.6m). Ces zones sont pour l'essentiel des zones d'intervisibilité (éoliennes projetées et abbaye dans des champs de vision différents) et ponctuellement des zones de covisibilité (éoliennes projetées et basilique dans un même champ de vision). ces co-visibilités seront cependant très limitées par la végétation qui n'est pas prise en compte pour la réalisation de cette carte.

Ainsi, le parc parc du Bois St Aubert ne sera pas visible depuis l'abbaye et générera des vues très réduites (intervisibilités ou covisibilités) avec l'abbaye. Celles-ci sont situées dans des zones non touristiques et non urbanisées, essentiellement sur les surfaces agricoles des plateaux.



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Inchy	2006/01/30	Temple protestant	MH Inscrit	120 m	7,8 km	fermé, bâti
Nord	Inchy	1936/08/28	Borne	MH Classé	110 m	8,8 km	ouvert, cultures

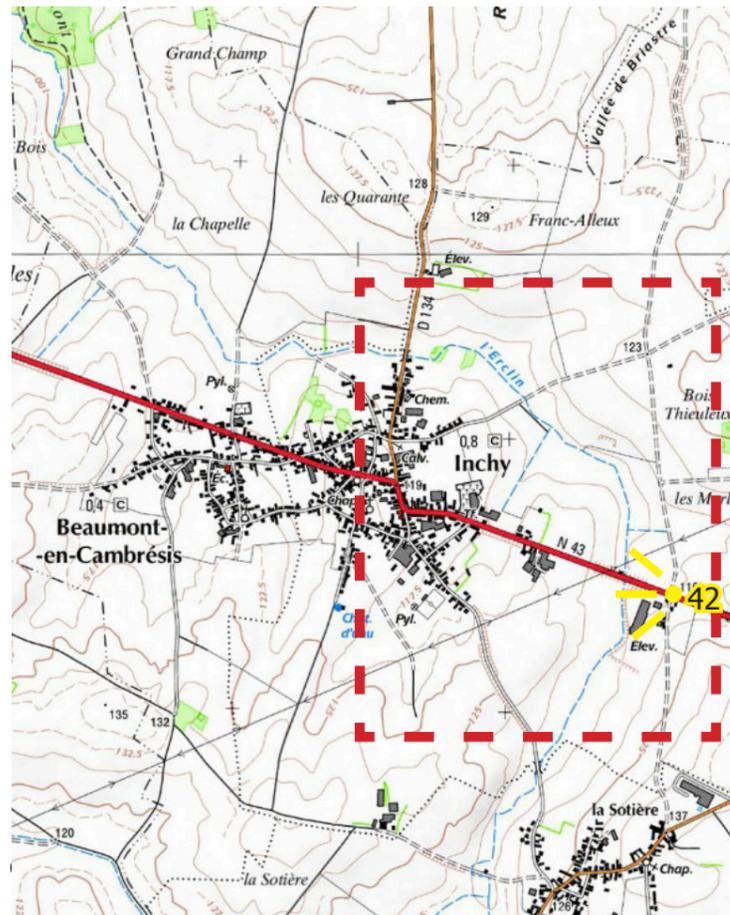
Édifice / Site : Borne ancienne

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Inchy
 Adresse : route 39, au croisement du C.V.de Troisvilles à Biastres
 Dénomination : borne
 Propriété : propriété de l'Etat
 Protection MH : 1936/08/28 : classé MH
 La borne : classement par arrêté du 28 août 1936
 Type d'étude : Recensement immeubles MH
 Référence : PA00107557 © Monuments historiques, 1992
 Date versement : 1993/11/03
 Date mise à jour : 2014/01/10

Édifice / Site : Temple protestant

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Inchy
 Adresse : 5 rue du Docteur-Eloire
 Dénomination : temple
 Éléments protégés MH : pavillon
 Époque de construction : 3e quart 19e siècle
 Année : 1857
 Historique : La communauté protestante du Cambrésis s'agrandit à la fin du 18e siècle et au début du 19e. L'oratoire d'Inchy, devenu trop petit, est remplacé en 1857 par un temple. C'est un édifice en briques, rectangulaire, implanté dans un terrain fermé par une grille avec, de chaque côté, un pavillon. La façade est de style néo-classique. Un portail en pierre est surmonté d'un fronton, le tympan est orné du livre saint, une croix en pierre termine la composition. L'intérieur, sans division, est couvert d'un berceau en anse de panier avec doubleaux moulurés.
 Décor : peinture
 État : désaffecté
 Propriété : propriété de la commune
 Protection MH : 2006/01/30 : inscrit MH
 Le temple ainsi que ses deux pavillons d'entrée en totalité (cad. A 601, 602, 604) : inscription par arrêté du 30 janvier 2006
 Type d'étude : Recensement immeubles MH
 Référence : PA59000117 © Monuments historiques
 Date versement : 2007/07/17
 Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

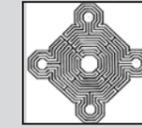
Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis l'église > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**

Panoramique n°42



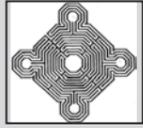
Borne d'Inchy. Source : www.tourisme-cambresis.fr © OT Cambrésis



Photographie du Temple Protestant.
Source : articles S. Besin et H. Déjardin (Jadis en Cambrésis)



Photomontage 42 : Sur la route nationale 43, depuis la borne ancienne d'Inchy

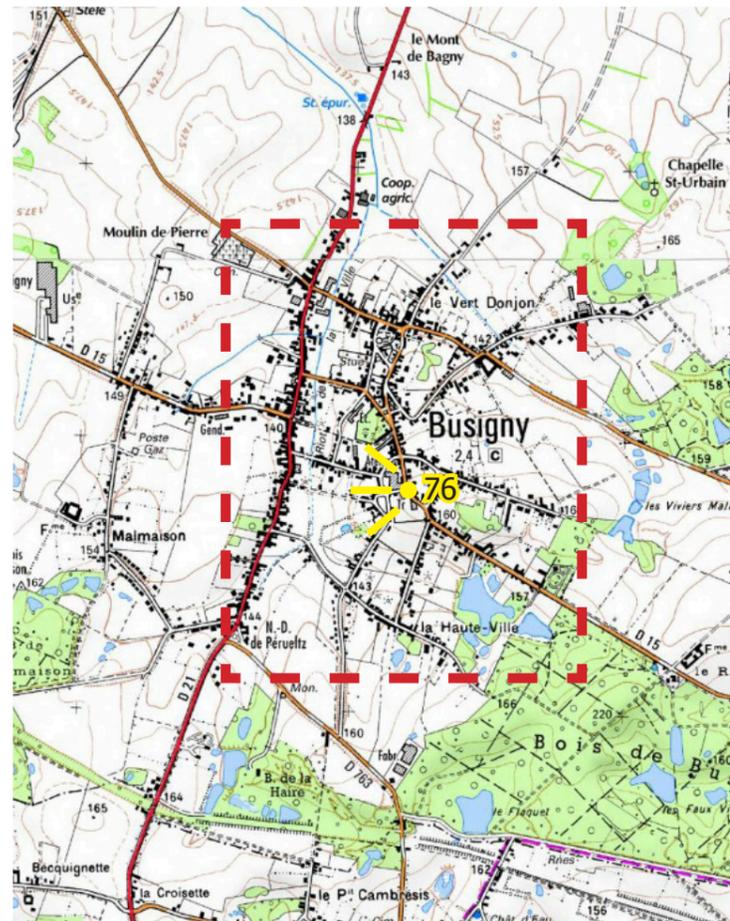


LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Busigny	1978/03/20	Château	MH Inscrit	161 m	9,9 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Ancien château
 Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Busigny
 Adresse : rue Pasteur
 Dénomination : château
 Éléments protégés MH : élévation ; tour ; toiture
 Propriété : propriété d'une société privée
 Protection MH : 1978/03/20 : inscrit MH
 Façades et toitures des deux tours subsistantes (cad. D 1115, 1116) : inscription par arrêté du 20 mars 1978
 Type d'étude : Recensement immeubles MH
 Référence : PA00107392 © Monuments historiques, 1992
 Date versement : 1993/11/03
 Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

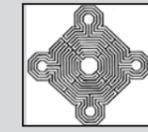
Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le château > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**

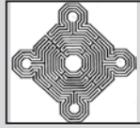
Panoramique n°76



Tours de l'ancien château de Busigny. Source : www.tourisme-cambresis.fr © alain battermann



Photomontage 76 : Vue vers l'ouest avec l'ancien château de Busigny sur la gauche



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Aisne	Beaurevoir	1920/12/10	Tour	MH Classé	137 m	9,9 km	ouvert, cultures

Édifice / Site : Ancien château

Localisation : Picardie ; Aisne ; Beaurevoir

Dénomination : château

Éléments protégés MH : souterrain ; tour

Époque de construction : 1er quart 14e siècle

Personnalité(s) : Jeanne d'Arc (personnage célèbre)

Historique : Ce château fut construit au début du 14e siècle, vers 1310. Se trouvant sur la frontière de l'Escaut, il eut à subir et à repousser de nombreux sièges. La tour Jeanne d'Arc est le seul vestige encore visible en surface du château démoli sous Louis XIV, dans lequel Jeanne d'Arc fut prisonnière quatre mois en 1430. Une partie des souterrains est bien conservée.

Propriété : propriété d'une personne privée

Protection MH : 1920/12/10 : classé MH ; 1937/06/04 : inscrit MH partiellement

Tour de guet dite Tour Jeanne d'Arc : classement par arrêté du 10 décembre 1920 ; Terrains sur lesquels s'élevait le château (cad. C 994 à 997, 1151, 1107, 1023 à 1026, 1047, 1048) : inscription par arrêté du 4 juin 1937

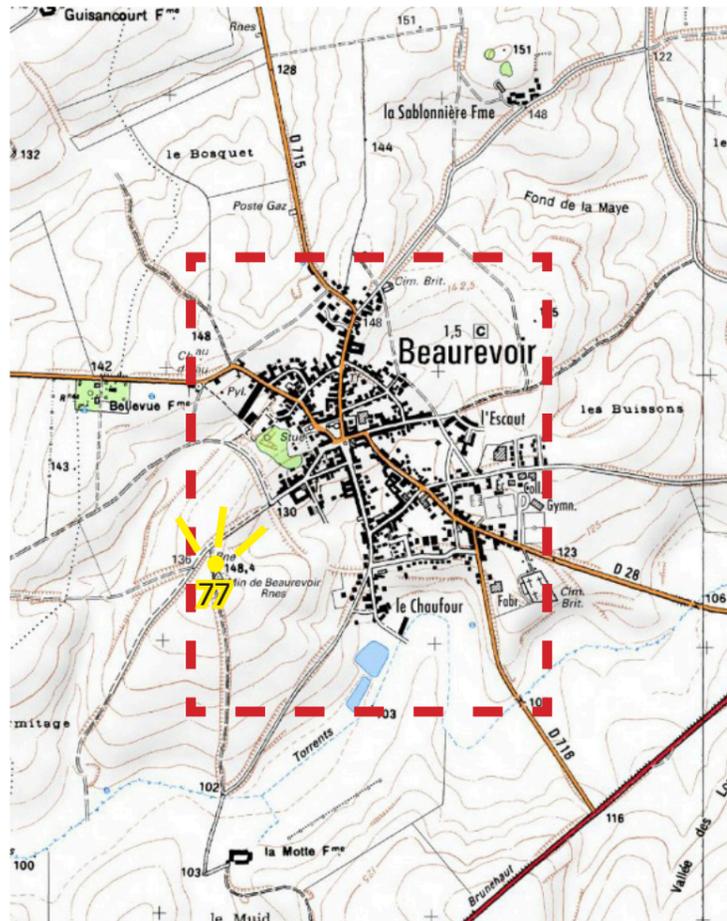
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00115522 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

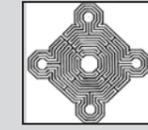
Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis la tour > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**

Panoramique n°77



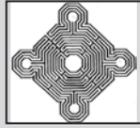
La Tour de Bearevoir vue de loin. Photographe : FRANQUELIN. Source : Panoramio



Tour de Bearevoir. Photographe : FRANQUELIN. Source : Panoramio

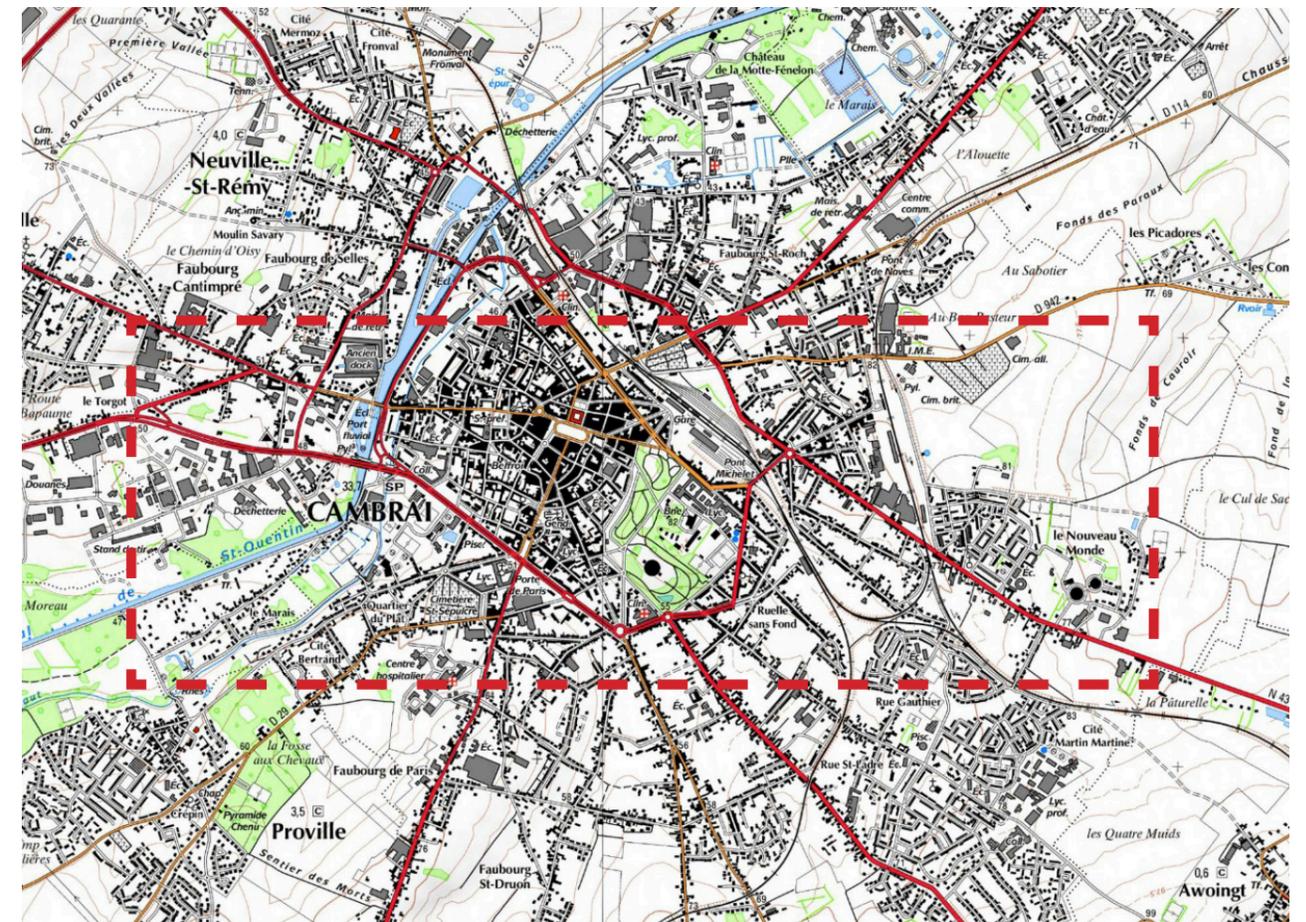


Photomontage 77 : Depuis la Tour de Guet , Bearevoir sur la droite



LE PATRIMOINE

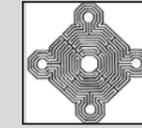
Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	02/08/1949	Béguinages St-Nicolas et St-Vaast	MH Classé	51 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	1920/04/30	Ancien Collège des Jésuites	MH Classé	54 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	02/04/1947	Maison (8 place du Marché)	MH Classé	62 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	31/08/1920	Maison espagnole	MH Classé	62 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	1889	Deux menhirs dits Pierres jumelles	MH Classé	60 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	16/10/1922	Ancien Hôtel de Simencourt	MH Classé	57 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	10/07/1942	Tour des Arquets	MH Classé	47 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	06/05/1942	Porte de Paris	MH Classé	50 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	18/04/1914	Porte Notre-Dame	MH Classé	60 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	24/09/1921	Palais épiscopal	MH Classé	54 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	26/11/1919	Eglise Saint-Géry	MH Classé	53 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	14/04/1932	Citadelle	MH Classé	69 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	21/09/1981	Ancien château de Selles	MH Classé	47 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	09/08/1906	Cathédrale Notre-Dame de Grâce	MH Classé	54 m	min. 10,1 km	fermé, bâti



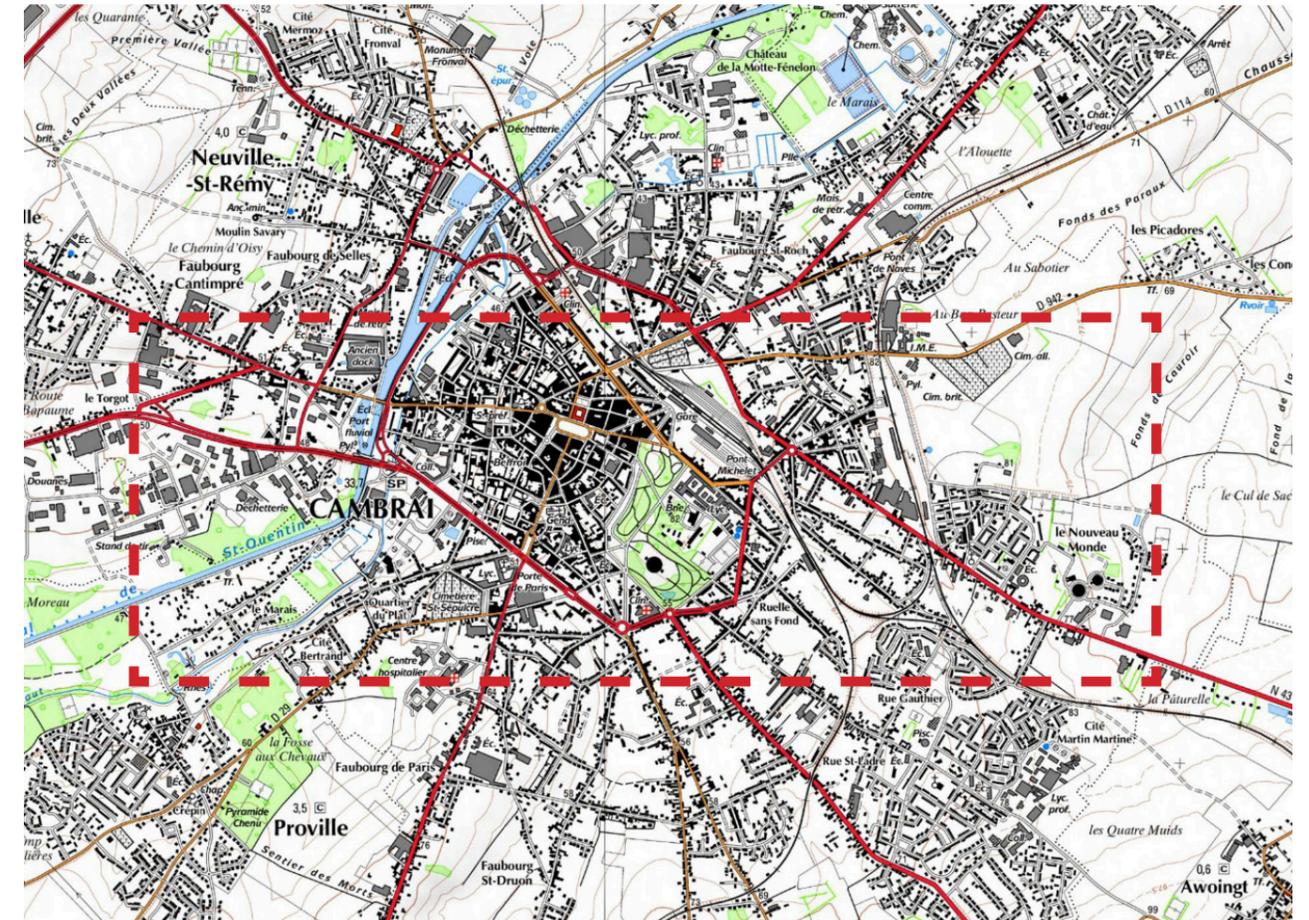
Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail



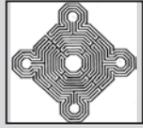
Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	16/07/1984	Béguinage Notre-Dame	MH Inscrit	49 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	20/11/1931	Maison du bailli de Marcoing	MH Inscrit	49 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	18/05/1927	Ancien Collège des Jésuites	MH Inscrit	54 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	01/12/1997	Tour du Caudron	MH Inscrit	46 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	02/03/1943	Ancien couvent des Récollets	MH Inscrit	44 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	01/12/1997	Tour Saint-Fiacre	MH Inscrit	49 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	16/12/2011	Ancien hôpital général	MH Inscrit	45 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	16/03/1932	Maison (10 place du Marché)	MH Inscrit	62 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	28/12/1984	Hôtel Leroi de Ville	MH Inscrit	62 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	19/03/1946	Maison (8 place du Marché)	MH Inscrit	62 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	16/02/2009	Hôtel consulaire de la CCI	MH Inscrit	60 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	28/12/1984	Ancien hôpital Saint-Julien	MH Inscrit	50 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	20/01/1986	Cercle philosophique Thémis	MH Inscrit	51 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	19/08/2004	Chapelle du refuge de l'abbaye de Vauc	MH Inscrit	52 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	15/07/1965	Tour Saint-Martin, dite aussi Beffroi	MH Inscrit	56 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	12/01/1931	Porte Saint-Ladre	MH Inscrit	70 m	min. 10,1 km	fermé, bâti
Nord	Cambrai	07/10/2013	Maison (18 rue Delphin-Dutemple)	MH Inscrit	55 m	min. 12.1 km	fermé, bâti



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail

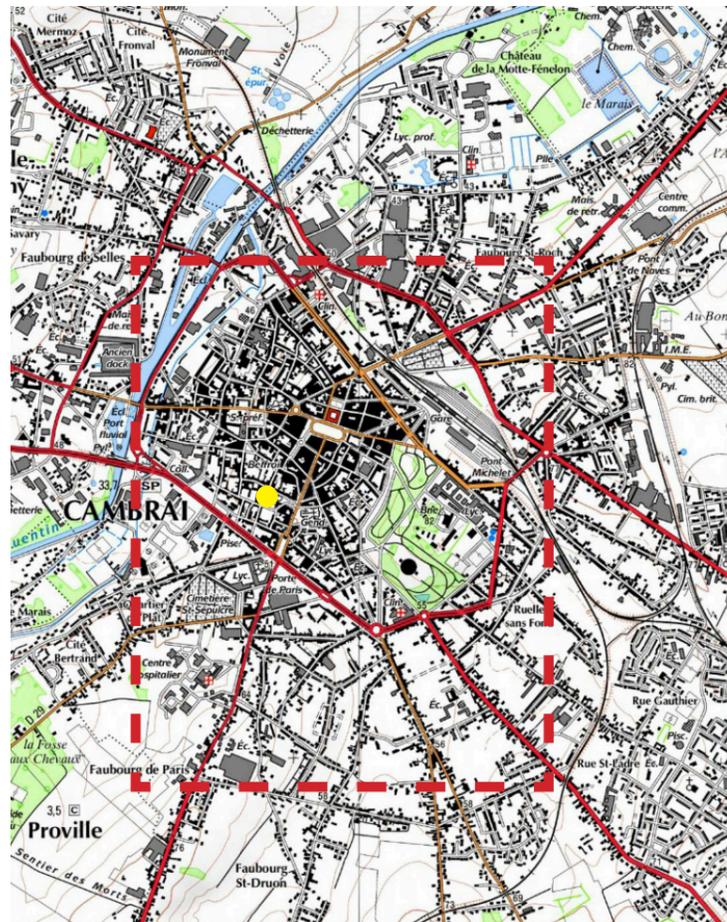


Vue aérienne. Source : Géoportail

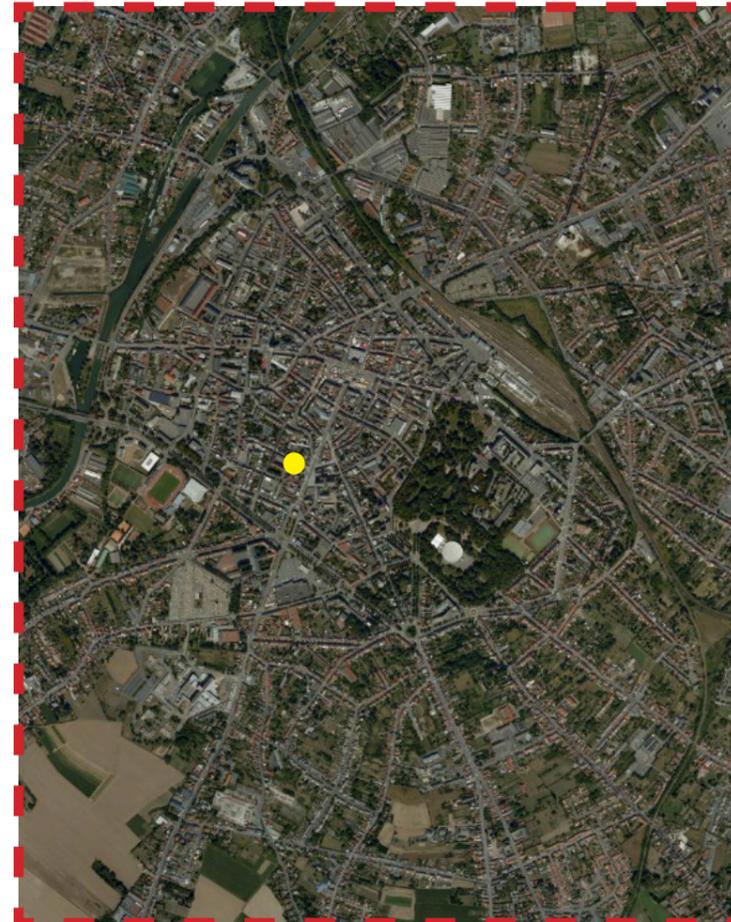


LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	1920/04/30	Ancien Collège des Jésuites	MH Classé	54 m	min. 10,1 km	fermé, bâti



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

Édifice / Site : Ancien Collège des Jésuites ou grand séminaire

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : rue de l'Ancien-Séminaire ; rue des Ecoles

Destinations successives : musée

Dénomination : collège

Éléments protégés MH : séminaire ; tribunal ; chapelle ; salle ; escalier ; rampe d'appui ; cour ; jardin ; décor intérieur

Époque de construction : 17e siècle

Historique : Les bâtiments du collège furent construits à partir de 1606 avec une première aile dont il reste un mur à croisés, puis une autre, rue des Ecoles, de 1612 à 1614. Une chapelle fut également édifiée de 1679 à 1694. Quelques travaux furent réalisés au 18ème siècle, notamment l'agrandissement de l'aile sud avec une salle au rez-de-chaussée. La chapelle et le collège furent vendus comme biens nationaux en 1796. En 1836, le diocèse racheta les bâtiments afin d'y installer le séminaire et les locaux furent restaurés et agrandis (construction de l'aile nord et prolongement de l'aile sud). Aliénés, en 1906, et donnés aux Hospices, les bâtiments furent à nouveau vendus par l'Etat au diocèse, en 1927.

Propriété : propriété d'une communauté d'agglomération

Protection MH : 1920/04/30 : classé MH ; 1927/05/18 : inscrit MH ; 1928/05/08 : classé MH ; 1930/08/25 : classé MH ; 2012/03/22 : inscrit MH

La chapelle : classement par arrêté du 30 avril 1920 - La façade et la toiture sur cour du bâtiment en bordure de la rue de l'Ancien-Séminaire ainsi que la façade sur cour et les toitures sur la rue des Ecoles et sur cour du bâtiment en retour sur la rue des Ecoles : inscription par arrêté du 18 mai 1927 - La façade sur rue et la toiture du bâtiment de l'ancien Grand Séminaire en bordure de la rue de l'ancien-Séminaire ; la façade en retour sur la rue des Ecoles et une zone de 6 mètres de terrain à l'entour de la chapelle : classement par arrêté du 8 mai 1928 - La grande salle du Tribunal Révolutionnaire au premier étage : classement par arrêté du 25 août 1930 - Les parties suivantes de l'ancien collège : le mur se prolongeant sur la rue des Ecoles, les façades et toitures de l'aile sud et de l'aile perpendiculaire côté rue Louis-Renard, les deux escaliers avec leurs rampes en bois et la salle du 18e siècle avec son décor au rez-de-chaussée de l'aile sud, la cour intérieure et le jardin (cad. AS 386) : inscription par arrêté du 22 mars 2012

Visite : ouvert au public

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107400 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

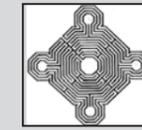
Date mise à jour : 2005/10/20

Source : Mérimée

PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN
Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE
Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



Chapelle du Grand Séminaire. Photographe : Dominique andré. Source : Panoramio



Nef de la Chapelle des Jésuites. Source : www.aspecambrai.org



Chapelle du Grand Séminaire.
Photographe : Dominique andré. Source : Panoramio



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	1920/04/30	Ancien couvent des Récollets	MH Classé	44 m	min. 10,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Ancien couvent des Récollets

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : rue Jean-Chollet

Dénomination : couvent ; abbaye

Éléments protégés MH : église

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1943/03/02 : inscrit MH

Ancienne église et les restes de l'ancienne abbaye situés au nord de cette église : inscription par arrêté du 2 mars 1943

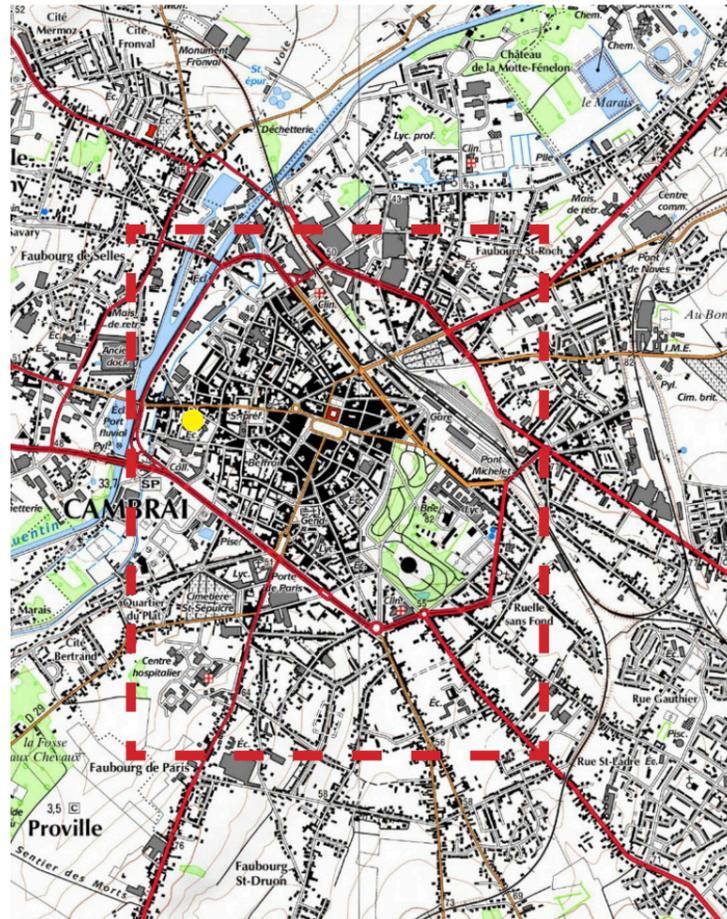
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107401 © Monuments historiques, 1992

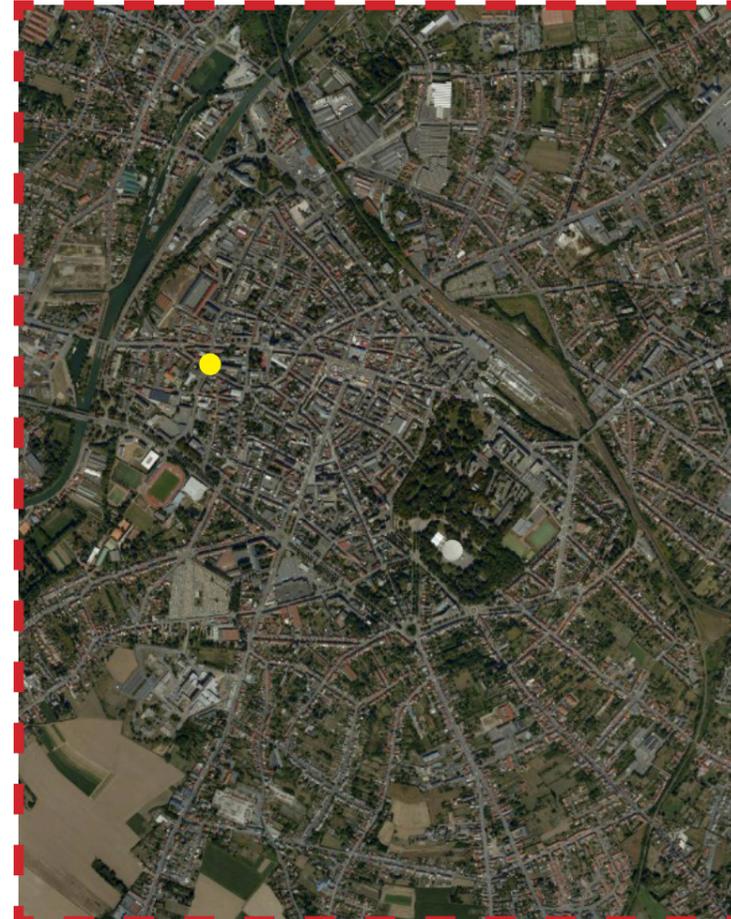
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail

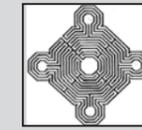


Vue aérienne. Source : Géoportail

PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN
Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE
Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

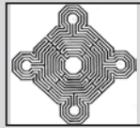
CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



Photographies de l'ancien couvent des Récollets après sa rénovation en 2007. Source : www.aspecambrai.org



Photographie de la façade sur rue du couvent. Source : Wikipédia



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	1964/05/08	Château de Ranette	MH Inscrit	46 m	min. 10,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Château de Ranette (ancienne maison de campagne de l'abbaye du Saint-Sépulcre)

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Lieu-dit : Digue du canal de Saint-Quentin

Dénomination : château

Éléments protégés MH : cour ; douves ; communs ; pavillon ; élévation ; toiture ; SOL

Époque de construction : 1ère moitié 18e siècle

Propriété : propriété d'une personne privée

Protection MH : 1964/05/08 : inscrit MH

Façades et toitures du château, du pavillon d'entrée, des deux pavillons des communs ; le sol de la cour, du parterre ; les douves (cad. G 89 à 95) : inscription par arrêté du 8 mai 1964

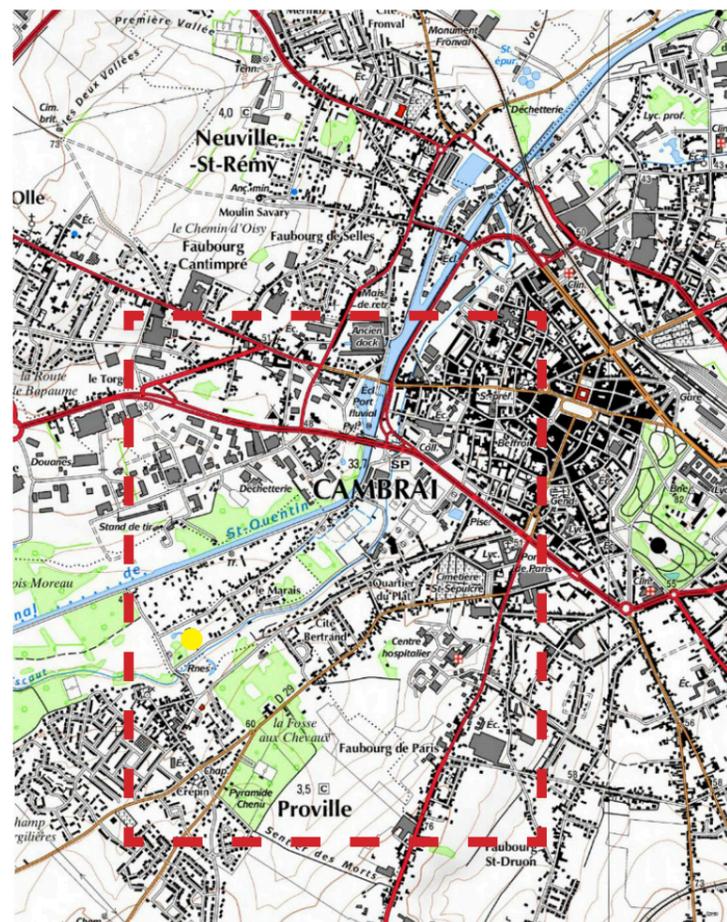
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107397 © Monuments historiques, 1992

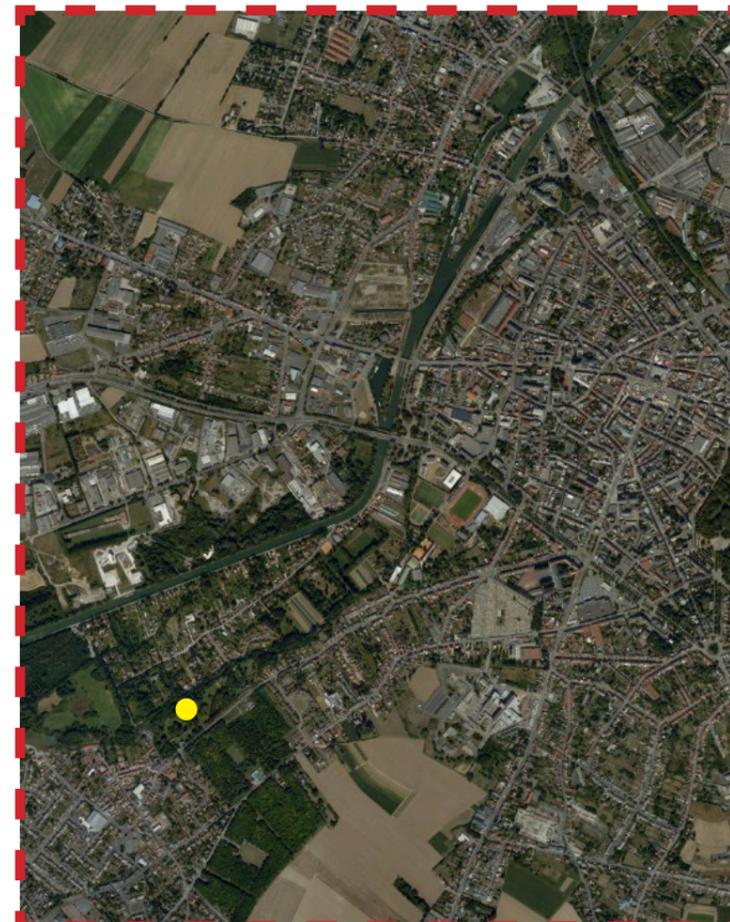
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

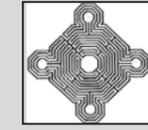
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



Photographie du Château de Ranette. Source : Wikipédia Commons. Auteur : Camster.



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	1981/09/21	Ancien château de Selles	MH Classé	47 m	min. 10,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Ancien château de Selles

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Dénomination : château

Éléments protégés MH : enceinte ; élévation ; toiture ; BATIMENT

Époque de construction : 12e siècle ; 18e siècle

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1981/09/21 : classé MH

Parties subsistantes du château du Moyen-âge ; remparts ; façades et toitures des bâtiments du 18e siècle (cad. AI 169 à 172) : classement par arrêté du 21 septembre 1981

Observations : Site archéologique : 59 122 15 AH.

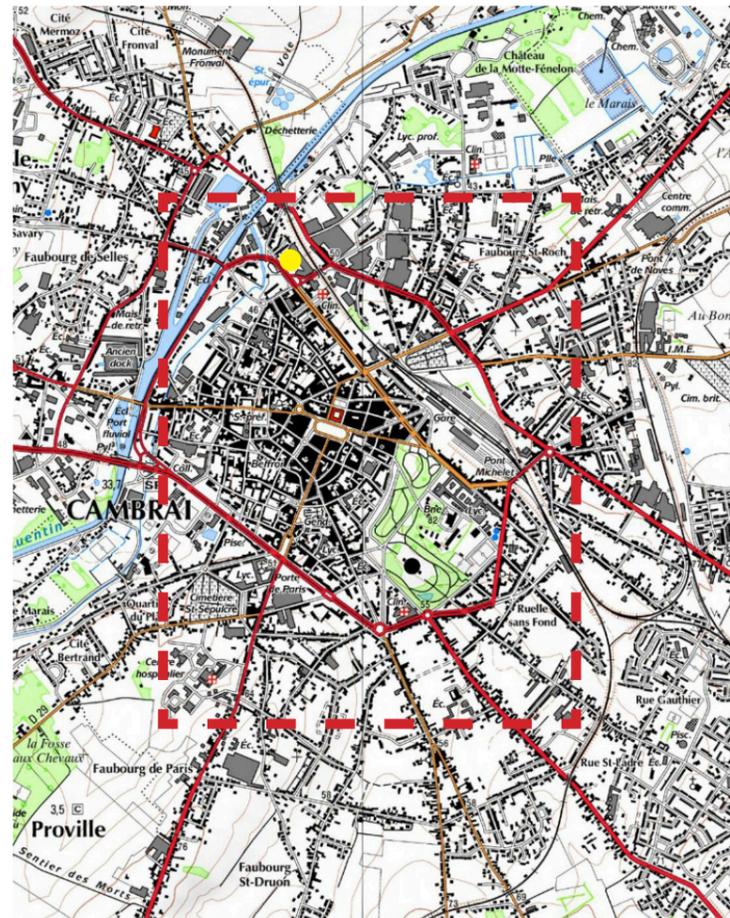
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107398 © Monuments historiques, 1992

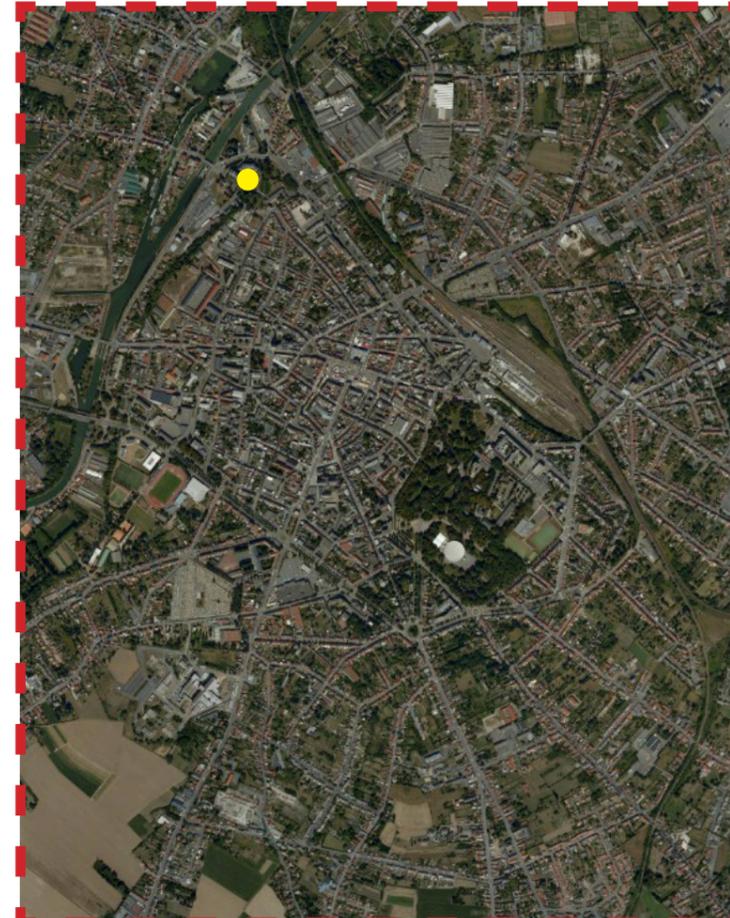
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

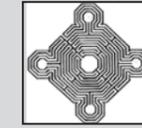
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**

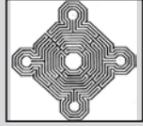


Château de Selles. Source : www.aspecambrai.org



Château de Selles. Source : www.aspecambrai.org





LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	1889	Deux menhirs	MH Classé	60 m	min. 10,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Deux menhirs dits Pierres jumelles

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : rue des Pierres-Jumelles

Dénomination : menhir

Époque de construction : Néolithique

Décor : gravure rupestre

Propriété : propriété d'une personne privée

Protection MH : 1889 : classé MH

Menhirs dits Pierres jumelles (deux) (cad. D 1239) : classement par liste de 1889

Observations : Site archéologique : 59 122 1 AP ; 18 04 1914 (J.O.).

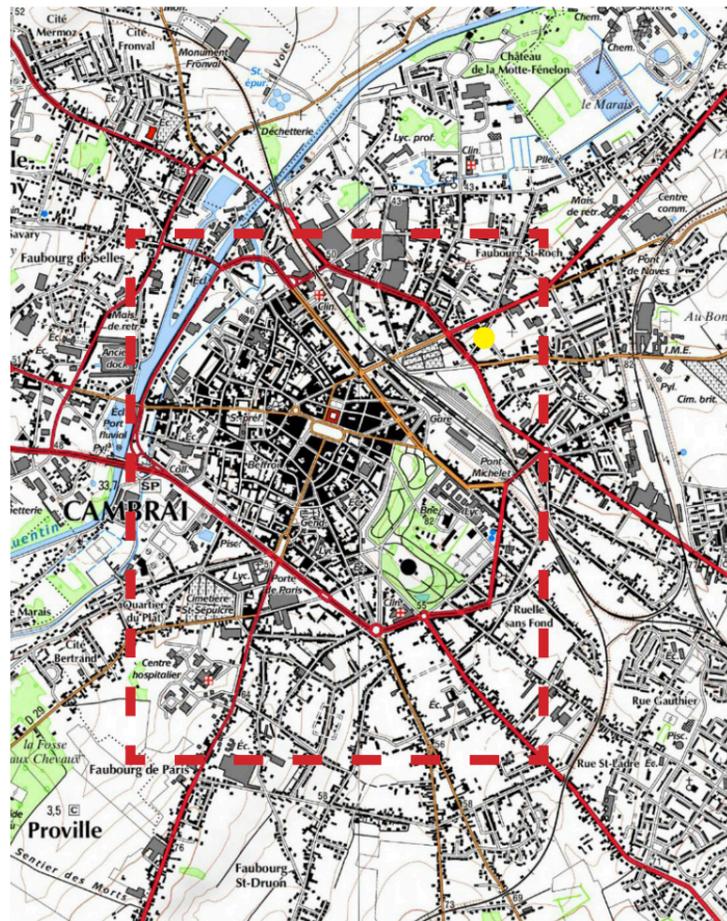
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107410 © Monuments historiques, 1992

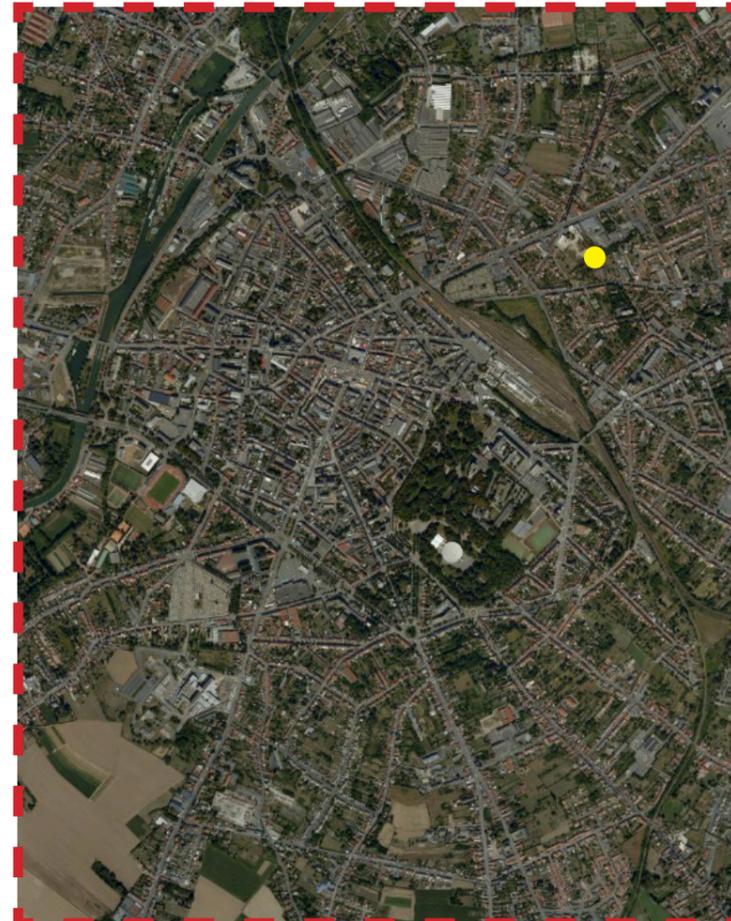
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

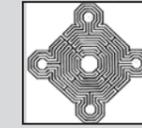
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

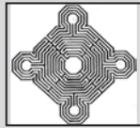
CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



Les deux menhirs dits Pierres Jumelles. Source : www.aspecambrai.org



CAMBRAI (Nord) Menhirs dits les Pierres Jumelles



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	1965/07/15	Tour Saint-Martin	MH Inscrit	56 m	min. 10,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Tour Saint-Martin, dite aussi Beffroi

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Dénomination : beffroi

Éléments protégés MH : tour

Époque de construction : 15e siècle ; 18e siècle

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1965/07/15 : inscrit MH

Tour Saint-Martin dite aussi Beffroi (cad. A 1685) : inscription par arrêté du 15 juillet 1965

Type d'étude : Recensement immeubles MH

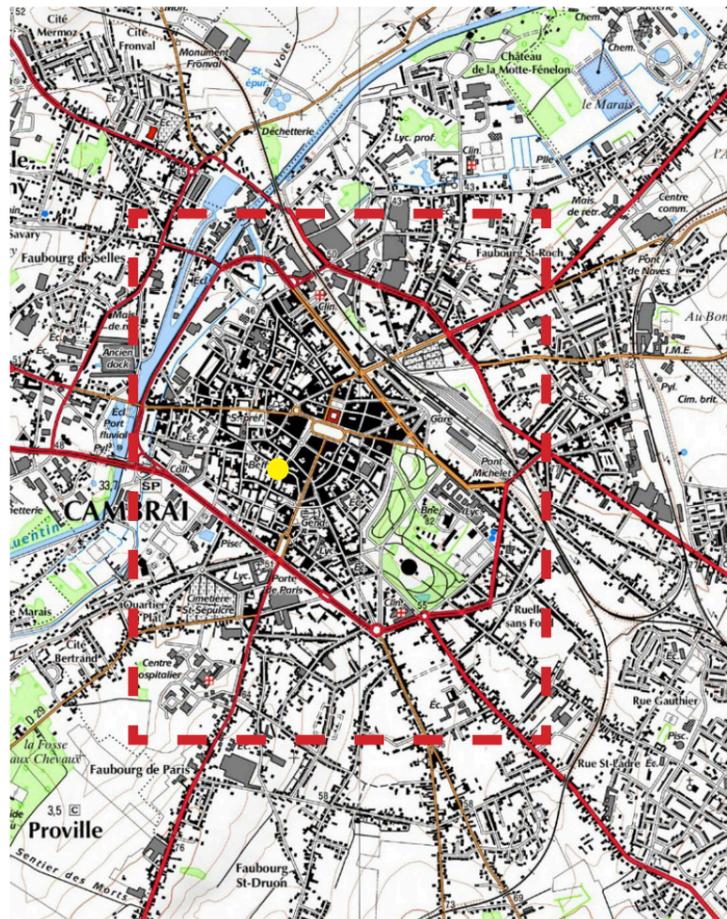
Référence : PA00107416 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

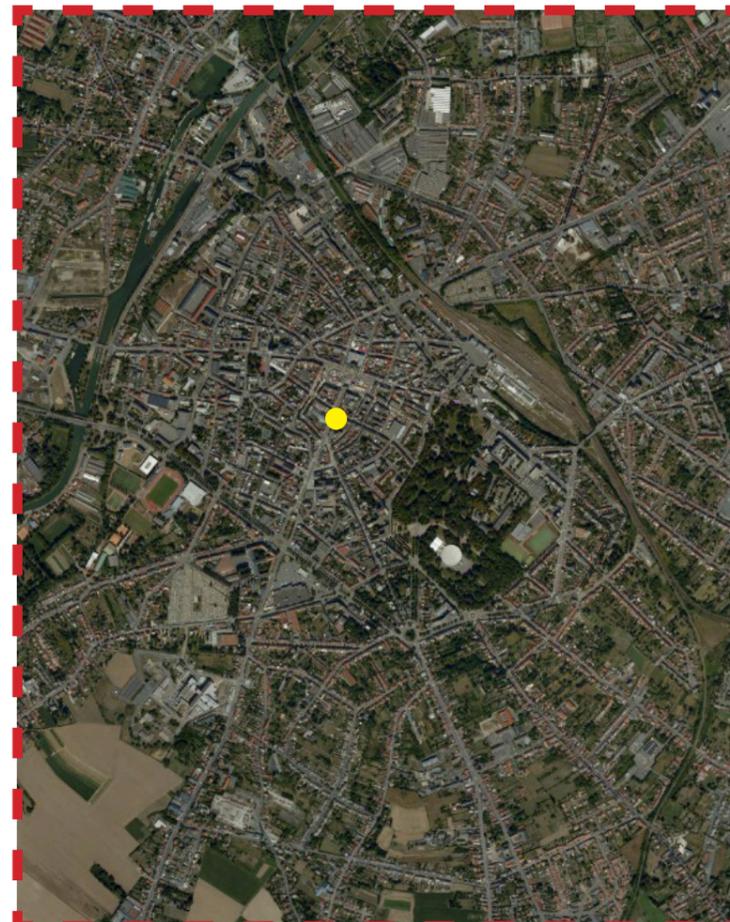
Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée

Il est aussi l'un des vingt-trois beffrois des Hauts de France inscrits en 2005 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO présentant ainsi un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité.



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

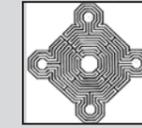
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



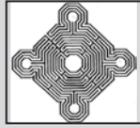
© studio déclic cambrai



Photographies du Beffroi. Source : www.aspecambrai.org



Vue d'oiseau de la Tour Saint-Martin. Source : www.aspecambrai.org



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	1932/04/14	Citadelle	MH Classé	69 m	min. 10,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Citadelle

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Dénomination : citadelle

Éléments protégés MH : porte

Époque de construction : 17e siècle

Protection MH : 1932/04/14 : classé MH

Porte : classement par arrêté du 14 avril 1932

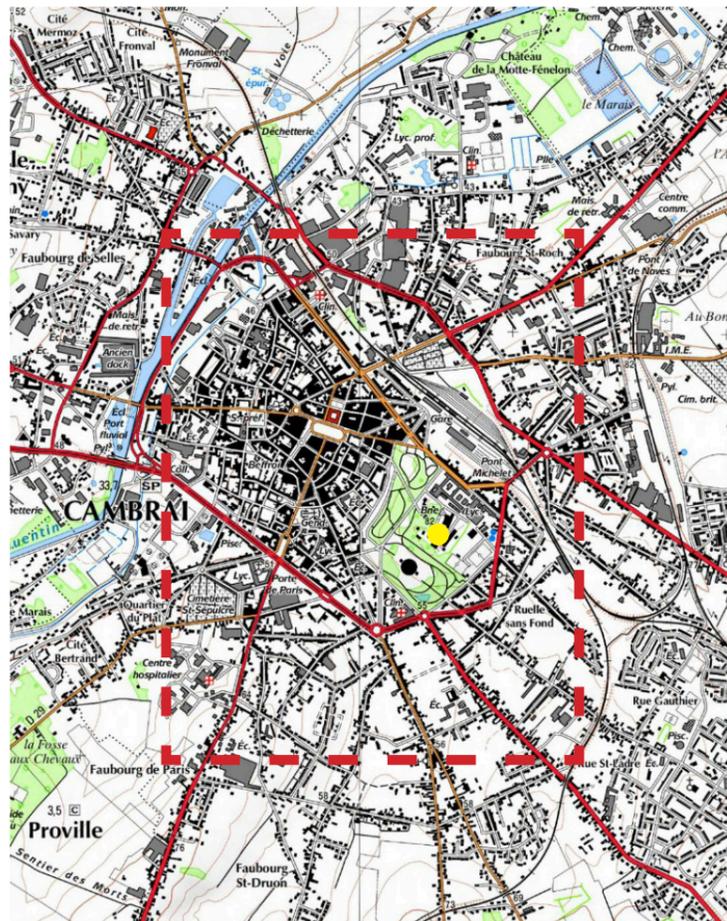
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107399 © Monuments historiques, 1992

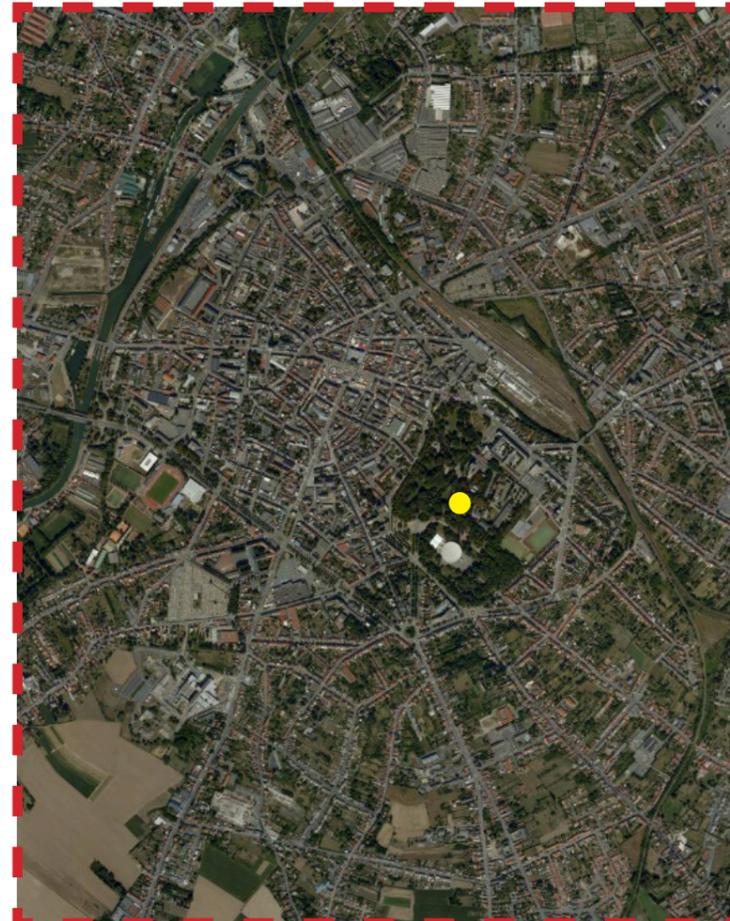
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

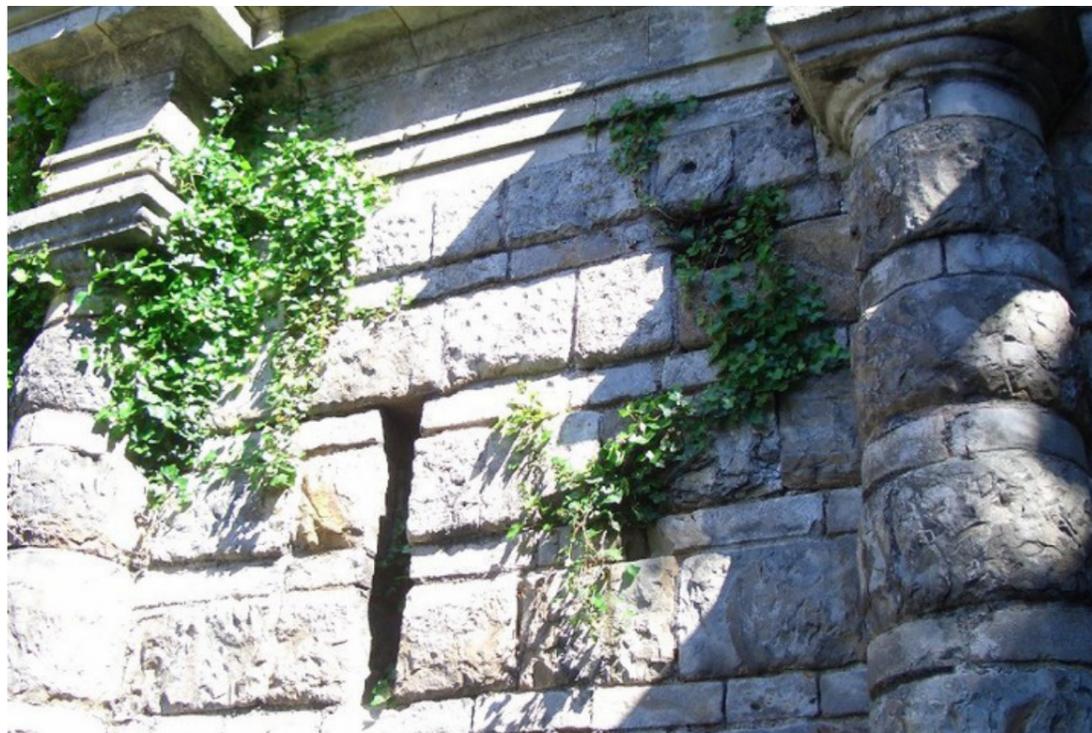
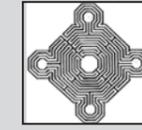
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

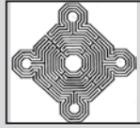
PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



Photographies de la Citadelle et détails. Source : www.aspecambrai.org



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	1949/08/02	Béguinages	MH Classé	51 m	min. 10,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Béguinages Saint-Nicolas et Saint-Vaast

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : 22, 24 rue des Anglaises

Dénomination : béguinage

Éléments protégés MH : élévation ; toiture

Protection MH : 1949/08/02 : classé MH

Façades et toitures : classement par décret du 2 août 1949

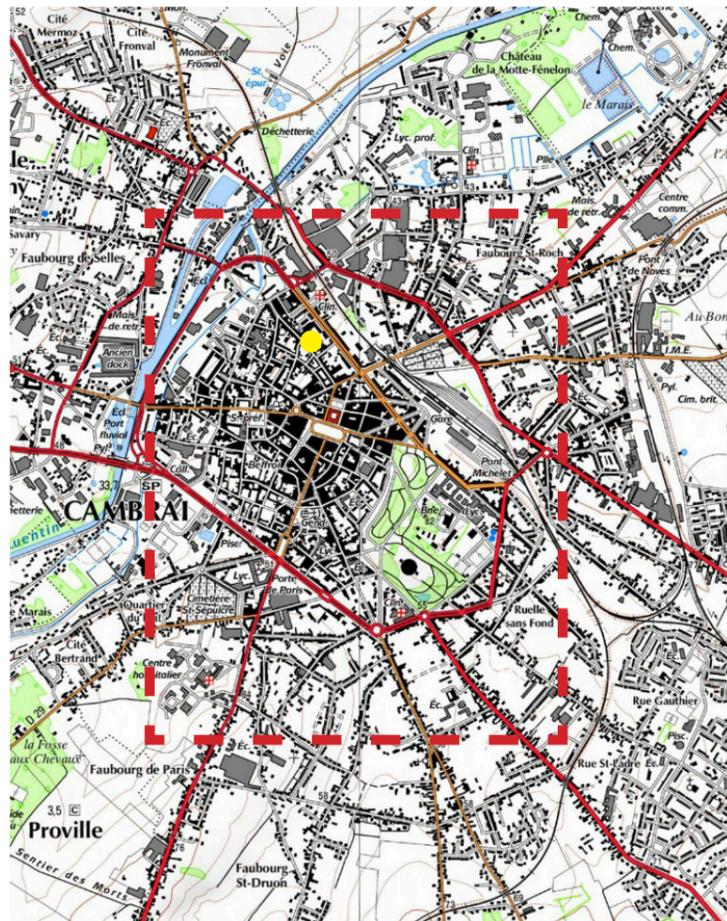
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107394 © Monuments historiques, 1992

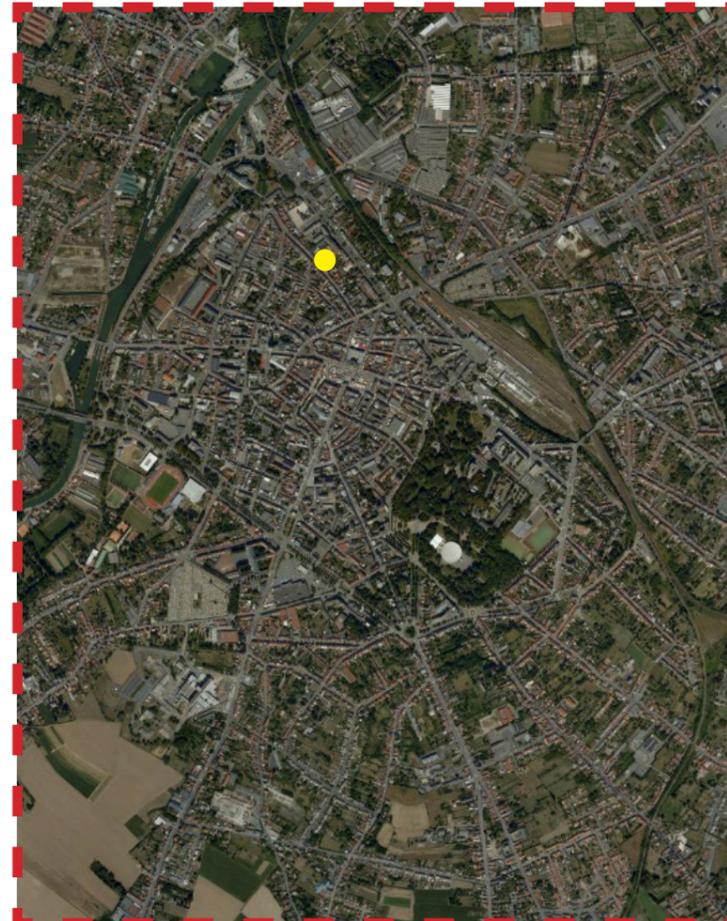
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

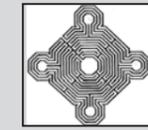
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

 Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

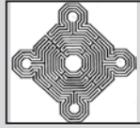
PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

 Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

 CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**

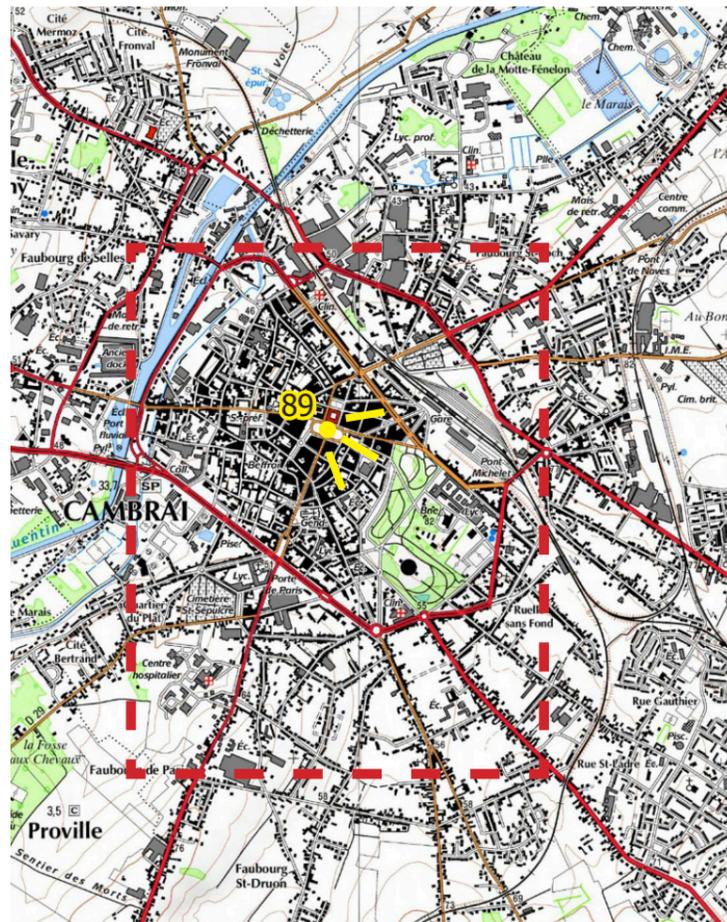


Photographies des béguinages St-Nicolas et St-Vaast. Source : www.aspecambrai.org



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	2009/02/16	Chambre de Commerce	MH Inscrit	60 m	min. 10,1 km	fermé, bâti



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN
Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE
Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**

Panoramique n°89

Édifice / Site : Hôtel consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Cambrai

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : 5 place de la République

Dénomination : chambre de commerce

Éléments protégés MH : cage d'escalier ; rampe d'appui ; galerie ; escalier ; décor intérieur ; bibliothèque ; salle du conseil

Époque de construction : 1ère moitié 20e siècle

Année : 1923 ; 1930

Auteur(s) : Leprince-Ringuet Pierre (architecte) ; Herscher Ernest (architecte) ; Labouret Auguste (peintre-verrier)

Historique : En 1923, Louis Leprince-Ringuet est missionné pour la construction d'un nouvel hôtel consulaire dans le nouveau secteur administratif. L'immeuble s'insère dans un cadre urbain où il est largement fait référence au néo-régionalisme (façade en brique et ciment pierré, avec sculptures en méplat des allégories du commerce, de l'industrie et de l'abondance). L'intérieur reflète davantage le goût Art Déco avec, notamment, un ensemble de verrières en noir et blanc d'Auguste Labouret. Le hall d'entrée, l'escalier d'honneur et sa rampe en fer forgé, la galerie du premier étage, la salle du conseil et le bureau du président, la salle des commissions et la bibliothèque ont conservé leur décor et leur mobilier d'origine.

Décor : vitrail

Propriété : propriété d'un établissement public

Protection MH : 2009/02/16 : inscrit MH

Les façades et toitures sur la place de la République, le hall d'entrée, l'escalier et son vitrail, les vitraux du premier étage, la salle du conseil et son décor, la bibliothèque et son décor (cad. AP 302) : inscription par arrêté du 16 février 2009

Observations : Inscription 30 01 2006 (cage d'escalier, rampe de l'escalier, ensemble des vitraux (escalier et galerie du premier étage)) (arrêté) annulée.

Visite : ouvert occasionnellement

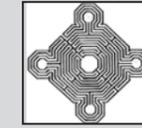
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA59000125 © Monuments historiques

Date versement : 2007/07/17

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



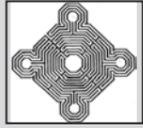
Photographies de la façade de la Chambre de Commerce. Source : www.aspecambrai.org



Place de la République avant 1950. Source : www.aspecambrai.org



Photomontage 89 : vue depuis le Place Aristide Briand, à proximité de la place de la République



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	1984/12/28	Ancien Hôpital	MH Inscrit	50 m	min. 10,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Ancien hôpital Saint-Julien

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : place Salvador-Allende

Destinations successives : école de musique

Dénomination : hôpital ; théâtre

Éléments protégés MH : théâtre ; chapelle ; élévation

Époque de construction : 18e siècle ; 1ère moitié 20e siècle

Historique : Théâtre réalisé dans les années 1920 sur les plans de l'architecte Pierre Leprince- Ringuet, à la place de la chapelle de l'hôpital, détruite par un incendie.

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1984/12/28 : inscrit MH

Les façades sur rue et sur cour des bâtiments antérieurs à la Révolution ; la salle de théâtre ; la chapelle 18e siècle (cad. AS 86) : inscription par arrêté du 28 décembre 1984

Visite : ouvert au public

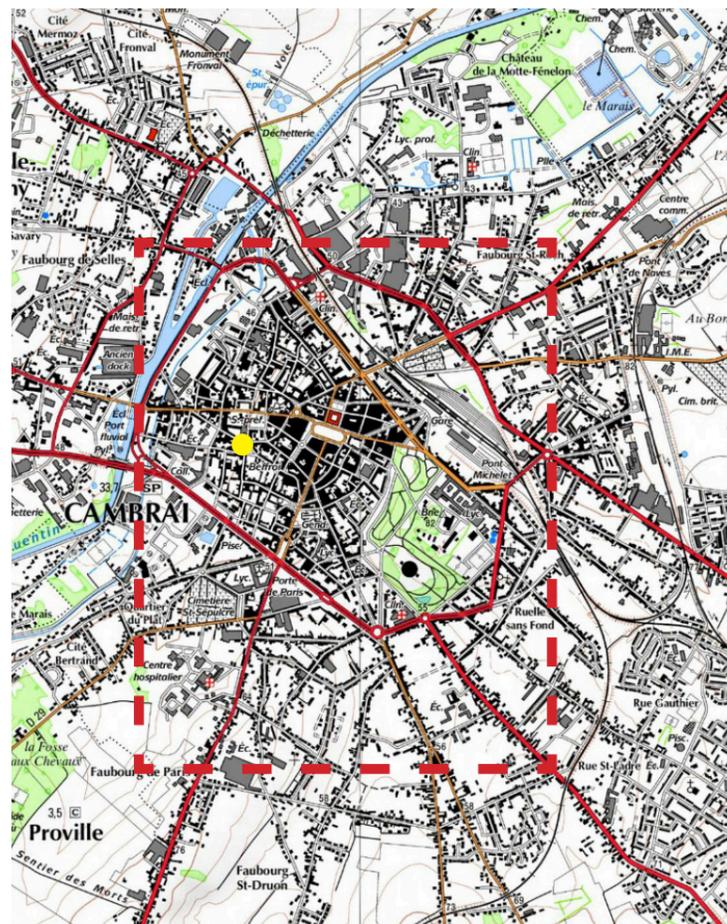
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107403 © Monuments historiques, 1992

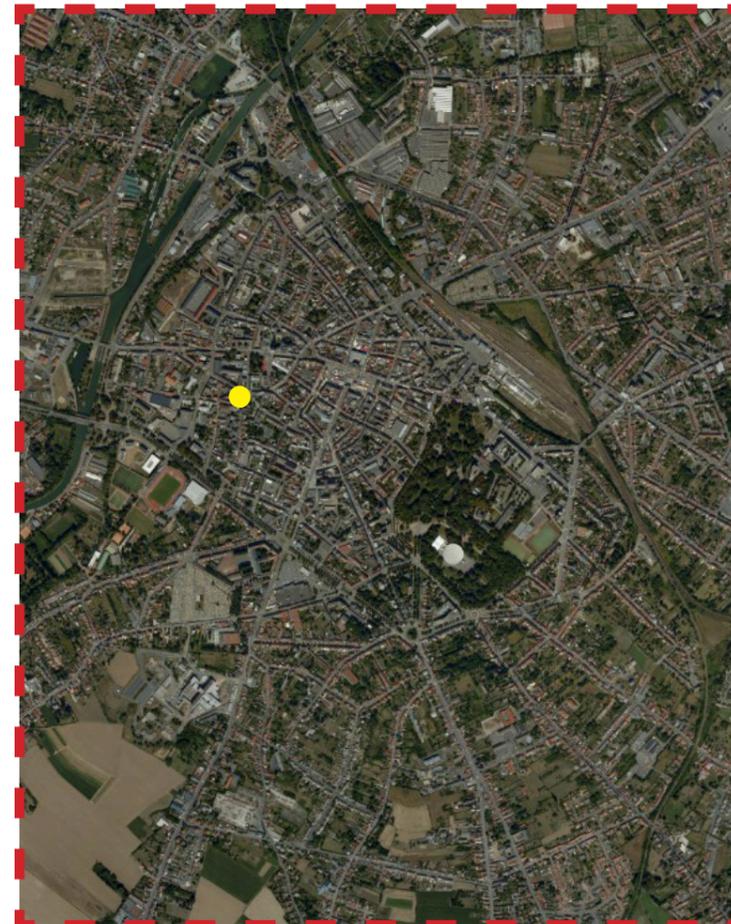
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail

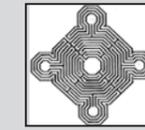


Vue aérienne. Source : Géoportail

PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN
Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE
Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



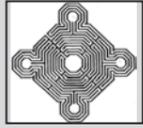
Carte postale de l'Hôpital Saint-Julien. Source : www.aspecambrai.org



Ancien Hôpital Saint-Julien. Source : Wikimedia Commons



Ancien Hôpital Saint-Julien. Source : www.aspecambrai.org



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	1931/11/20	Maison du bailli de Marcoing	MH Inscrit	49 m	min. 10,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Maison du bailli de Marcoing

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : 2 place Fénelon

Dénomination : bailliage

Éléments protégés MH : tourelle ; élévation

Propriété : propriété d'une personne privée

Protection MH : 1931/11/20 : inscrit MH

Façade et tourelle : inscription par arrêté du 20 novembre 1931

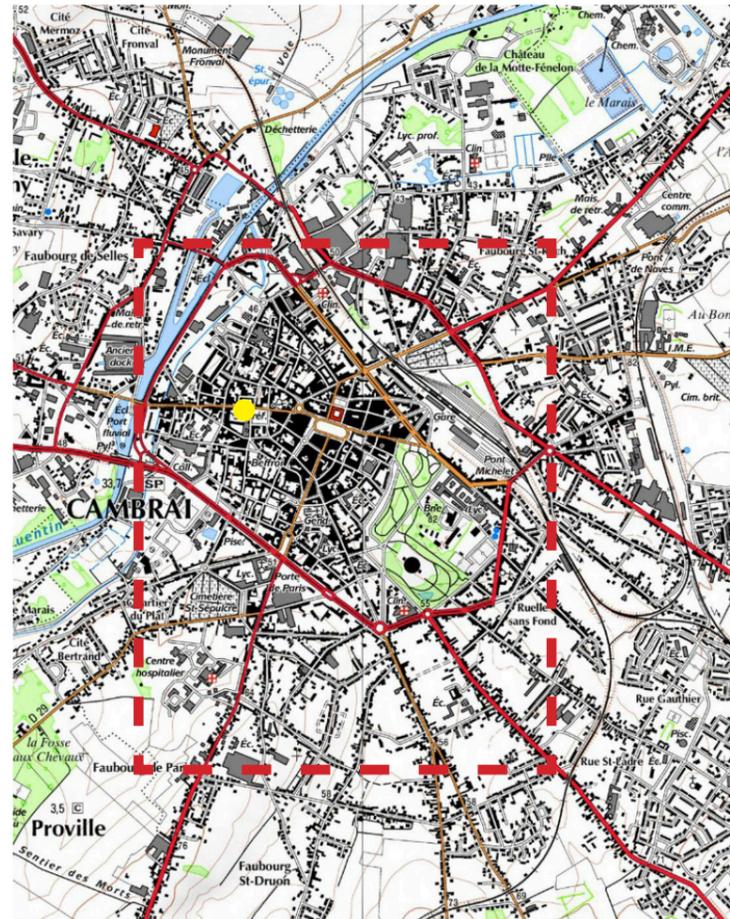
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107406 © Monuments historiques, 1992

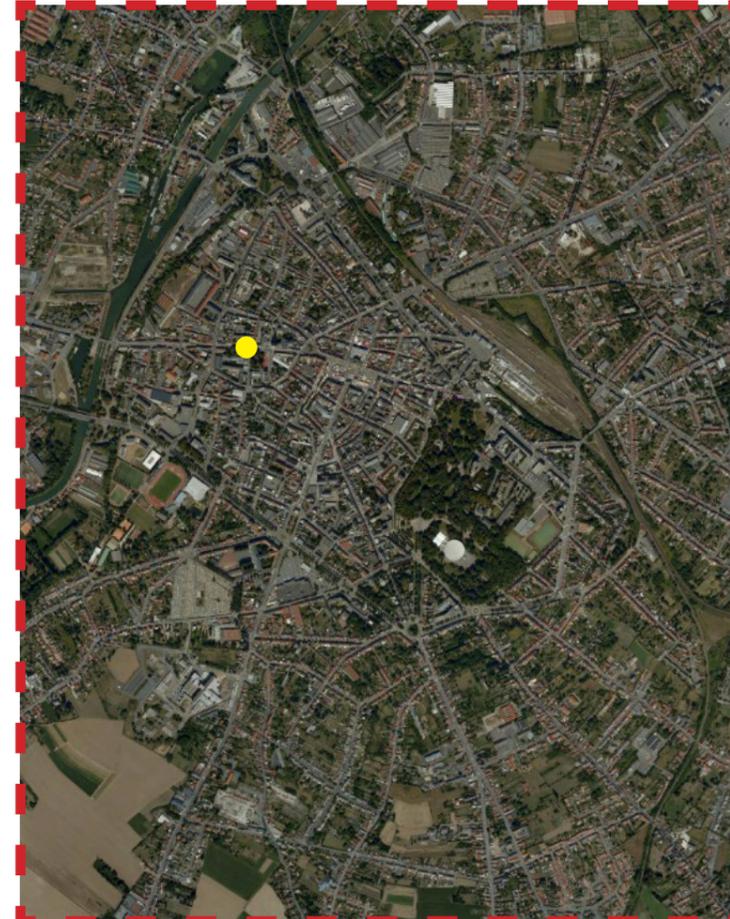
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

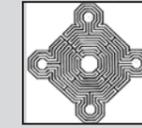
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

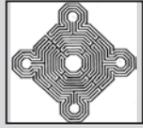
CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



Maison du Bailli de Marcoing. Source : www.aspecambrai.org



Tour du Bailli de Marcoing. Source : Wikimedia Commons. Auteur : Camster



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	1920/08/31	Maison espagnole	MH Classé	62 m	min. 10,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Maison espagnole

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : 48, 48bis rue de Noyon

Dénomination : maison

Époque de construction : 16e siècle

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1920/08/31 : classé MH

Maison espagnole : classement par arrêté du 31 août 1920

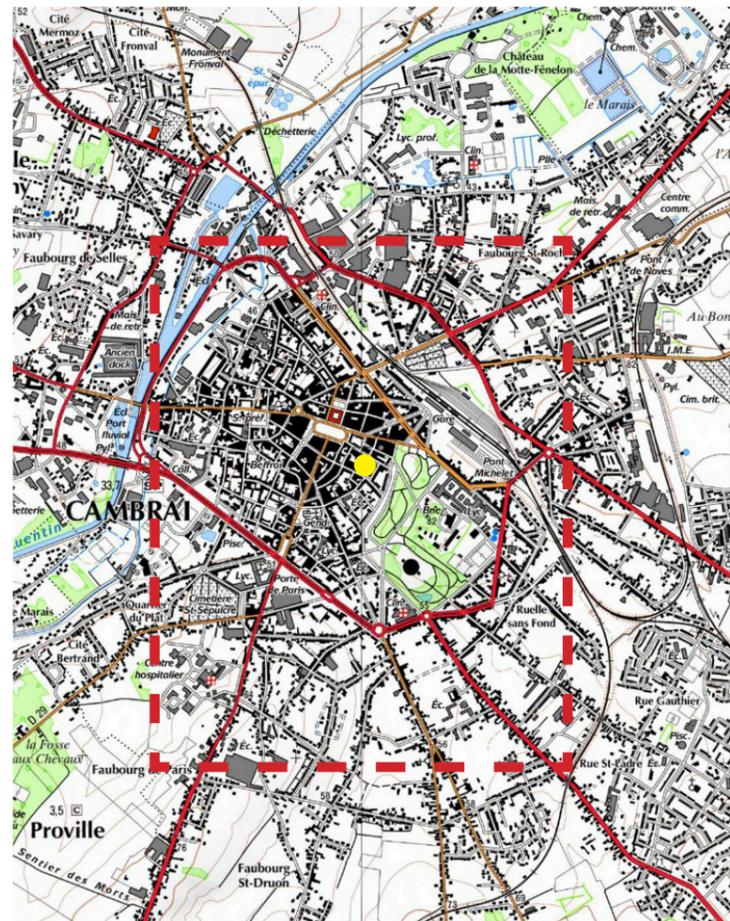
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107409 © Monuments historiques, 1992

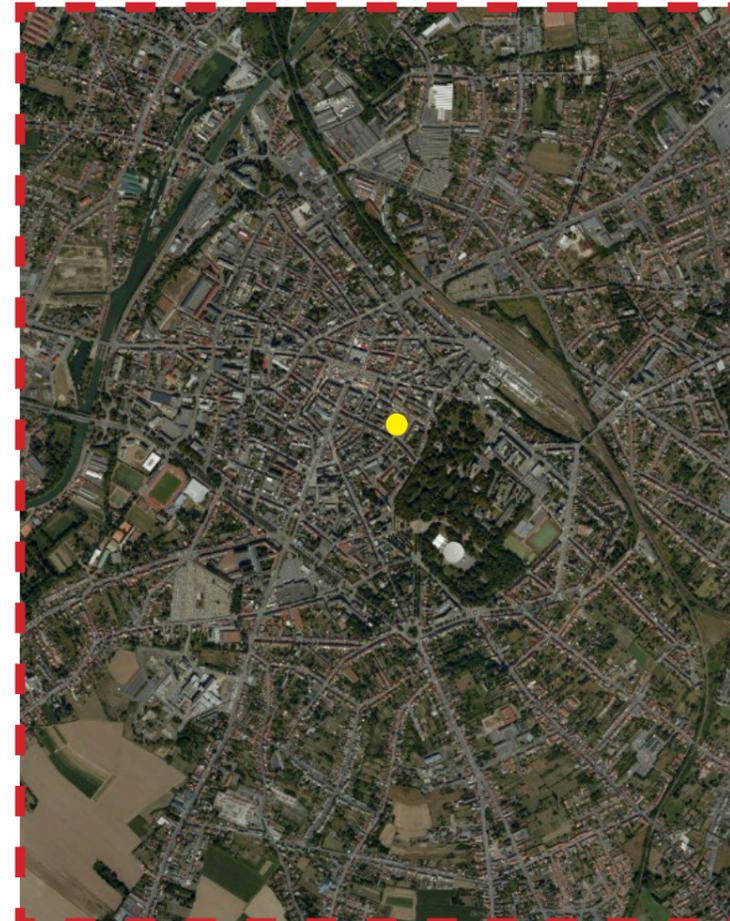
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

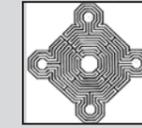
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

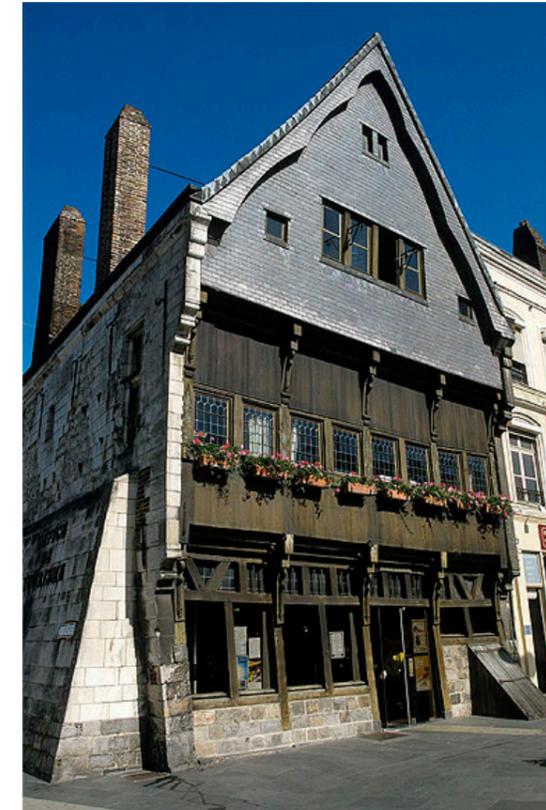
PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



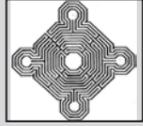
Maison Espagnole. Source : www.aspecambrai.org



Facade de l'actuel Office du Tourisme du Cambrésis.
Source : www.routard.com © Y. Tierny



Vue d'oiseau de la Maison Espagnole. Source : www.aspecambrai.org



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	1919/11/26	Église Saint-Géry	MH Classé	53 m	min. 10,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Eglise Saint-Géry

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Dénomination : église

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1919/11/26 : classé MH

Eglise Saint-Géry : classement par arrêté du 26 novembre 1919

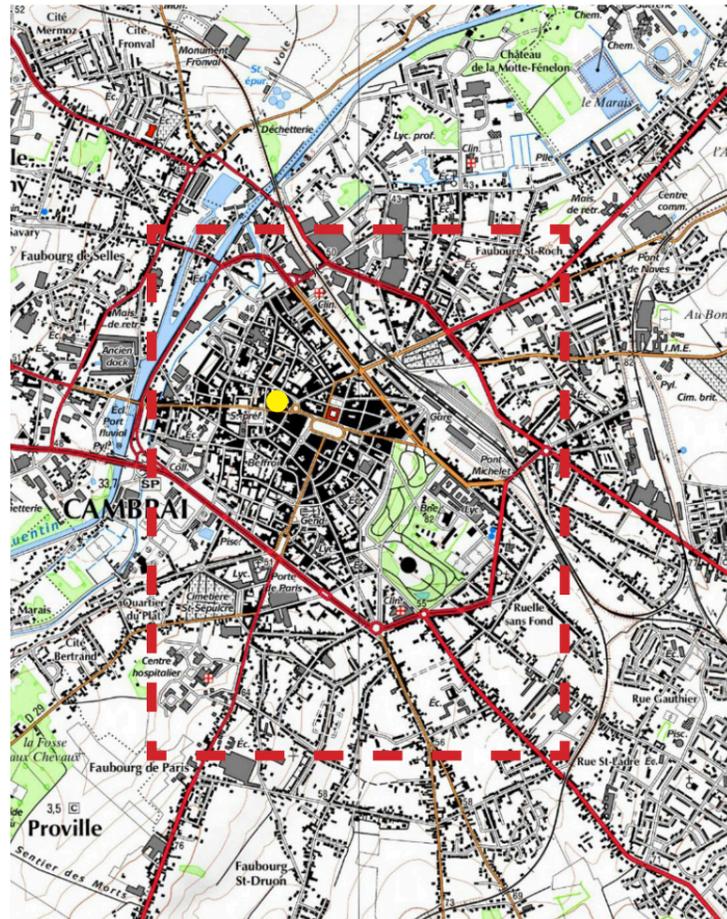
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107402 © Monuments historiques, 1992

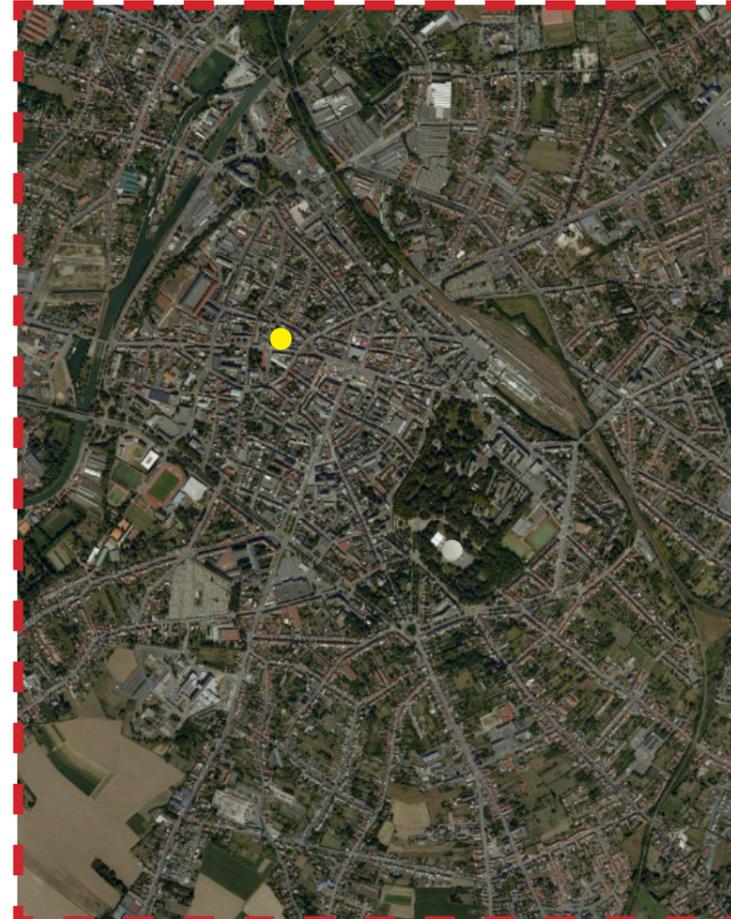
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

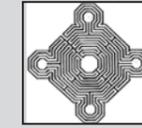
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

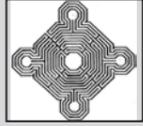
PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



Église Saint-Géry. Source : www.aspecambrai.org



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	1906/08/09	Cathédrale	MH Classé	54 m	min. 10,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Cathédrale Notre-Dame de Grâce

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Dénomination : cathédrale

Propriété : propriété de l'Etat

Protection MH : 1906/08/09 : classé MH

La cathédrale : classement par arrêté du 9 août 1906

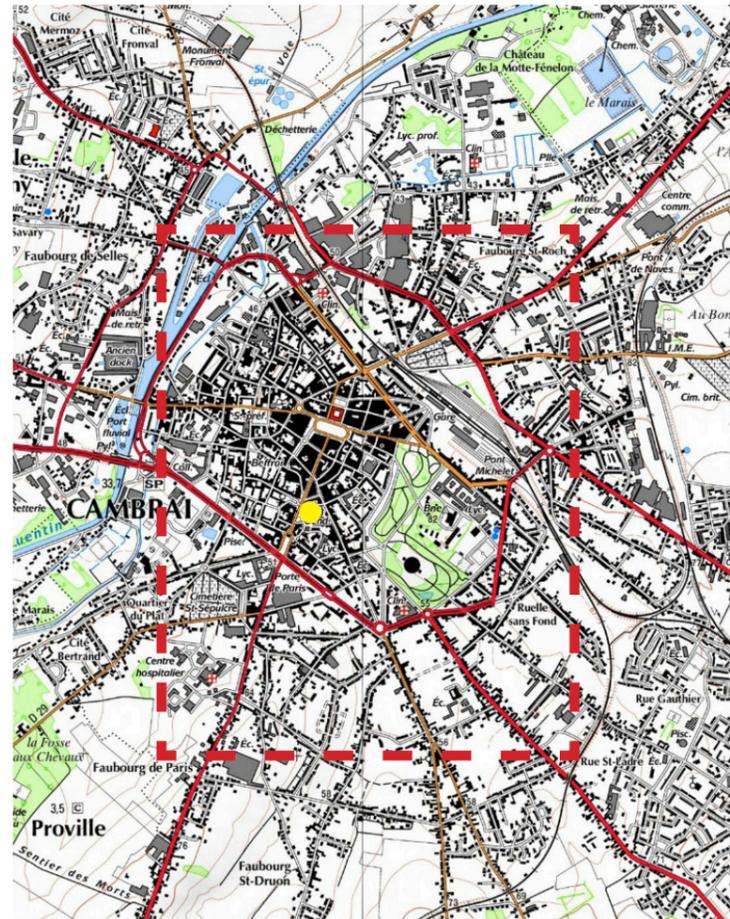
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107395 © Monuments historiques, 1992

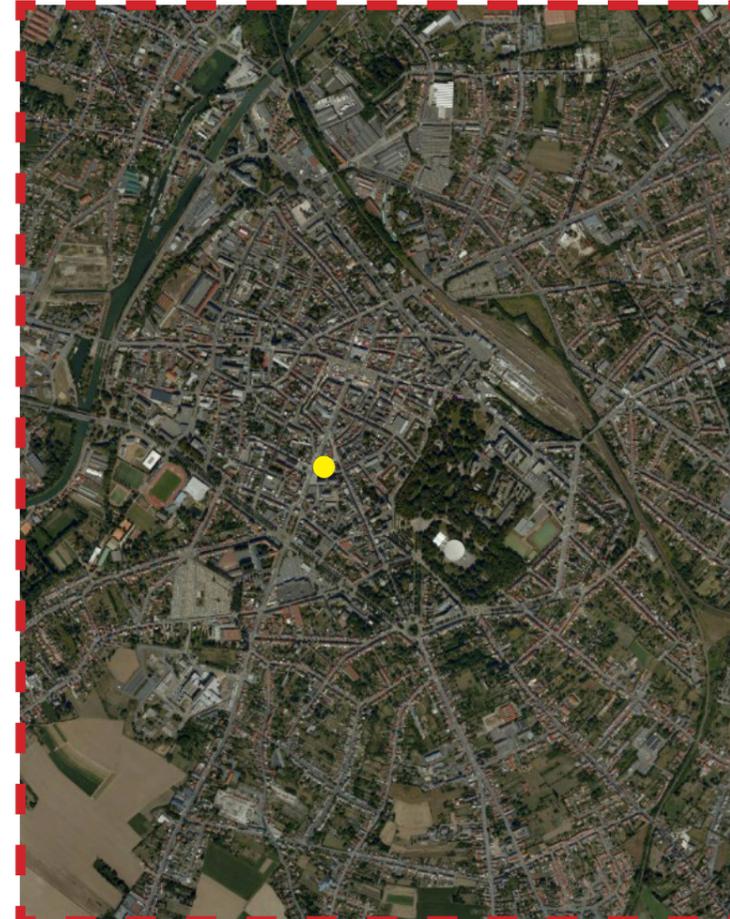
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

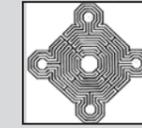
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

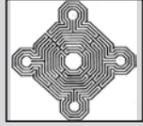
CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



Façade de la Cathédrale Notre Dame de Grâce. Source : www.aspecambrai.org



Cathédrale Notre Dame de Grâce. Photographe : F. Mertens. Source : Panoramio



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	1942/05/06	Porte de Paris	MH Classé	52 m	min. 10,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Porte de Paris

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Dénomination : porte

Protection MH : 1942/05/06 : classé MH

Porte de Paris : classement par arrêté du 6 mai 1942

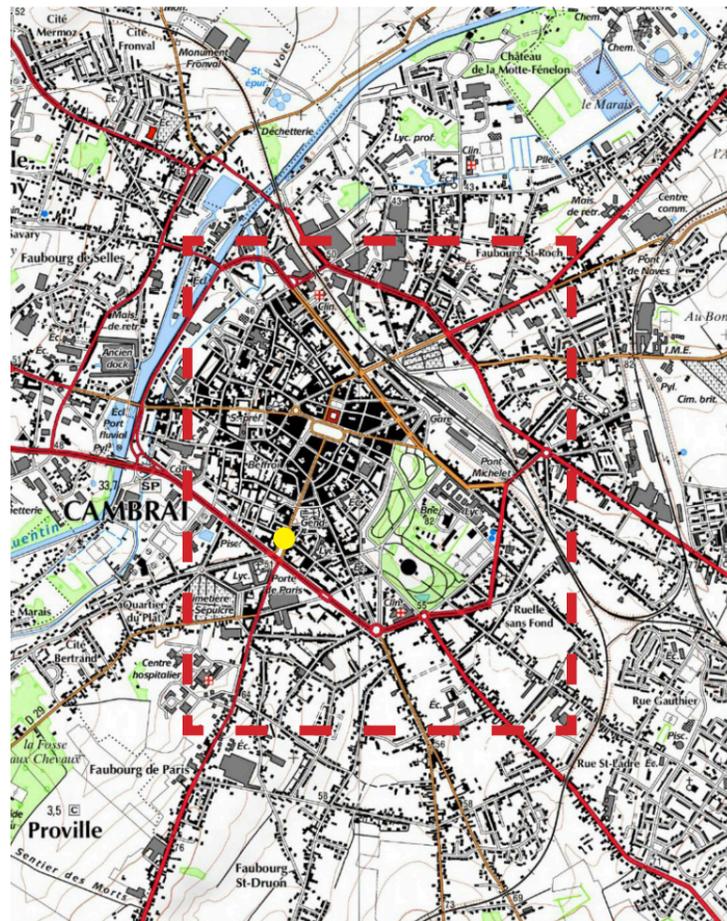
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107413 © Monuments historiques, 1992

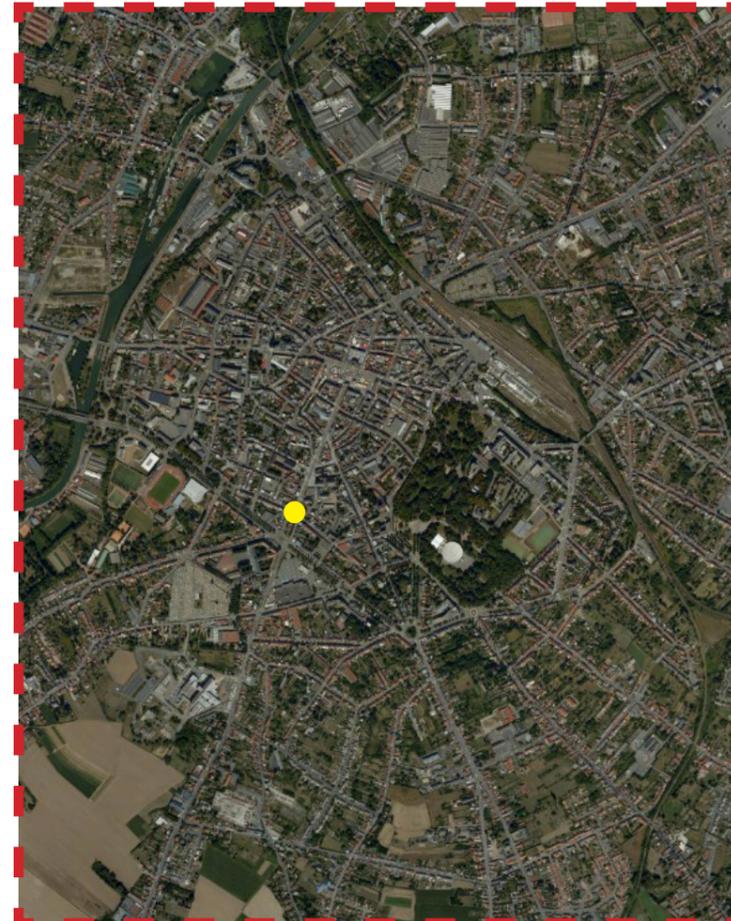
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

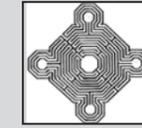
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment> **impact visuel nul**

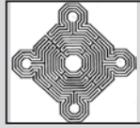
CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



Porte de Paris. Source : www.aspecambrai.org



Vue d'oiseau de la Porte de Paris. Source : www.aspecambrai.org



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	1931/01/12	Porte Saint-Ladre	MH Inscrit	70 m	min. 10,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Porte Saint-Ladre

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Dénomination : porte

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1931/01/12 : inscrit MH

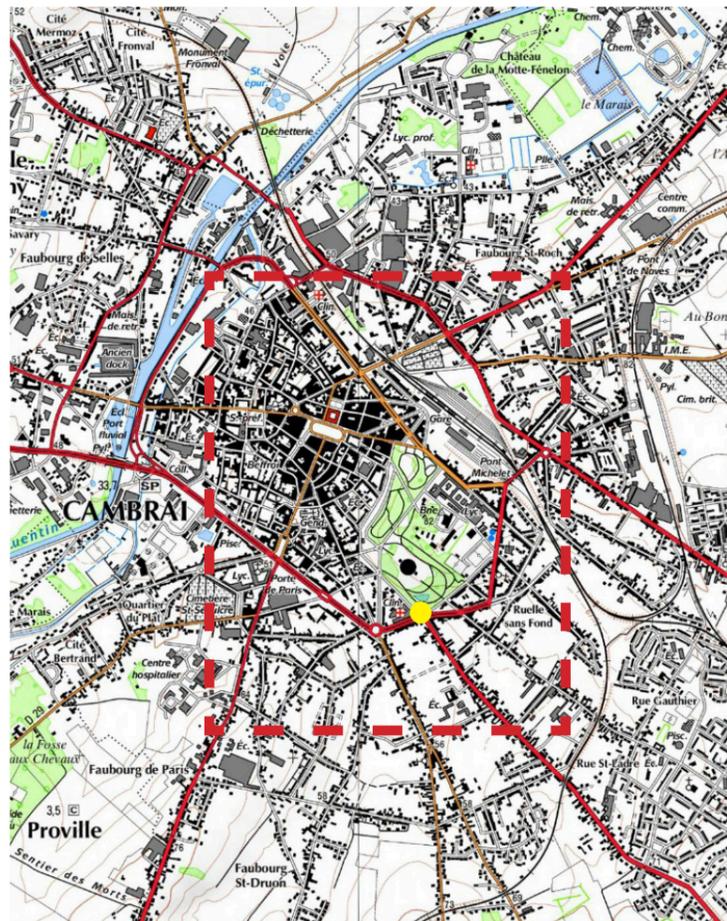
Porte Saint-Ladre : inscription par arrêté du 12 janvier 1931

Type d'étude : Recensement immeubles MH

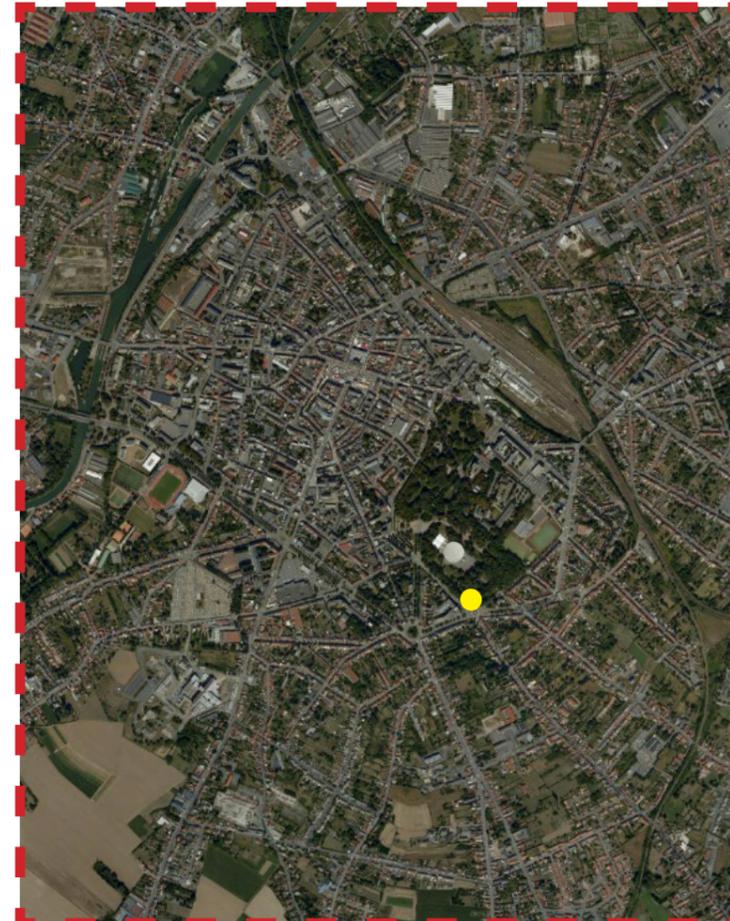
Référence : PA00107414 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

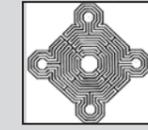
Source : Mérimée

PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



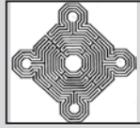
Porte Saint-Ladre en 1910. Source : www.aspecambrai.org



Carte postale des ruines de la Porte Saint-Ladre. Source : www.aspecambrai.org



Vestiges de la Porte Saint-Ladre. Source : [Wikimedia Commons](https://commons.wikimedia.org/)



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Cambrai	2004/08/19	Chapelle de refuge	MH Inscrit	52 m	min. 10,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Chapelle du refuge de l'abbaye de Vaucelles

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : 8 rue Vaucelette

Dénomination : abbaye ; chapelle

Éléments protégés MH : décor intérieur ; élévation

Époque de construction : 2e quart 13e siècle ; 15e siècle ; milieu 19e siècle

Année : 1238

Auteur(s) : De Baralle (architecte)

Historique : Vestige du refuge de l'abbaye de Vaucelles, la chapelle est construite en 1238 par l'abbé de Vaucelles, reproduisant la salle capitulaire à un quart de sa surface. Au 15e siècle, des travaux transforment les oculi de la façade en baies géminées. Au milieu du 19e siècle, l'architecte de Baralle met au jour les vestiges de la façade romane en les conservant. Il restaure l'intérieur de l'édifice, volume rectangulaire reposant sur une colonne centrale à chapiteau à crochets qui reçoit des voûtes quadripartites en ogives.

Propriété : propriété d'une association

Protection MH : 2004/08/19 : inscrit MH

Les façades et les toitures et l'intérieur de la chapelle, située au premier étage du refuge de l'abbaye, aussi dénommée chapelle Vaucelette (cad. AS 571) : inscription par arrêté du 19 août 2004

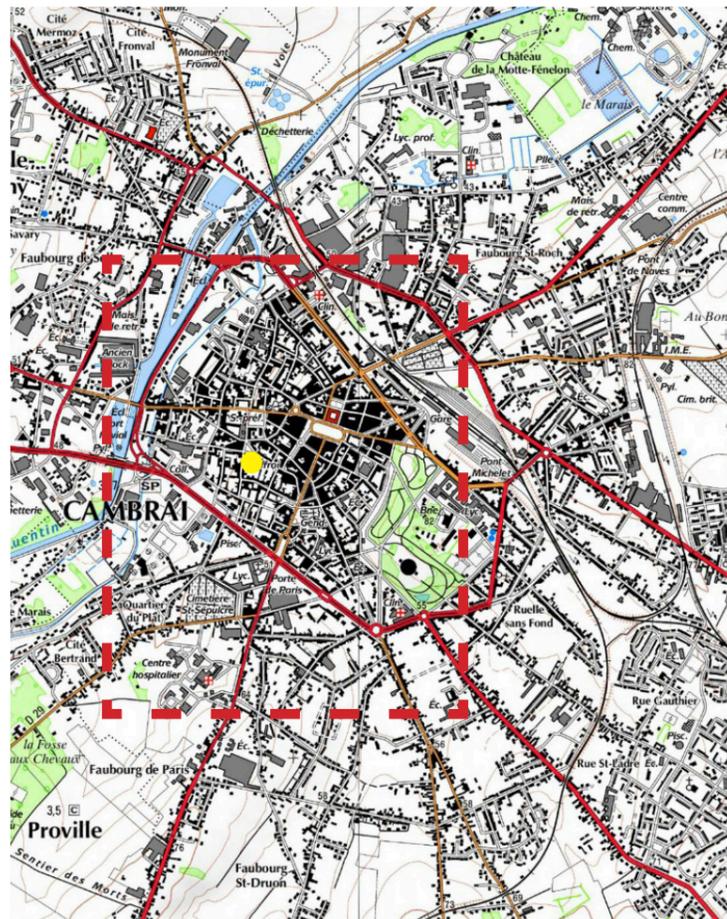
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA59000106 © Monuments historiques, 2004

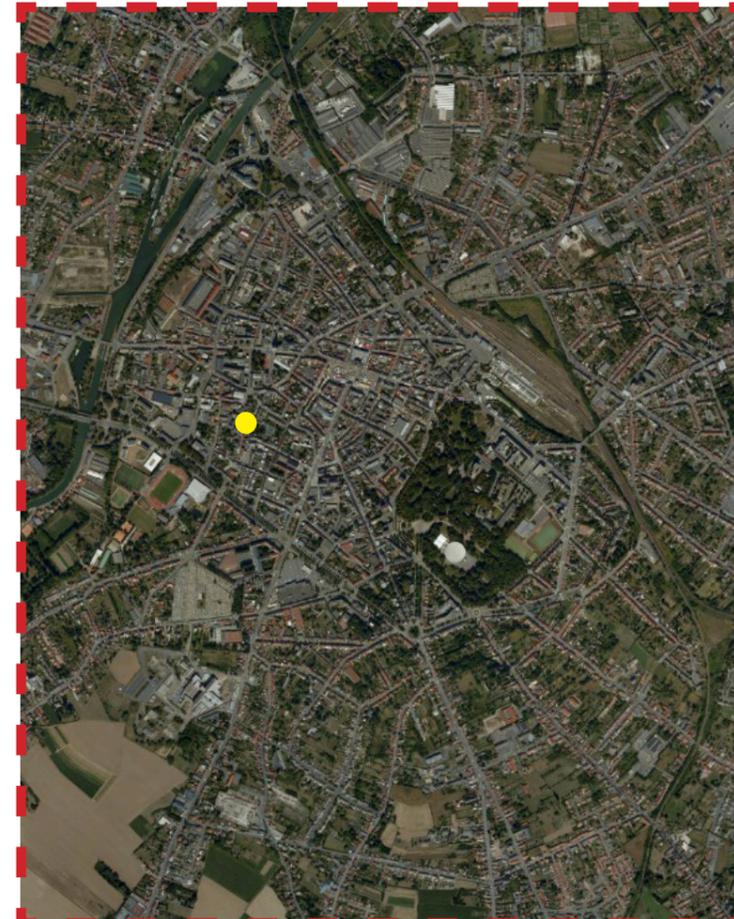
Date versement : 2005/08/26

Date mise à jour : 2005/10/20

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

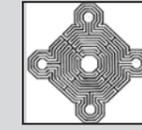
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



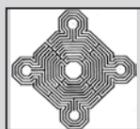
Chapelle de refuge de l'Abbaye de Vaucelles. Source : www.aspecambrai.org



Chapelle de refuge de l'Abbaye de Vaucelles. Source : www.aspecambrai.org



Chapelle de refuge de l'Abbaye de Vaucelles. Source : www.le-tourisme.fr



LE PATRIMOINE

Édifice / Site : Ancien hôpital général

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : rue Louis-Blériot

Dénomination : hôpital

Éléments protégés MH : élévation ; charpente ; poste de garde ; portail ; mur de clôture

Époque de construction : 2e moitié 18e siècle ; 19e siècle

Historique : L'hôpital général fut créé par lettres patentes en 1752 afin d'accueillir nombre d'indigents. Il fut aménagé en 1754 dans l'ancienne maison des pauvres du Marché au poisson. A partir de cette date, les locaux furent, à plusieurs reprises, agrandis et modifiés. En 1910, la ville mit l'hôpital à disposition de l'armée afin de servir de casernement. Cette dernière transforma les intérieurs des différents corps de bâtiment et déplaça le portail d'entrée à son emplacement actuel avec un nouveau corps de garde avant la Grande Guerre. L'ancien hôpital général forme un ensemble d'une grande rigueur, typique de cette architecture destinée à la charité, et présente des façades d'époques différentes de belle composition. La grande aile de 1754 ainsi que celle de 1786 témoignent de cette frénésie constructive dans le domaine de l'architecture hospitalière dans la seconde moitié du 18ème siècle.

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 2011/12/16 : inscrit MH

Les façades et toitures de l'ancien hôpital (ailes entourant la cour) avec le plancher et la charpente des combles de la grande aile au nord, et de l'ancien corps de garde du quartier Mortier ; en totalité, l'ancien portail d'entrée du quartier Mortier avec les murs de clôture attenants (cad. AR 360) : inscription par arrêté du 16 décembre 2011

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA59000175 © Monuments historiques

Date versement : 2012/06/28

Source : Mérimée

Édifice / Site : Hôtel Leroi de Ville

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : 12 place du Marché

Dénomination : hôtel

Éléments protégés MH : élévation

Époque de construction : 18e siècle

Propriété : propriété d'une société privée

Protection MH : 1984/12/28 : inscrit MH

Façade sur la place (cad. AP 509) : inscription par arrêté du 28 décembre 1984

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107404 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Édifice / Site : Maison

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : 8 place du Marché ; anciennement 40 place aux Bois

Dénomination : maison

Éléments protégés MH : élévation ; toiture

Propriété : propriété d'une personne privée

Protection MH : 1946/03/19 : inscrit MH ; 1947/04/02 : classé MH

Toiture : inscription par arrêté du 19 mars 1946 ; Façade : classement par arrêté du 2 avril 1947

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107407 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Édifice / Site : Maison

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : 10 place du Marché ; anciennement 42 place aux Bois

Dénomination : maison

Éléments protégés MH : élévation

Protection MH : 1932/03/16 : inscrit MH

Façade : inscription par arrêté du 16 mars 1932

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107408 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Édifice / Site : Maison

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : 18 rue Delphin-Dutemple

Dénomination : maison

Éléments protégés MH : décor intérieur

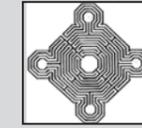
Protection MH : 2013/10/07 : inscrit MH

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA59000182 © Monuments historiques

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2015/10/13



Façade de l'hôpital général. Source : Google Street View



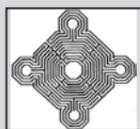
Photographie de l'Hotel Leroi / Source : Wikipedia



Photographie de la maison 8 place du marché
Maison de l'Arbrisseau / Source : www.aspecambrai.org



Photographie de la maison 10 place du marché
Maison des Cannoniers / Source : www.aspecambrai.org



LE PATRIMOINE

Édifice / Site : Ancien Hôtel de Simencourt

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : 17 rue Sadi-Carnot ; anciennement 13bis

Dénomination : hôtel

Éléments protégés MH : porte

Protection MH : 1922/10/16 : classé MH

Porte : classement par arrêté du 16 octobre 1922

Observations : Vantaux de la porte déposés au musée municipal.

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107405 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée

Édifice / Site : Béguinage Notre-Dame

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : 27 rue des Capucins

Dénomination : béguinage

Éléments protégés MH : élévation ; toiture

Propriété : propriété d'une personne privée

Protection MH : 1984/07/16 : inscrit MH

Façade sur rue et toiture correspondante (cad. AR 162) : inscription par arrêté du 16 juillet 1984

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107393 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Édifice / Site : Cercle philosophique et culturel Thémis

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : 1 petite rue Vanderburch

Dénomination : loge maçonnique

Éléments protégés MH : tour ; élévation ; toiture

Époque de construction : 18e siècle

Propriété : propriété d'une association

Protection MH : 1986/01/20 : inscrit MH

Façades et toitures sur la rue du Temple et sur la petite-rue Vanderburch ; le caveau, ancienne prison, situé dans la tour du Chapitre (cad. AS 118) : inscription par arrêté du 20 janvier 1986

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107396 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Édifice / Site : Palais épiscopal

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Dénomination : évêché

Éléments protégés MH : portail

Propriété : propriété du département

Protection MH : 1921/09/24 : classé MH

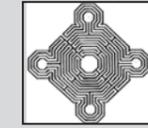
Portail : classement par arrêté du 24 septembre 1921

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107411 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10



Gravure de l'ancien Hotel de Simencourt. Source : www.lobserveurducambresis.fr



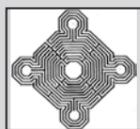
Portail de l'ancien Palais épiscopal. Source : www.tourisme-cambresis.fr © OT Cambrai



Cercle philosophique et culturel de Thémis. Source : Wikimedia Commons. Auteur : Camster



Béguinage Notre-Dame. Source : www.tourisme-cambresis.fr © OT Cambrai

**Édifice / Site : Porte Notre-Dame**

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Dénomination : porte

Protection MH : 1914/04/18 : classé MH

Porte Notre-Dame : classement par journal officiel du 18 avril 1914

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107412 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée

Édifice / Site : Tour des Arquets

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Dénomination : édifice fortifié

Éléments protégés MH : tour

Époque de construction : 16e siècle

Protection MH : 1942/07/10 : classé MH

Tour des Arquets : classement par arrêté du 10 juillet 1942

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107415 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Édifice / Site : Tour du Caudron

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : boulevard Jean-Bart

Dénomination : fortification d'agglomération

Éléments protégés MH : tour

Époque de construction : 1ère moitié 15e siècle

Historique : Cette tour, construite après 1400 est de plan semi-circulaire légèrement outrepassé. Elle s'inscrivait dans l'enceinte de Cambrai dont le tracé datait du 11e siècle et qui avait été modernisée du 14e au 18e siècle, puis démantelée à la fin du 19e siècle.

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1997/12/01 : inscrit MH

Tour (cad. AS 630) : inscription par arrêté du 1er décembre 1997

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA59000005 © Monuments historiques, 1997

Date versement : 1999/03/30

Date mise à jour : 2014/01/16

Édifice / Site : Tour Saint-Fiacre

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Cambrai

Adresse : boulevard de la Liberté

Dénomination : fortification d'agglomération

Éléments protégés MH : tour

Époque de construction : 1ère moitié 15e siècle

Historique : Cette tour, construite après 1400 est de plan semi-circulaire légèrement outrepassé. Elle s'inscrivait dans l'enceinte de Cambrai dont le tracé datait du 11e siècle et qui avait été modernisée du 14e au 18e siècle, puis démantelée à la fin du 19e siècle.

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1997/12/01 : inscrit MH

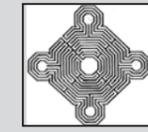
Tour (cad. AS 528) : inscription par arrêté du 1er décembre 1997

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA59000006 © Monuments historiques, 1997

Date versement : 1999/03/30

Date mise à jour : 2014/01/16



Porte Notre Dame. Source : Wikipedia. Auteur : Camster



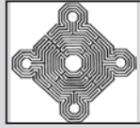
Tour des Arquets. Source : www.aspecambrai.org



Tour Saint Fiacre. Source : Wikipedia. Auteur : Camster



Tour du Caudron. Source : Wikipedia. Auteur : Camster



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Rieux-en-Cambrésis	1984/12/06	Église	MH Classé	54 m	10,9 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Eglise

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Rieux-en-Cambrésis

Dénomination : église

Éléments protégés MH : voûte ; décor intérieur

Époque de construction : 16e siècle ; 17e siècle ; 18e siècle

Décor : menuiserie

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1984/12/06 : classé MH ; 1984/12/06 : inscrit MH

Voûtes et plafonds lambrissés avec décor (cad. AO 167) : classement par arrêté du 6 décembre 1984 ; Eglise sauf les parties classées (cad. AO 167) : inscription par arrêté du 6 décembre 1984

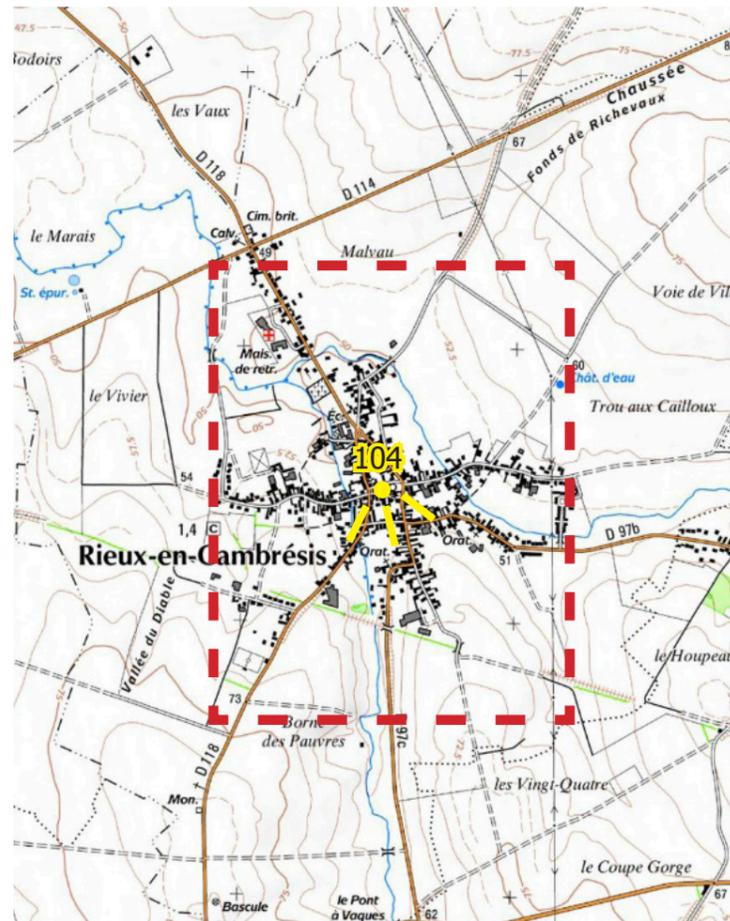
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107786 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/17

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

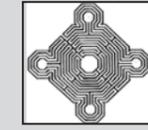
Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis l'église > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**

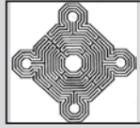
Panoramique n°104



Photographie de l'église de Rieux-en-Cambrésis. Ecotera.



Photomontage 104 : Vue depuis l'entrée de l'église de Rieux-en-Cambrésis en direction du Sud



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Aisne	Gouy	1992/11/02	Abbaye	MH Classé	111 m	11,1 km	fermé, bois, alignements
Aisne	Gouy	1992/11/02	Parc de l'abbaye	MH Classé	111 m	11,1 km	fermé, bois, alignements

Édifice / Site : Ancienne abbaye du Mont-Saint-Martin

Localisation : Picardie ; Aisne ; Gouy

Dénomination : abbaye

Éléments protégés MH : bâtiment conventuel ; parc ; logis abbatial ; communs ; pigeonnier ; escalier ; tourelle ; clôture ; porte

Époque de construction : 2e moitié 18e siècle

Année : 1760 ; 1775

Propriété : propriété d'une association

Protection MH : 1986/09/08 : inscrit MH partiellement ; 1992/11/02 : classé MH

Vestiges des communs, du pigeonnier et des trois portes ; sol des parcelles 250 à 253, 663 à 665 (cad. B 249 à 253, 255 à 258, 663 à 665) : inscription par arrêté du 8 septembre 1986 ; Ruines de l'aile Ouest des bâtiments claustraux (logis abbatial) ; parc ; tour d'escalier, escalier monumental et tourelles d'angle du parc ; sol des parcelles 242 à 245 ; mur séparant les deux terrasses ; clôture d'enceinte limitant le parc (parties subsistantes en brique et pierre) (cad. B 242 à 245, 255 à 258, 663, 664, 889 à 903) : classement par arrêté du 2 novembre 1992

Observations : Fondée en 1117 ; Ailes Est et Sud démolies en 1830 ; Présence des sources de l'Escaut dans le site.

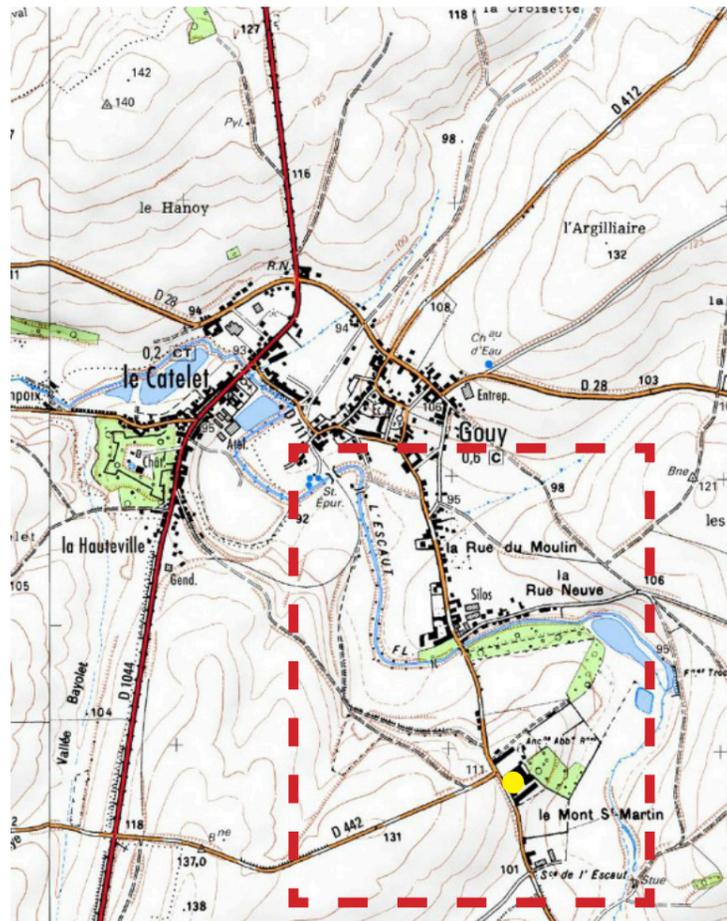
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00115688 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/12/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

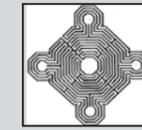
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



Édifice / Site : parc de l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Martin

Localisation : Picardie ; Aisne ; Gouy

Aire d'étude : Aisne

Adresse : R.D. 71

Dénomination : parc

Éléments protégés MH : terrasse en terre-plein ; belvédère de jardin ; mur de clôture ; bassin ; jardin ; île artificielle

Époque de construction : 3e quart 18e siècle ; 19e siècle

Siècle détail : 20e siècle

Propriété : propriété d'une association

Protection MH : 1992/11/02 : classé MH

Observations : Seules subsistent les ruines des infrastructures du jardin. Dossier de jardin étudié.

Type d'étude : pré-inventaire (jardins remarquables, documentation préalable)

Rédacteur(s) : Leroy Florence

Référence : IA02001233 © Ministère de la Culture, direction de l'architecture et du patrimoine ; © Ministère de l'écologie et du développement durable

Date d'enquête : 1995

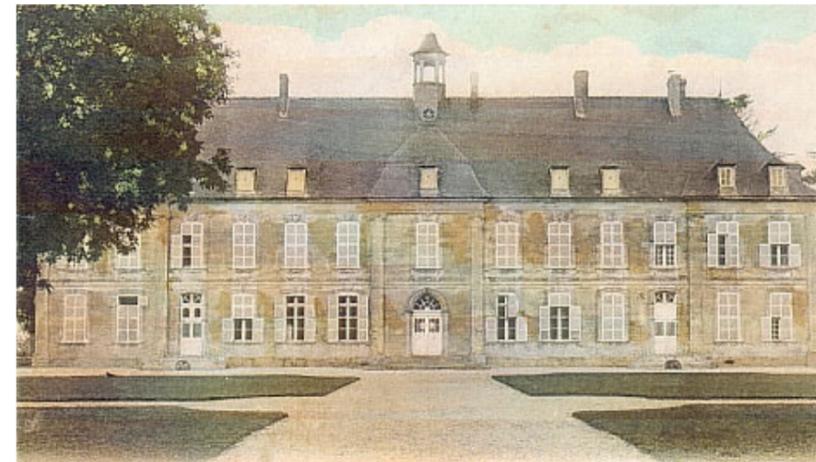
Date versement : 2003/06/26

Date mise à jour : 2010/10/21

Source : Mérimée



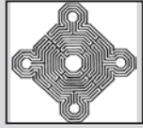
Vue aérienne rapprochée. Source : Géoportail



Abbaye du Mont Saint-Martin avant ses destructions successives lors des deux guerres mondiales. Ancienne carte postale.



Photographie de l'Ancienne Abbaye du Mont Saint-Martin. Source : Ecotera



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Aisne	Vendhuile	1994/11/04	Église Saint Martin	MH Inscrit	93 m	11,6 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Eglise Saint-Martin

Localisation : Picardie ; Aisne ; Vendhuile

Dénomination : église

Éléments protégés MH : décor intérieur

Époque de construction : 2e quart 20e siècle

Année : 1927

Auteur(s) : DROZ Jacques (architecte) ; Commune (maître d'ouvrage) ; REYRE Valentine (peintre-verrier, peintre) ; HEBERT-STEVENS Jean (peintre-verrier) ; RINUUY André (peintre-verrier)

Historique : L'église entièrement détruite pendant la Première Guerre mondiale, est reconstruite entre le début de 1927 et août 1928 par le parisien Jacques Droz, architecte entre autres oeuvres de l'église Saint-Louis de Vincennes et de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Nice. Elle possède une nef unique de plan carré, surmontée d'une coupole en béton armé. La structure est en béton armé, les maçonneries extérieures sont revêtues d'un crépi en ciment. Les vitraux sont de Jean Hebert-Stevens d'après les cartons de Valentine Reyre, avec la collaboration d'André Rinuy. Valentine Reyre a également réalisé les peintures murales du chœur et le chemin de croix.

Décor : peinture ; vitrail

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1994/11/04 : inscrit MH

Eglise (cad. B 675) : inscription par arrêté du 4 novembre 1994

Visite : ouvert pour le culte

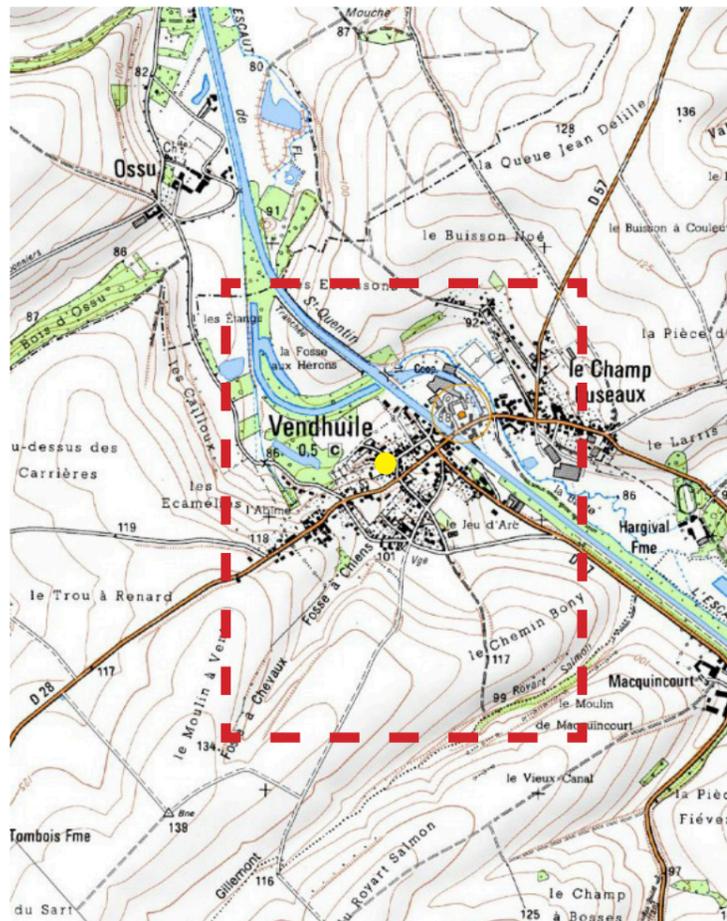
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00132911 © Monuments historiques, 1994

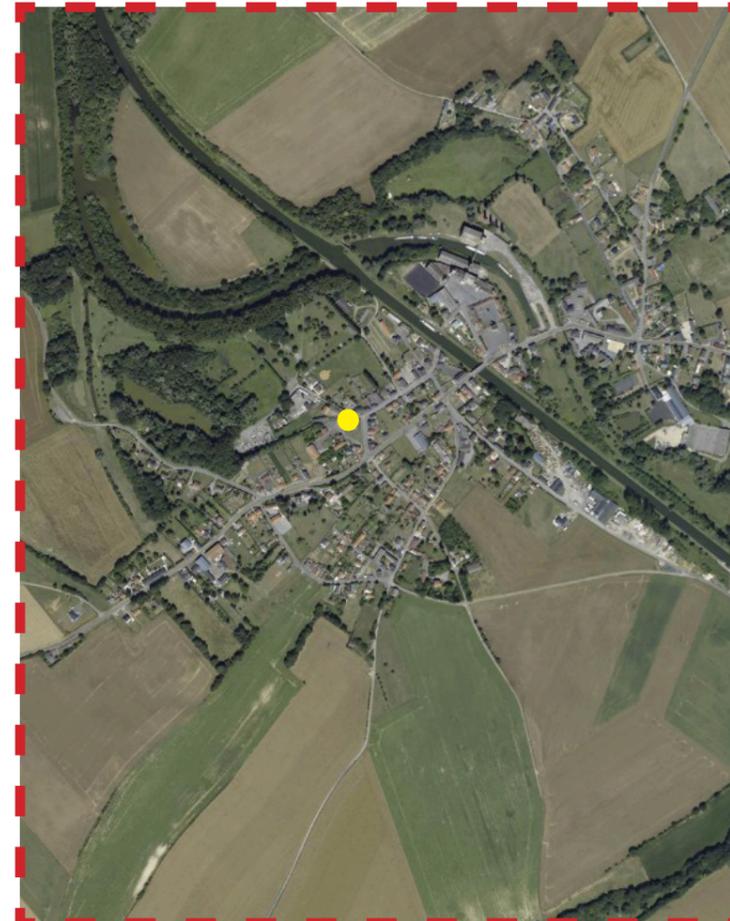
Date versement : 1996/04/16

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

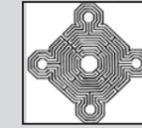
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

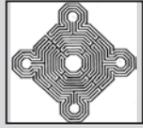
CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



Photographie de Église de Vendhuile. Source : Ecotera



Vue de l'édifice depuis la rue de l'église. Source : Google Street View



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Saint-Aubert	1920/12/20	Église	MH Classé	67 m	12,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Eglise

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Saint-Aubert

Dénomination : église

Protection MH : 1920/12/20 : classé MH

Eglise : classement par arrêté du 20 décembre 19203

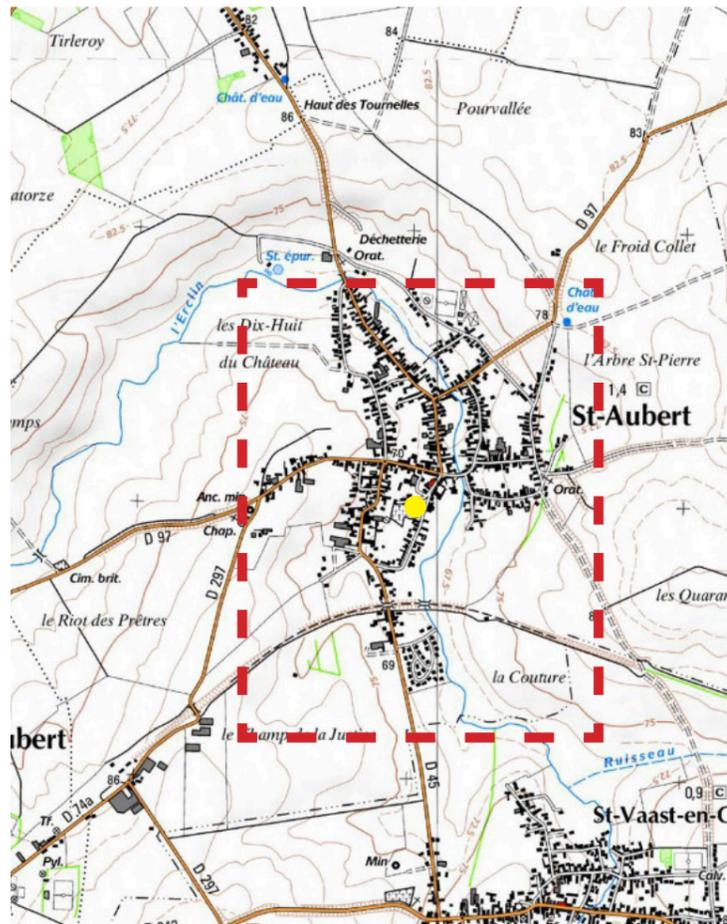
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107799 © Monuments historiques, 1992

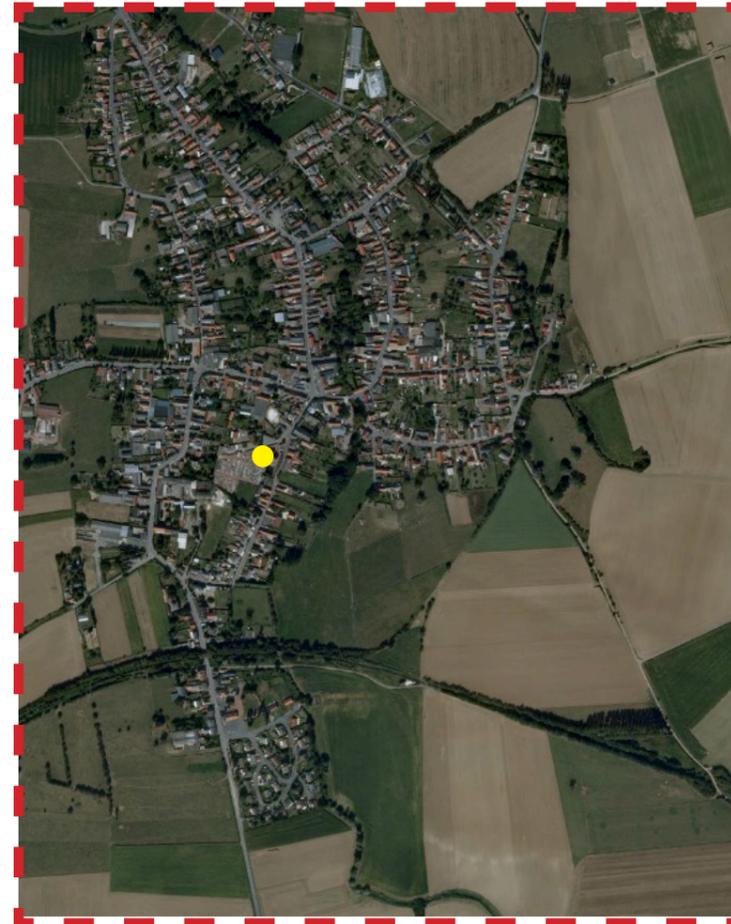
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

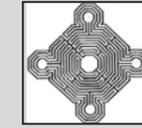
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

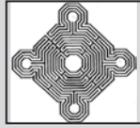
Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



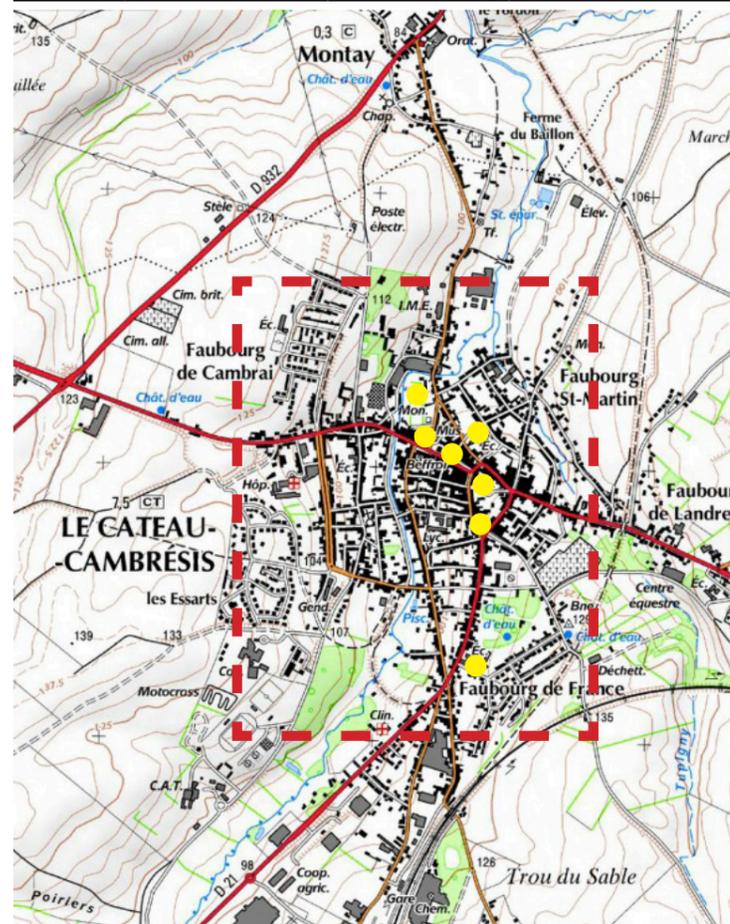
Photographies de l'église de Saint-Aubert © OT Cambrai





LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance min. aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Le Cateau-Cambrésis	2001/12/28	École maternelle	MH Inscrit	112 m	min. 13 km	fermé, bâti
Nord	Le Cateau-Cambrésis	1944/12/19	Jardin public	MH Inscrit	92 m	min. 13 km	fermé, bâti
Nord	Le Cateau-Cambrésis	1944/12/19	Archevêché	MH Inscrit	93 m	min. 13 km	fermé, bâti
Nord	Le Cateau-Cambrésis	2001/12/28	Groupe scolaire	MH Inscrit	101 m	min. 13 km	fermé, bâti
Nord	Le Cateau-Cambrésis	1909/04/08	Hotêl de ville	MH Classé	103 m	min. 13 km	fermé, bâti
Nord	Le Cateau-Cambrésis	1909/04/08	Église Saint-Martin	MH Classé	108 m	min. 13 km	fermé, bâti
Nord	Le Cateau-Cambrésis	2000/03/27	Brasserie-Malterie	MH Classé	110 m	min. 13 km	fermé, bâti



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

Édifice / Site : Ecole maternelle Henri Matisse

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Le Cateau-Cambrésis

Adresse : avenue Henri-Matisse

Dénomination : école maternelle

Éléments protégés MH : douves ; pont ; communs ; pigeonnier ; parc ; enclos ; sous-sol ; tour ; pavillon ; portail ; élévation ; toiture

Époque de construction : 3e quart 20e siècle

Année : 1952

Auteur(s) : Matisse Henri (peintre) ; Gaillard Ernest (architecte) ; Bony Paul (peintre-verrier)

Historique : En 1950, la ville du Cateau-Cambrésis décide de construire un ensemble scolaire destiné aux enfants en bas âge. Le 22 mai 1951, la commune confie le projet à Ernest Gaillard, figure cambrésienne très connue dans la région. Pour la construction du nouveau groupe scolaire, l'architecte sollicite le peintre Henri Matisse qui offre à la commune le vitrail les abeilles, composition issue du premier projet élaboré en 1948 pour la chapelle de Vence. Le 11 avril 1952, le conseil municipal adopte le programme afférent à la construction du groupe scolaire, soit un programme en trois phases : une école maternelle, une école primaire des filles, une école primaire de garçons, auxquelles sera ajouté un programme de logement pour les deux directrices, le directeur et deux adjoints. L'opération, subventionnée par l'Etat et le Département, consacre 1 % du montant global des travaux à l'aide aux artistes. Cela a permis la réalisation du vitrail conçu par Matisse, réalisé par le maître verrier Paul Bony. Le groupe scolaire est inauguré le 2 octobre 1955, tandis que Matisse décède le 3 novembre et que les vitraux sont installés à la fin du mois de décembre.

Décor : vitrail ; peinture

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 2001/12/28 : inscrit MH

La totalité de la salle de jeux de l'école maternelle, ainsi que l'ensemble des façades- toitures du corps de bâtiment donnant sur l'avenue Henri-Matisse (cad. AK 59) : inscription par arrêté du 28 décembre 2001

Observations : Objets mobiliers protégés : vitrail inscrit OM 23 06 1997.

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA59000083 © Monuments historiques, 2001

Date versement : 2002/11/28

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée

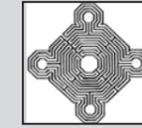
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**


Édifice / Site : jardin public du palais des archevêques de Cambrai, dit parc Fénelon

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Le Cateau-Cambrésis

Aire d'étude : Nord

Adresse : rue des Poilus

Dénomination : jardin public

Parties non étudiées : terrasse en terre-plein ; étang ; pièce d'eau ; monument ; square ; allée ; terrain de jeu ; jardin ; escalier indépendant ; clôture de jardin ; mur défensif ; serre

Époque de construction : 17e siècle

Siècle détail : 3e quart 18e siècle ; limite 18e siècle 19e siècle

Année : 1766

Auteur(s) : Le Nôtre André ; Neuforge (paysagistes)

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1944/12/19 : inscrit MH

Observations : Cotes boîtes : 119R et 122R ; jardin étudié.

Type d'étude : pré-inventaire (jardins remarquables ; documentation préalable)

Rédacteur(s) : Rouzet Françoise

Référence : IA59001691 © Ministère de la Culture, direction de l'architecture et du patrimoine ; © Ministère de l'écologie et du développement durable

Date d'enquête : 1989

Date versement : 2003/06/23

Date mise à jour : 2010/10/21

Source : Mérimée

Édifice / Site : Ancien Palais des Archevêques de Cambrai

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Le Cateau-Cambrésis

Destinations successives : tribunal

Dénomination : archevêché

Éléments protégés MH : cour ; parc ; clôture ; élévation ; toiture ; BATIMENT

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1944/12/19 : inscrit MH

Façades et toitures du bâtiment principal et des ailes en retour sur la cour d'honneur ; cour d'honneur et clôture extérieure ; parc situé derrière le palais : inscription par arrêté du 19 décembre 1944

Visite : ouvert au public

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107429 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée

Édifice / Site : Hôtel de ville

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Le Cateau-Cambrésis

Dénomination : hôtel de ville

Époque de construction : 2e moitié 17e siècle

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1909/04/08 : classé MH

Hôtel de Ville : classement par arrêté du 8 avril 1909

Visite : ouvert au public

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107428 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée

Édifice / Site : Eglise Saint-Martin

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Le Cateau-Cambrésis

Dénomination : église

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 1909/04/08 : classé MH

Eglise Saint-Martin : classement par arrêté du 8 avril 1909

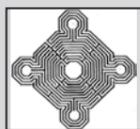
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107427 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée

**Édifice / Site : Ancienne brasserie-malterie Lefebvre-Scalabrino**

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Le Cateau-Cambrésis

Adresse : 14 rue du Marché-aux-Chevaux ; rue Jean-Jaurès

Dénomination : brasserie ; abbaye ; malterie

Éléments protégés MH : atelier de fabrication ; salle des machines ; logement patronal ; écurie ; dépendance ; cour

Époque de construction : 1er quart 20e siècle

Année : 1913 ; 1918

Historique : En 1913, M. Lefebvre-Scalabrino avait entrepris la construction d'une nouvelle brasserie, en partie détruite durant la Première Guerre mondiale, puis reconstruite en 1918. Elle occupe l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint-André, dont elle a gardé quelques éléments anciens, notamment les communs (écuries). L'usine est principalement en brique à décor de pierre, avec un haut atelier de fabrication en deux corps à pignons de style régionaliste, surmonté du toit polygonal de la touraille et sa cheminée d'aération. De haut en bas, la production s'effectuait suivant le procédé en cascade : au quatrième étage commençait le stockage et la mouture du malt sous un toit à éclairage zénithal. Au troisième se trouvait la touraille, disposant ses paliers pour la torrification des grains. Au deuxième était le concasseur à malt. Une machine à vapeur, encore en place, modèle Weyher et Richemont, fournissait l'énergie, transmise par courroies d'étage en étage, ceux-ci communiquant par des escaliers droits métalliques. La fermentation en fûts se faisait dans les caves, voûtées en brique. En fond de cour se trouvaient deux logements patronaux et la cour pavée était entièrement traversée par un souterrain se dirigeant vers les remparts de la ville. Au moment de sa cessation d'activité (1926), la brasserie employait près de 20 ouvriers et produisait 10 000 hectolitres de bière de fermentation haute conditionnée en bouteilles. Elle abrite un intéressant matériel de cuves, trémie, four et pompe.

État : établissement industriel désaffecté

Propriété : propriété d'un établissement public communal ; propriété d'une société privée

Protection MH : 2000/03/27 : classé MH

L'ensemble des bâtiments de la brasserie : l'atelier de production (avec la salle des machines, dénommé bâtiment A), en totalité, reconstruit après 1918 (cad. AE 377, 1033) ; les façades et toitures de l'ancien atelier de production de l'abbaye Saint-André (dénommé bâtiment B) (cad. AE 1003, 1034) ; les façades et toitures sur cour des deux logements patronaux (dénommés bâtiments C et D) (cad. AE 382, 1031) ; les façades et toitures sur cour des anciennes écuries et dépendances de l'abbaye Saint-André (dénommées bâtiment E) (cad. AE 1031) ; le sol de la cour (cad. AE 377, 382, 1031 à 1034) : classement par arrêté du 27 mars 2000

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA59000054 © Monuments historiques, 2000

Date versement : 2002/08/26

Date mise à jour : 2014/01/10

Édifice / Site : Groupe scolaire Auguste Herbin

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Le Cateau-Cambrésis

Adresse : place du 3-Septembre-1944 ; rue Cuvier

Dénomination : groupe scolaire

Éléments protégés MH : élévation

Époque de construction : 3e quart 20e siècle

Année : 1957

Auteur(s) : Gaillard Ernest (architecte) ; Herbin Auguste (peintre) ; Lhotellier Henri (peintre-verrier)

Historique : Construite en 1932 par Pierre Leprince-Ringuet, l'école ne permettait plus d'accueillir l'ensemble des effectifs. En janvier 1956, suite à un rapport de l'inspection de l'enseignement primaire, la commune décide la construction d'une extension pour l'école des filles, située rue Cuvier. La commune confie l'opération à E. Gaillard qui sollicite le peintre Auguste Herbin afin d'agrémenter le nouveau bâtiment de ses oeuvres. Les travaux d'extension de l'école se déroulent de février à octobre 1957. Le 2 janvier 1958, le dessin d'Herbin est soumis à l'inspecteur de l'académie pour la mosaïque de la façade, une grande composition abstraite conçue sur le mot Orphée. Le 1er juillet 1957, Auguste Herbin envoie les photographies des maquettes achevées à l'architecte. Le vitrail est réalisé par Henri Lhotellier, maître-verrier à Calais et posé le 27 août 1958. Il est l'unique vitrail d'Auguste Herbin.

Décor : vitrail ; mosaïque

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 2001/12/28 : inscrit MH

La façade-pignon donnant sur la place du 3-Septembre-1944 (cad. AE 451) : inscription par arrêté du 28 décembre 2001

Observations : Objets mobiliers protégés : vitrail inscrit OM 23 06 1997.

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA59000084 © Monuments historiques, 2001

Date versement : 2002/11/28

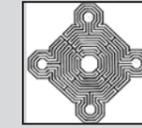
Date mise à jour : 2005/10/20



Photographie de l'ancienne Brasserie-Malterie © alain battermann



Brasserie du Cateau © Tourisme en Cambrésis



Cour avant de l'ancien Palais des Archevêques. Source : www.musenor.com



Parc Fénelon © alain battermann



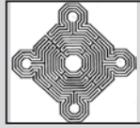
Photographies du Palais des Archevêques à l'arrière © alain battermann



Photographie de l'église Saint-Martin. Source : Wikipedia. Auteur : Velvet



Hôtel de ville du Cateau-Cambrésis. Photographe Sophie C. Source : flickr



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Aisne	Bohain-en-Vermandois	2007/01/26	Hôtel de ville	MH Inscrit	136 m	13,1 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Hôtel de ville

Localisation : Picardie ; Aisne ; Bohain-en-Vermandois

Dénomination : hôtel de ville

Éléments protégés MH : décor intérieur ; salle des mariages

Époque de construction : 4e quart 19e siècle

Année : 1884

Auteur(s) : Flamant Emile (peintre) ; Chérier Joseph (architecte) ; Malgras Gustave (architecte)

Historique : De style éclectique, l'hôtel de ville a été construit par l'architecte Joseph Chérier entre 1882 et 1884. Après la Première guerre mondiale, l'édifice est restauré entre 1922 et 1926 par l'architecte Gustave Malgras qui remplace le beffroi flamand par un simple campanile. En 1925, Emile Flamant est engagé pour décorer la salle des mariages et du conseil municipal. La fresque peinte représente une image magnifiée de la ville, après guerre, à une époque où l'industrie du textile prospérait.

Décor : peinture

Propriété : propriété de la commune

Protection MH : 2007/01/26 : inscrit MH

Les fresques d'Emile Flamant décorant la salle des mariages (cad. AC 432) : inscription par arrêté du 26 janvier 2007

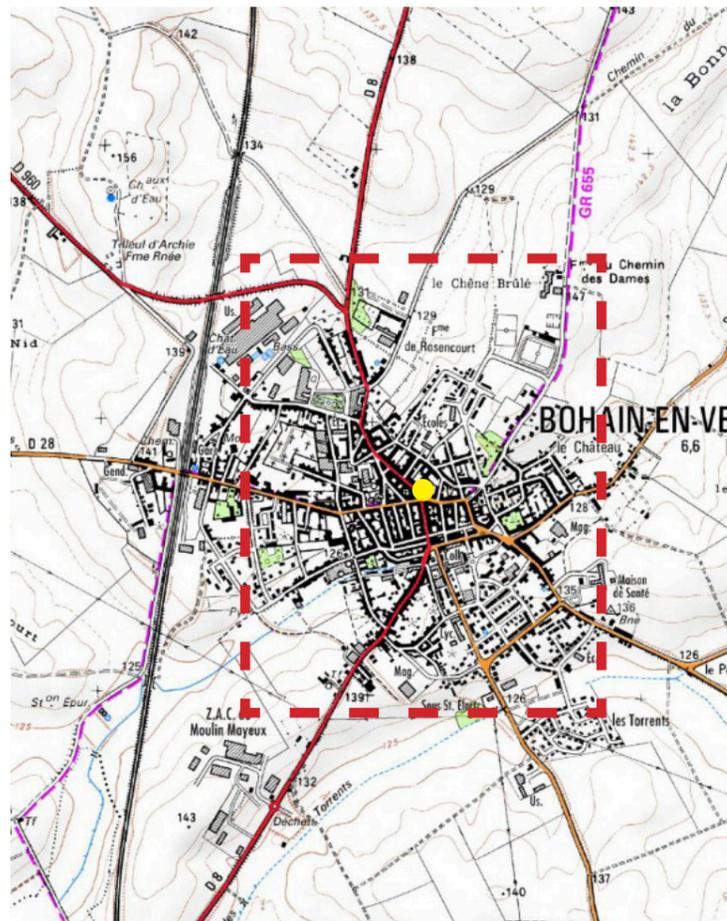
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA02000066 © Monuments historiques

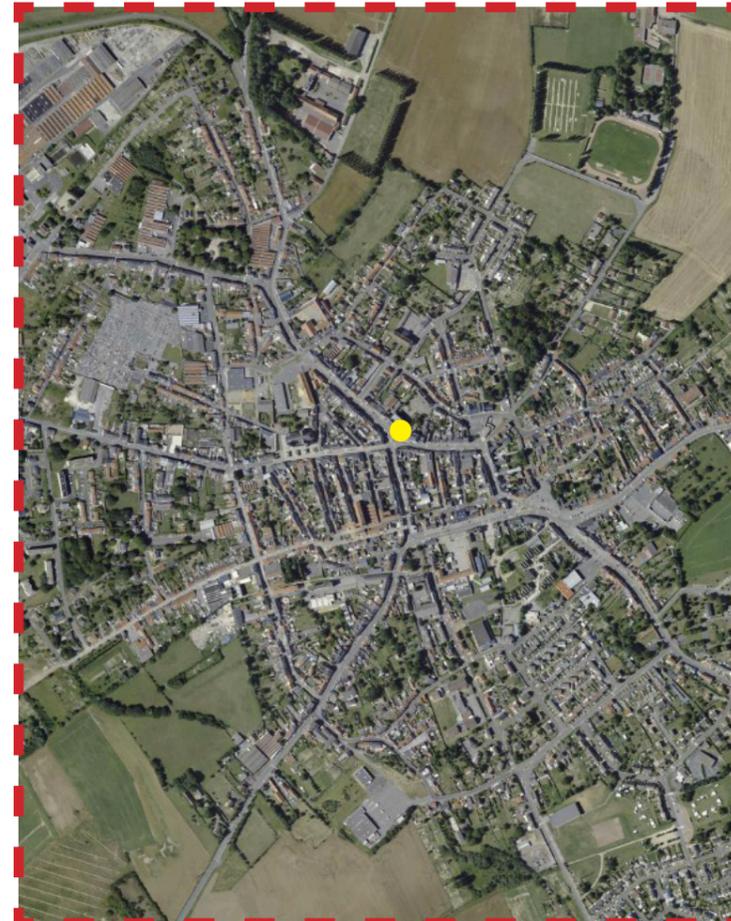
Date versement : 2008/06/12

Date mise à jour : 2014/01/17

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

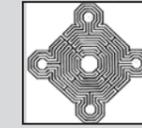
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

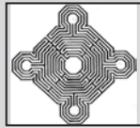
CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



Photographie de l'Hôtel de ville par Nadine Noiret. Source Panoramio



Hôtel de ville de Bohain-en-Vermandois. Auteur : omi02 . Source : Panoramio



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Aisne	Fresnoy-le-Grand	1997/11/24	Usine textile	MH Classé	112 m	15,4 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Usine textile La Filandière

Localisation : Picardie ; Aisne ; Fresnoy-le-Grand

Adresse : 54 rue Roger-Salengro

Dénomination : usine textile

Éléments protégés MH : maison ; machinerie

Époque de construction : 19e siècle ; 20e siècle

Année : 1920

Historique : Dernière entreprise textile de Picardie où se pratique le tissage sur métiers à bras équipés du système Jacquard. L'entreprise actuelle a été créée par l'industriel parisien Gaetan Lanzani en 1920, en réutilisant quelques bâtiments du 19e siècle (maisons de gardien et de tisseur à domicile, restaurées après les destructions de la Première Guerre mondiale). La grande salle des métiers, couverte en sheds, existait avant 1914 et a été restaurée après la Première Guerre mondiale. La grande et la petite salle des métiers à bras abritent 28 métiers, tous en état de fonctionnement, installés dans l'usine dès 1920 et équipés de mécaniques Jacquard.

Propriété : propriété d'une société privée

Protection MH : 1997/02/21 : inscrit MH partiellement ; 1997/11/24 : classé MH

Maison du gardien de la fabrique ; maison du tisseur à domicile (cad. AA 119) : inscription par arrêté du 21 février 1997 - Les deux salles des métiers à bras, avec l'ensemble des machines qu'elles contiennent (cad. AA 119) : classement par arrêté du 24 novembre 1997

Site protégé : secteur sauvegardé

Visite : ouvert sur demande

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA02000006 © Monuments historiques, 1997

Date versement : 1999/03/30

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée

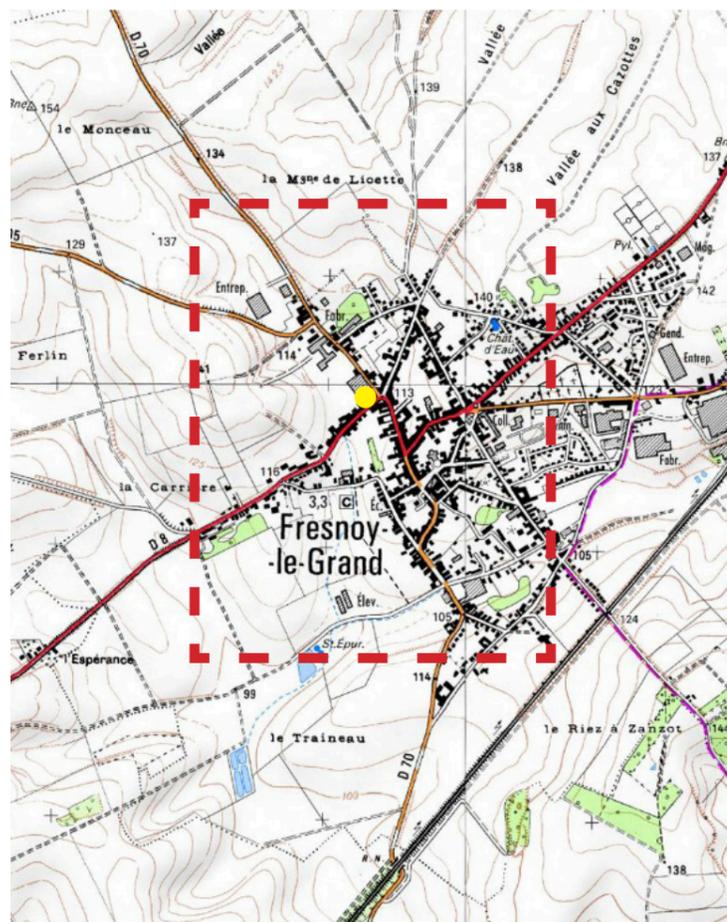
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

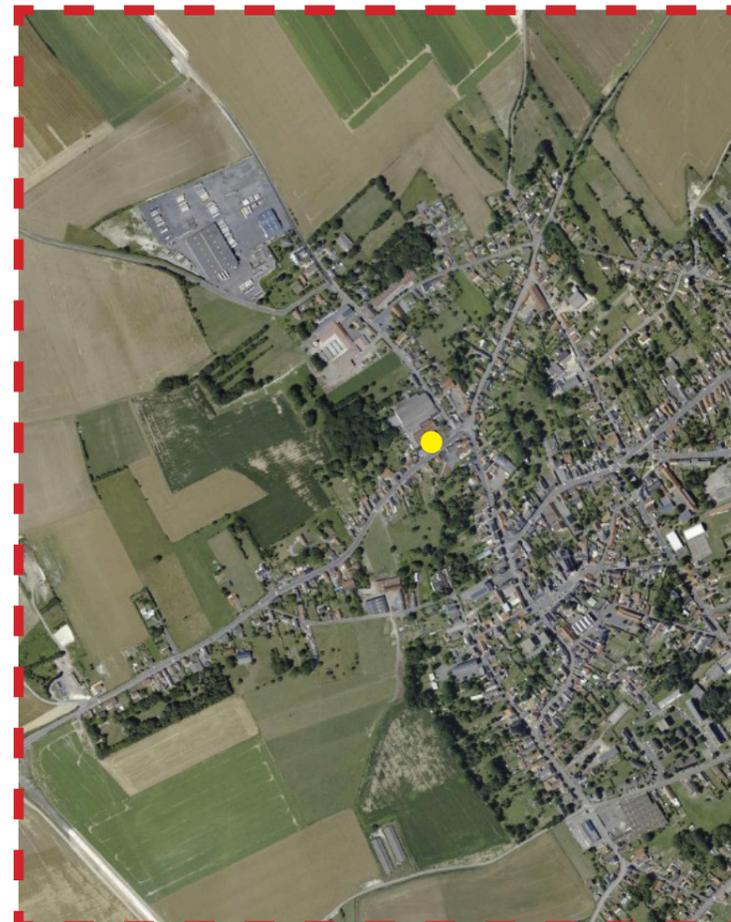
PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

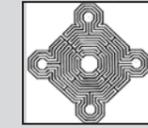
CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



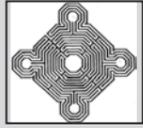
Vue aérienne. Source : Géoportail



Vue de l'édifice depuis la rue Roger-Salengro. Source : Google Street View



Photographie des machines à tisser. Source Wikipedia. Auteur : Pinou



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Haussy	1978/12/06	Motte féodale	MH Classé	68 m	15,6 km	fermé, bâti

Édifice / Site : Motte féodale

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Haussy

Adresse : rue Charles-Azambre

Dénomination : édifice fortifié

Éléments protégés MH : motte

Époque de construction : Moyen Age

Propriété : propriété d'une personne privée

Protection MH : 1978/12/06 : classé MH

Motte féodale (cad. A 2489) : classement par arrêté du 6 décembre 1978

Observations : Site archéologique : 59 289 1 AH.

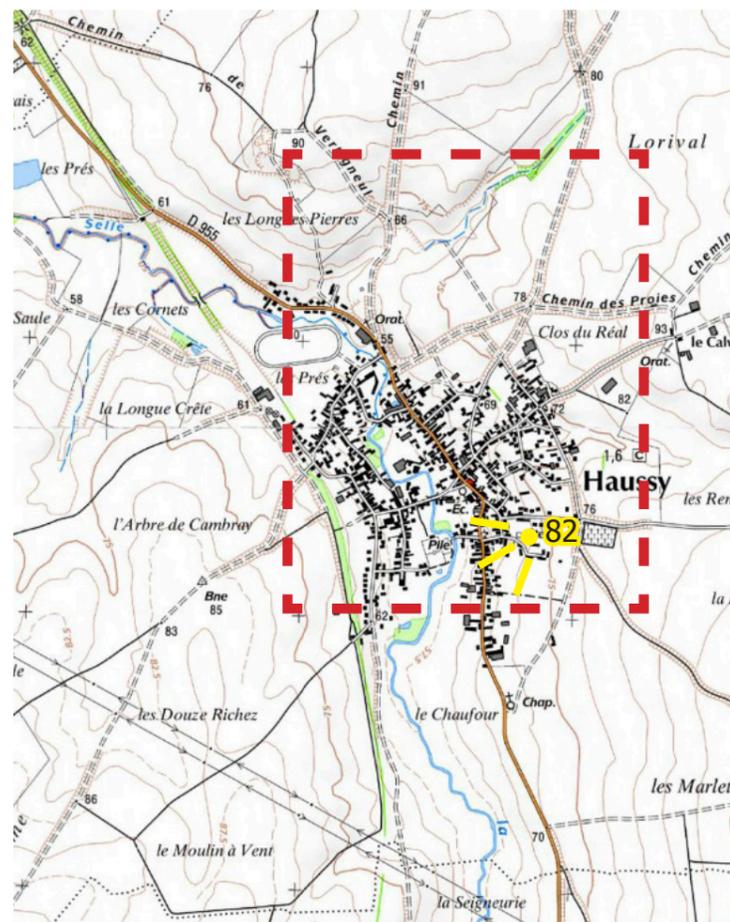
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107548 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/10

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

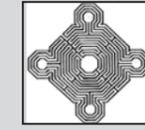
Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

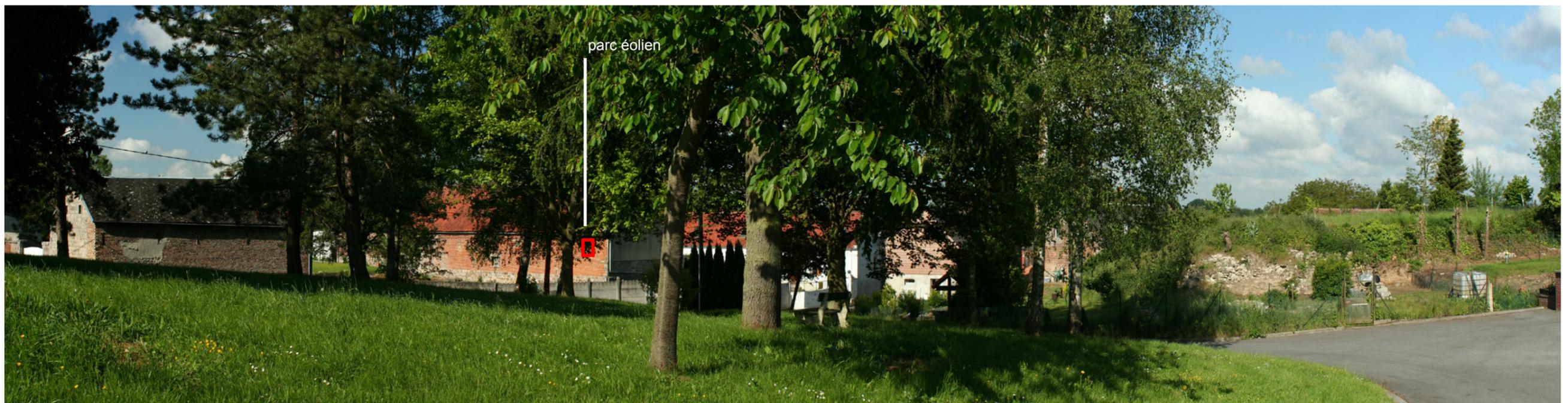
Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis la motte > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**

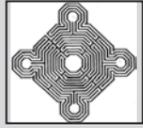
Panoramique n°82



Motte féodale d'Haussy. Source : Ecotera



Photomontage 82 : la motte féodale d'Haussy sur la droite



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Estrun	1980/04/11	Oppidum	MH Inscrit	56 m	16,3 km	ouvert, cultures

Édifice / Site : Château Oppidum dénommé Camp de César

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Estrun

Lieu-dit : Camp de César ; Coron des Alouettes ; le Village ; les Riez ; Rue du Canal

Dénomination : oppidum

Époque de construction : Antiquité

Propriété : propriété d'une personne privée

Protection MH : 1980/04/11 : inscrit MH

Oppidum dénommé Camp de César (cad. ZA 147, 180 à 190, 232, 233, 235 à 237, 240, 242, 243, 245, 247, 250, 251, 253) : inscription par arrêté du 11 avril 1980

Observations : Site archéologique : 59 219 1 AH.

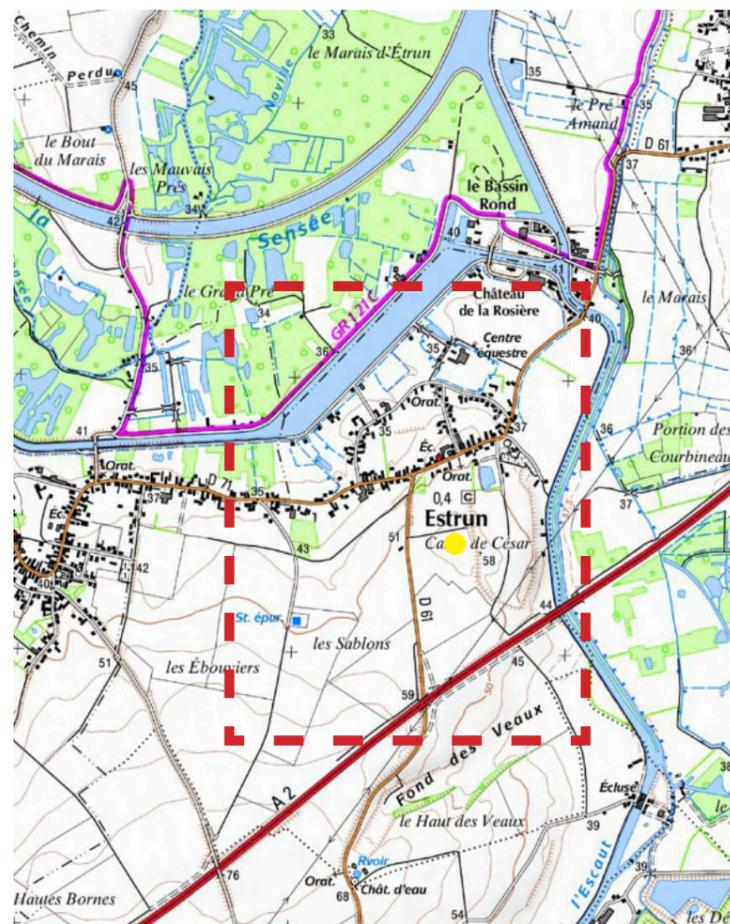
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107520 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

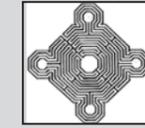
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

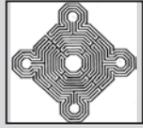
Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le château > **impact visuel nul**

CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**





LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Avesnes-le-Sec	1983/09/21	Château	MH Classé	68 m	16,6 km	fermé, bâti, bois

Édifice / Site : Château (ancienne maison de campagne de l'abbaye Saint-Aubert-de-Cambrai)

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Avesnes-le-Sec

Adresse : rue du Château ; rue Jean-Bart

Dénomination : château

Éléments protégés MH : douves ; pont ; communs ; pigeonier ; parc ; enclos ; sous-sol ; tour ; pavillon ; portail ; élévation ; toiture

Époque de construction : 17e siècle ; 18e siècle ; 19e siècle

Année : 1788

Historique : Sur un terrain qui leur appartenait, et à l'emplacement de constructions sans doute contemporaines de la tour, les moines de l'abbaye St Aubert de Cambrai ont fait bâtir en 1788, sous la prélatrice de Jean-François-Marie-Joseph Isebraut de Lendonck, le château que nous connaissons. La pierre de fondation qui se trouve dans une cave précise que l'édifice a été élevé sous la conduite et la direction du sieur Beauvais, maître charpentier et entrepreneur de la ville de Cambrai. En 1887, elle a été acquise en bien propre par Marie-Adélaïde Verkinder, épouse du député Ernest Déjardin.

État : mauvais état

Propriété : propriété d'une personne privée

Protection MH : 1983/09/21 : classé MH ; 1983/09/21 : inscrit MH

Château proprement dit y compris les caves ; douves avec leurs trois ponts (cad. B 33 à 36) : classement par arrêté du 21 septembre 1983 ; Bâtiments des communs du 19e siècle ; bâtiment ancien situé en bordure du chemin numéro 4 ; façades et toitures de la tour-pigeonnier et du pavillon situé dans le parc ; mur d'enceinte avec ses portails (cad. B 31, 32, 36 à 39) : inscription par arrêté du 21 septembre 1983

Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107357 © Monuments historiques, 1992

Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2005/10/20

Source : Mérimée

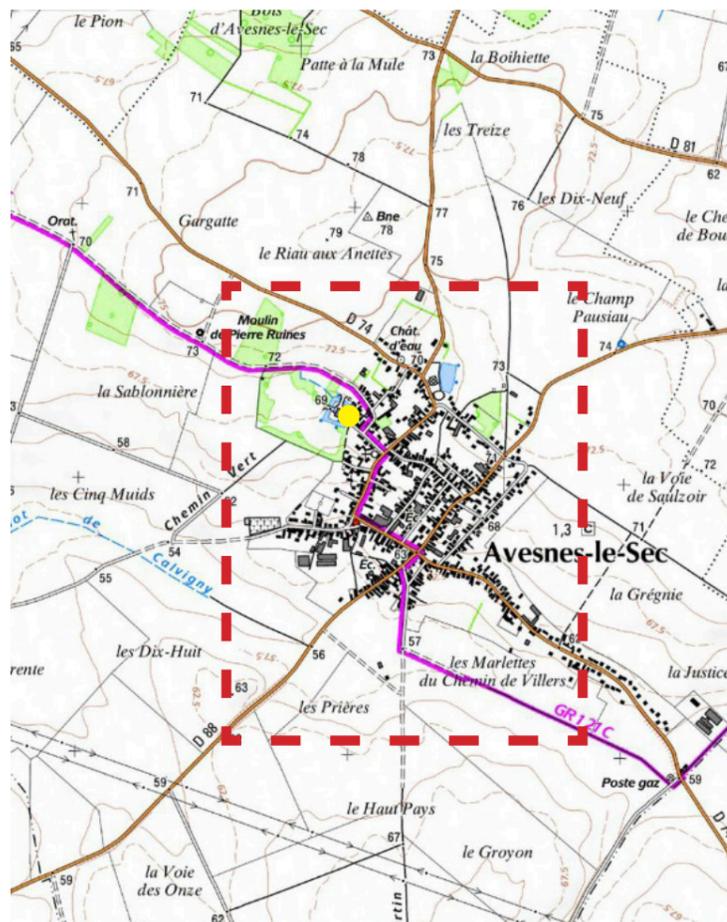
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception modérée et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis le bâtiment > **impact visuel nul**

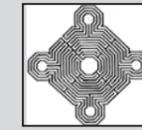
CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



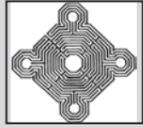
Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail



Photographie du Château d'Avesnes © BATAIS Couverture



LE PATRIMOINE

Dépt.	Communes	Date	Patrimoine protégé	Statut	Altitude*	Distance minimale aux éoliennes du projet	Environnement proche principal
Nord	Gouzeaucourt	1941/11/19	Borne	MH Inscrit	130 m	17,2 km	ouvert, cultures

Édifice / Site : Borne

Localisation : Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Gouzeaucourt

Adresse : R.N. 17

Dénomination : borne routière

Éléments protégés MH : borne

Époque de construction : 16e siècle

Propriété : propriété de l'Etat

Protection MH : 1941/11/19 : inscrit MH

Borne, à la limite des départements du Nord et de la Somme : inscription par arrêté du 19 novembre 1941

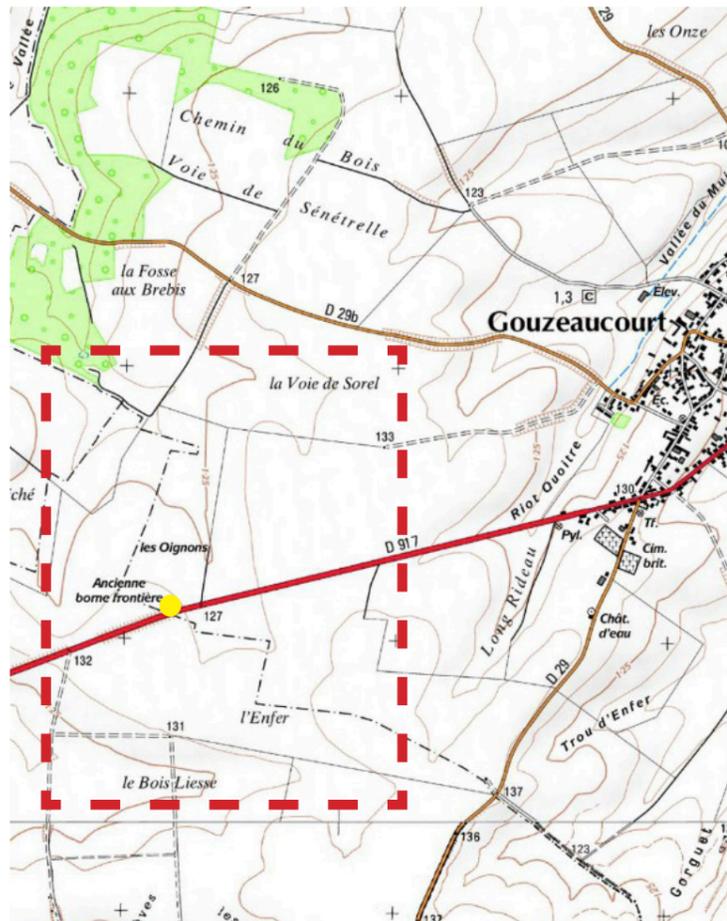
Type d'étude : Recensement immeubles MH

Référence : PA00107538 © Monuments historiques, 1992

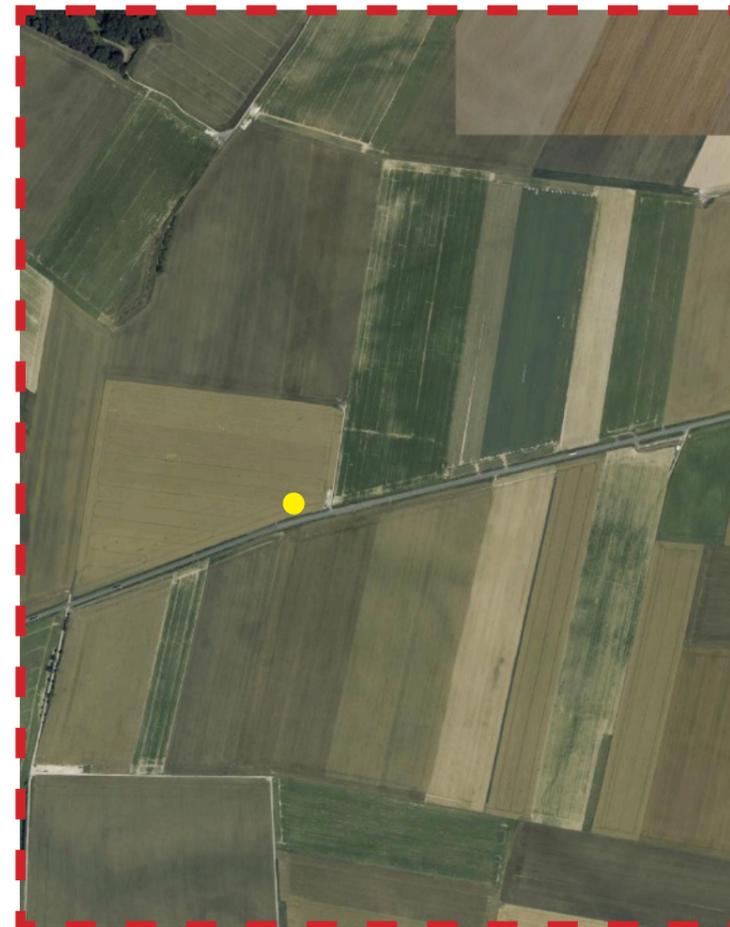
Date versement : 1993/11/03

Date mise à jour : 2014/01/16

Source : Mérimée



Carte IGN avec localisation du cadrage de la vue aérienne. Source : Géoportail



Vue aérienne. Source : Géoportail

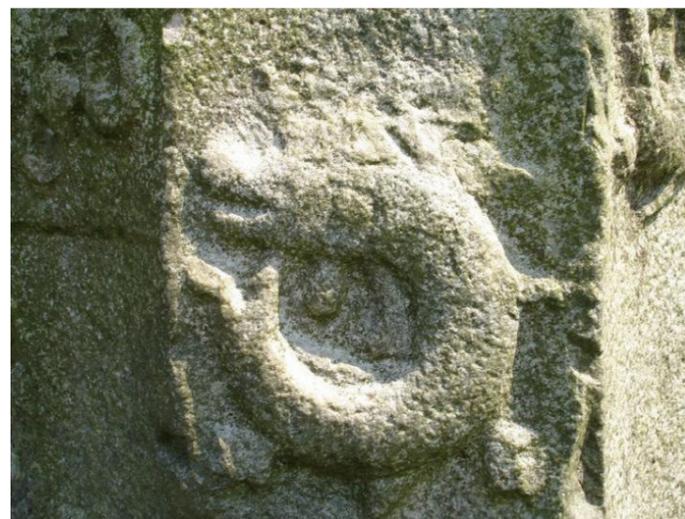
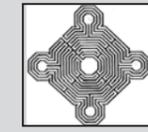
PERCEPTION DU SITE DEPUIS LES ENVIRONS ET EVALUATION DU PHÉNOMÈNE DE COVISIBILITÉ AVEC LE PROJET ÉOLIEN

Perception nulle et distance avec le projet éolien très importante > **covisibilité nulle**

PERCEPTION DU PAYSAGE ENVIRONNANT DEPUIS LE SITE ET EVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN SUR LE SITE

Aucune perception dans l'ensemble, et perception lointaine depuis la borne > **impact visuel nul**

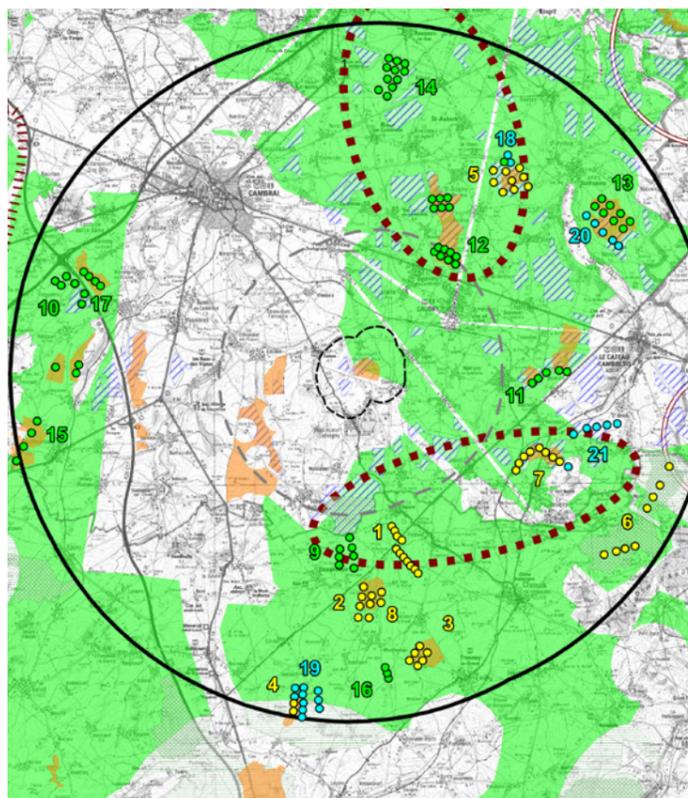
CONCLUSION : SENSIBILITÉS DU SITE ET EXPOSITION PAR RAPPORT AU PROJET ÉOLIEN > **nulles**



Borne de Gouzeaucourt © OT Cambrésis



LES COVISIBILITÉS AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS



CONTEXTE ÉOLIEN
 ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉ
 PROJET DU BOIS DE SAINT-AUBERT
 novembre 2018
 feuille : 1/200 000
 f. : WAL/mpl
 pyright IGN

Les éoliennes du Mont de Bagny (7)

Situé à 8.2 km vers le sud-est, ce parc comprend 8 machines construites.

la distance qui sépare ces 2 parcs, cumulée au relief et à la végétation annule toute possibilité de co-visibilité avec le parc projeté.

Photomontage n°: 2, 39

Les parcs éoliens de Beaufeuvoir, Montbrehain, Brancourt et Fresnoy (2,3)

La distance (entre 10.1km et 13.3 km) qui sépare ces parcs (15 éoliennes au total) du parc du Bois de St Aubert, cumulée au relief et à la végétation annule toute possibilité de co-visibilité avec le parc projeté.

Photomontage n°: 81, 90

Le parc éolien de Lehaucourt (4)

La distance (16 km) qui sépare ce parc (2 éoliennes au total hors périmètre) du parc du Bois de St Aubert, cumulée au relief et à la végétation annule toute possibilité de co-visibilité avec le parc projeté.

Photomontage n°: 90

Le parc éolien de Vaux-Andigny, Molain, La Vallée Mûlatre et Saint-Martin Rivière (6)

La distance (14.4 km) qui sépare ce parc (8 éoliennes au total) du parc du Bois de St Aubert, cumulée au relief et à la végétation annule toute possibilité de co-visibilité avec le parc projeté.

Photomontage n°: 2



repérage du parc éolien du Bois de St Aubert



photomontage 39



Photomontage 81



Photomontage 2



COVISIBILITES

Le terme de covisibilité exprime la vision simultanée de deux objets. Compte tenu de l'échelle d'un parc, il est donc indispensable de considérer le territoire dans son ensemble.

Le territoire proche comprend plusieurs parcs éolien accordé,. le parc éolien de la Voie du Moulin Jérôme, le plus proche est situé à 5.7km

Les autres parcs existants et autorisés (projets autorisés ou ayant reçu un avis de l'Autorité Environnementale) plus à l'est et au sud sur le territoire étudié ne comprennent aucune co-visibilité car trop éloignés du site projeté ou masqués par le relief ou la végétation.

Nous avons retenu les éléments marquants du territoire proche suivants:

Parc éolien de la Voie du Moulin Jérôme (12)

Ce parc accordé sera le plus proche du parc projeté, à près de 5.7km pour l'éolienne la plus proche. La distance, le relief et la végétation créent une covisibilité très faible à nulle.

Photomontages n°: 103, 71, 75, 83, 90

 repérage du parc éolien du Bois de St Aubert



Photomontage 75



Photomontage 83



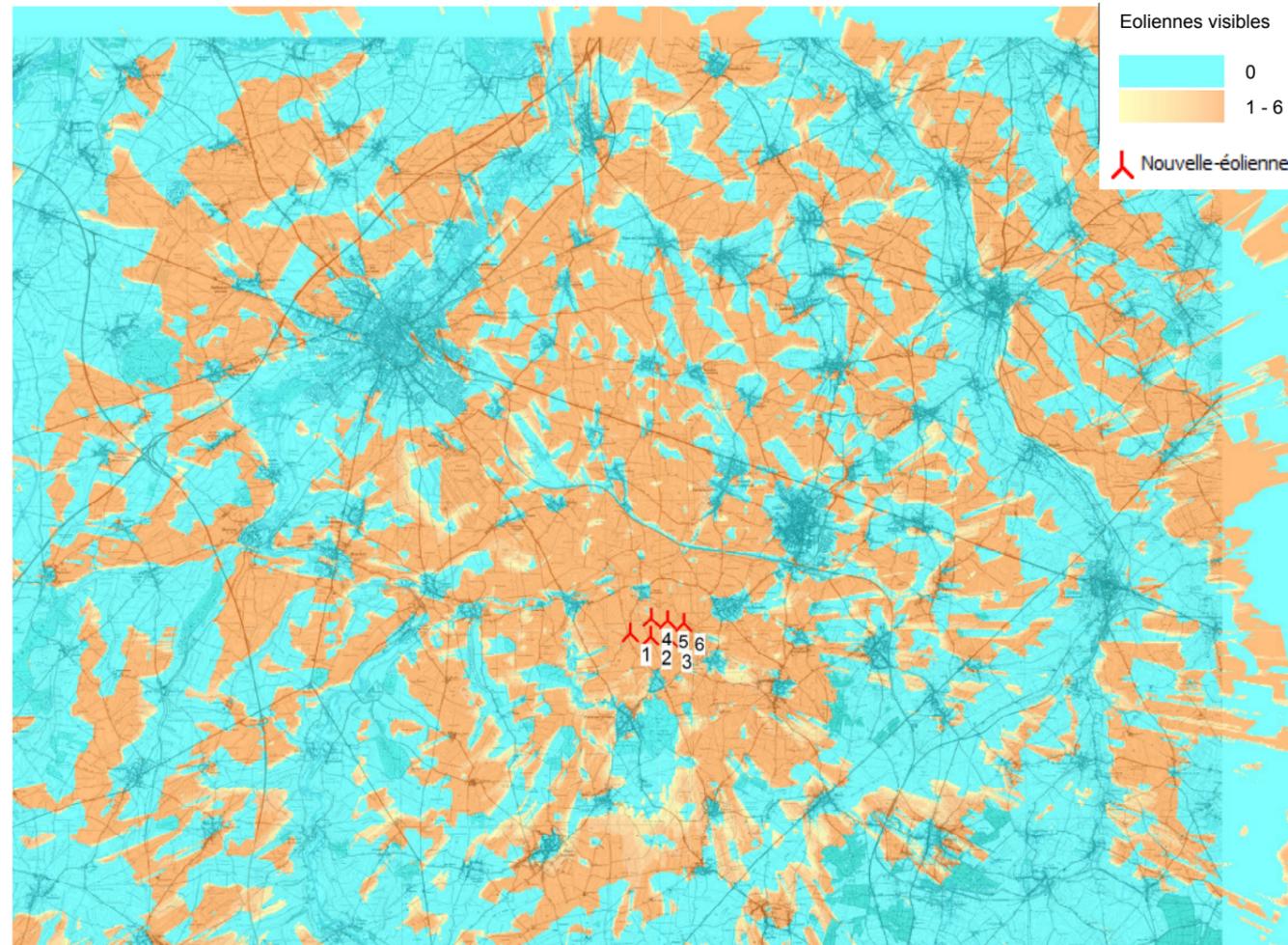
Photomontage 71



Photomontage 103 Au premier plan, parc de Bevillers, Bethencourt, Saint-Hilaire-lez-Cambrai et Quievy



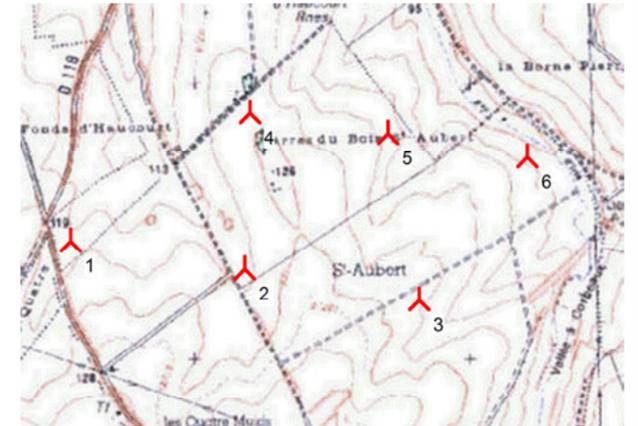
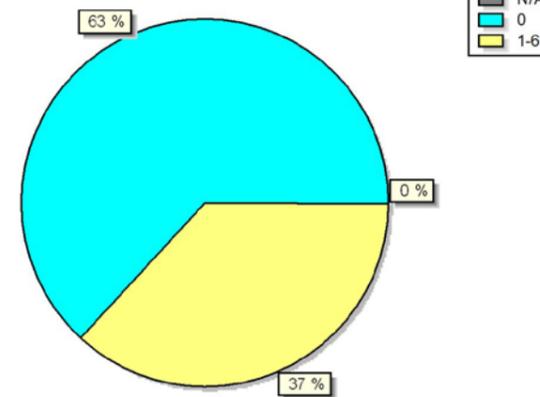
LES COVISIBILITÉS AVEC LES AUTRES PARCS ÉOLIENS



ZONE D'INFLUENCE VISUELLE THÉORIQUE DU PROJET DU BOIS DE ST AUBERT

ZVI - Visibilité des éoliennes. Résumé

Etendues des zones de visibilité des éoliennes



Echelle 1:25 000
Nouvelle-éolienne

Hypothèses de calcul

- Centre de la zone étudiée
- Côté X de la zone étudiée
- Côté Y de la zone étudiée
- Résolution du calcul
- Hauteur du regard
- Aire de la surface étudiée
- Haut. éol. utilisée pour le calcul de visibilité
- Obstacles utilisés dans le calcul
- Données altimétriques
- Hauteurs végétation
- Hauteur par défaut
- Nouvelles-éoliennes utilisées dans le calcul
- Eoliennes-existantes utilisées dans le calcul

NTF Fuseau: 1 Est: 672 475 Nord: 1 266 531

40 000 m

40 000 m

25 m

1,5 m

160 000 ha

Hauteur

4

Courbes de niveau: Dalle_04_complete.map (1)

Objet Données-surfaces (ZVI): ZVI_REGIONS_windpro.projets.w2r (1)

0,00 m

6

0

Pas d'éloignement max. des éoliennes

Résultats ZVI

Eoliennes visibles	Surface(s) [ha]	Surface(s) [%]
N/A	1	0,0
0	100 842	63,0
1	3 439	2,1
2	2 559	1,6
3	2 941	1,8
4	3 389	2,1
5	5 652	3,5
6	41 176	25,7

Eolienne(s)

Données valides	Fabricant	Modèle	Puiss. nominale [kW]	Diamètre rotor [m]	Hauteur [m]	Est	Nord	Z [m]
1 Oui	VESTAS	V100-2.0-2 000	2 000	110,0	95,0	671 558	1 266 423	117,0
2 Oui	VESTAS	V100-2.0-2 000	2 000	110,0	95,0	672 191	1 266 323	119,0
3 Oui	VESTAS	V100-2.0-2 000	2 000	110,0	95,0	672 825	1 266 211	121,0
4 Oui	VESTAS	V100-2.0-2 000	2 000	110,0	95,0	672 210	1 266 888	124,0
5 Oui	VESTAS	V100-2.0-2 000	2 000	110,0	95,0	672 711	1 266 814	112,0
6 Oui	VESTAS	V100-2.0-2 000	2 000	110,0	95,0	673 218	1 266 730	103,0